

Forum des Partis politiques,
des Médias et de la Société civile
en Afrique de l'Ouest

Actes
Novembre 2005

La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest



La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest

Forum des Partis politiques, des Médias
et de la Société civile en Afrique de l'Ouest

Organisé conjointement par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et
le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest

Cotonou (Bénin)

28 juin - 1er juillet 2005

ACTES

édités par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
Novembre 2005

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a été créé en 1976, à l'initiative des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en liaison avec les autorités des pays sahéliens comme un forum de concertation et de plaidoyer en faveur d'un soutien accru et durable de la communauté internationale aux pays de la région, victimes de la sécheresse.

En 2001, le Conseil d'administration du Club du Sahel a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les autres pays de la région. Le Club du Sahel est ainsi devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échanges ouverts et constructifs, le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont :

- Aider à identifier les questions stratégiques concernant le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et les pays de l'OCDE ;
- Promouvoir des débats constructifs pouvant conduire à des décisions innovantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, pour construire un futur meilleur.

Le Club travaille en réseau avec des acteurs ouest-africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche. Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales notamment le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA et la CEDEAO, son principal partenaire au niveau de l'ensemble de la région. En tant que membre du Pôle de Développement de l'OCDE, le Club cherche également à développer des synergies avec les autres Directions.

SAH/D(2005)552

Maquette couverture et intérieur : Marie Moncet

© Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Le Seine Saint-Germain,

4, boulevard des Isles, 92130 Issy-les-Moulineaux, France

Adresse postale : 2, rue André Pascal- 75016 Paris, France

Tél.: + 33 1 45 24 89 87 - Fax.: +33 1 45 24 90 31

Email : sahel.contact@oecd.org

Site web : www.oecd.org/sah

Les opinions exprimées dans cet ouvrage engagent leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE.

Liste des abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSAO	Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (OCDE)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECOMOG	Economic Community Monitoring Observer Group (Groupe de contrôle de cessez-le-feu de la CEDEAO)
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FOSCAO	Forum des organisations de la société civile de l’Afrique de l’Ouest
NEPAD	New Partnership for Africa’s Development (Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique)
NTIC	Nouvelles technologies de l’information et de la communication
OHADA	Organisation pour l’harmonisation en Afrique du droit des affaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAC	Politique agricole commune (CEDEAO)
PAI	Parti africain de l’indépendance
PAS	Programme d’ajustement structurel
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRA	Parti du rassemblement africain
RDA	Rassemblement démocratique africain
ROPRA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l’Afrique de l’Ouest
SCSAO	Secrétariat du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNECA	United Nations Economic Commission for Africa (Commission économique des Nations unies pour l’Afrique)
UNICEF	United Nations Children’s Fund (Fonds des Nations unies pour l’enfance)
UNOWA	United Nations Office for West Africa (Bureau des Nations unies pour l’Afrique de l’Ouest)
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding



A l'heure où nous mettons cet ouvrage sous presse, nous apprenons le décès du Général Cheick Oumar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO dans un accident d'avion. C'était un ami du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Nous lui dédions ces Actes en hommage à son combat pour la paix et la démocratie en Afrique.

Avant-propos

L'Afrique de l'Ouest, solidaire pour la paix, solidaire pour la démocratie, solidaire pour l'intégration régionale

Donner la parole aux démocrates, aux femmes et aux hommes d'Afrique de l'Ouest qui se mobilisent pour la paix et veulent que les principes démocratiques guident la vie publique; écouter les analyses et les témoignages de ces citoyens, tel fut l'enjeu du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile de Cotonou dont ce volume restitue les travaux.

Cette rencontre fut aussi un moment de refondation des solidarités africaines. On n'en oubliera ni les moments difficiles ni les moments forts : des militants interpellant les responsables régionaux ; un général s'expliquant devant les citoyens ; des participants, séparés, presque ennemis dans leur pays en crise, retrouvant avec émotion des fraternités perdues. Chacun en gardera la force que donne l'espérance, l'approche des réconciliations par delà les fractures de l'histoire et les inégalités de développement.

Pour tous ces témoignages, merci à tous ceux et celles qui ont fait exister ce Forum, ont nourri la réflexion, ont accepté le débat quelle que soit leur position institutionnelle.

A Cotonou, les quelque trois cents participants, venus de dix-huit pays, praticiens politiques, acteurs associatifs, journalistes, politologues, responsables nationaux et régionaux, ont prouvé par leurs débats, aussi vifs que dans les conférences nationales de la décennie 90, que la paix et la démocratie, « c'est leur affaire ». A condition que chacun de nous, dans ses approches et ses pratiques, fasse confiance à ceux qui prennent le risque de refuser la violence et l'arbitraire ; à condition que chacun de nous refuse la raison du plus fort.

Etre démocrate en Afrique, comme ailleurs, et quelles qu'en soient les voies institutionnelles, c'est vouloir que les populations participent aux décisions qui les concernent et engagent l'avenir de leurs enfants. La Déclaration finale du Forum de Cotonou nous rappelle qu'il n'y a pas de développement sans paix civile, et pas de paix civile sans vie démocratique. Ce sont ici des citoyens africains qui le proclament. C'est aussi un appel à un devenir

commun pour la région, car la paix civile est un bien commun régional. L'intégration régionale est un vœu consensuel des peuples.

Les associations de jeunes qui ont pris la parole à Cotonou, vivent une solidarité sans frontière. Ils ont réaffirmé qu'ils souhaitent vivre et espérer en Afrique. Quel monde leur préparons-nous ?

Oui, il faudra à nouveau rassembler et débattre pour tracer les chemins de l'espérance partagée. Le Forum de Cotonou est un commencement.

Thérèse Pujolle,
Présidente du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
Cotonou, juillet 2005

Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS	3
AVANT-PROPOS	5
MESSAGES DES PARRAINS	11
I. DÉCLARATION FINALE DU FORUM DES PARTIS POLITIQUES, DES MÉDIAS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	13
II. LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE DE L'OUEST	21
1. « La démocratie en Afrique de l'Ouest : état des lieux » <i>Professeur Abdoulaye Bathily</i>	23
2. « Rôle et responsabilités des partis politiques dans la construction de la démocratie et la paix en Afrique de l'Ouest » <i>M. Massaër Diallo, Secrétariat du CSAO</i>	33
3. « Place et rôle de la société civile dans la construction de la démocratie et la paix » <i>M. John Igué, Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest</i>	43
4. « Médias, conflits, paix et démocratie en Afrique de l'Ouest » <i>M. Chérif Elvalide Seye, Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest</i>	55
5. « La CEDEAO et le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance dans la construction de la Paix et la Démocratie » <i>Général Cheick Oumar Diarra</i>	63
6. Texte du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance	71

III. LES TRAVAUX DU FORUM	89
Remerciements	91
Note de présentation du Forum	92
1. Discours d'ouverture	95
• Introduction par M. Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	95
• Discours de M. John Igué, Président du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest	101
• Allocution de M. Pierre Osho, Ministre d'État chargé de la Défense nationale	105
• Intervention du Professeur Ali Nouhoum Diallo, Président du Parlement de la CEDEAO	111
2. Rapport des travaux	115
• Rapport du premier atelier sur les Partis politiques	115
• Rapport du second atelier sur les Partis politiques	121
• Rapport du premier atelier sur la Société civile	125
• Rapport du second atelier sur la Société civile	127
• Rapport de l'atelier sur les Médias	133
3. Conclusion du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile	139
Synthèse finale des travaux	139
Allocution de clôture	147
IV. LISTE DES PARTICIPANTS	149

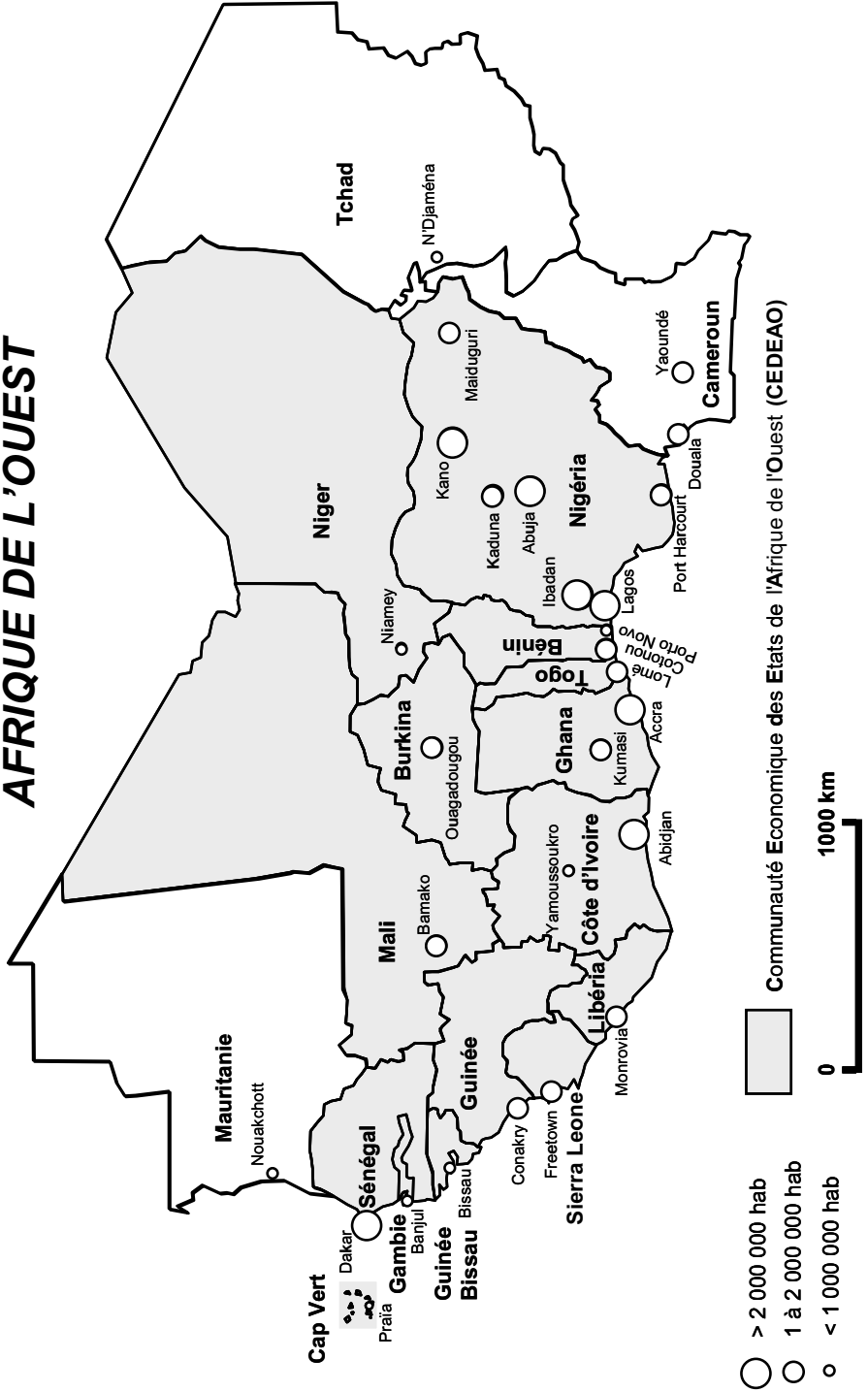
Typologie des documents

Le présent document réunit l'ensemble des documents rédigés avant et pendant les travaux du Forum.

Il s'agit de :

- ▶ La **Déclaration finale**, dont la rédaction a été assurée par une équipe restreinte réunissant les organisateurs du Forum ainsi que les présidents et rapporteurs des ateliers. Cette Déclaration a également fait l'objet d'un débat avec l'ensemble des 250 participants du Forum, au cours duquel ces derniers ont pu amender le texte dans un esprit consensuel.
- ▶ Les **Communications introductives** sur le thème central du Forum, la Construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest qui sont des textes introductifs aux différents ateliers organisés pendant le Forum. Ces documents reflètent essentiellement le point de vue de leur auteur. Chacun de ces documents a ensuite fait l'objet d'une discussion en plénière ou en atelier.
- ▶ Le texte in extenso du **Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance** présenté et commenté par le Général Diarra, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO, en charge des Affaires politiques, de défense et de sécurité.
- ▶ La **Plaquette d'information** expliquant les enjeux du Forum et fournissant des informations pratiques sur l'organisation de l'événement.
- ▶ Les **Discours d'introduction** aux travaux du Forum incluant les discours d'ouverture et de clôture des représentants du Président Mathieu Kérékou repris in extenso.
- ▶ Les **Synthèses des travaux** des cinq ateliers (2 sur les partis politiques ; 2 sur la société civile et 1 sur les médias) reprenant l'essentiel des discussions dans chacun des ateliers, rédigées par les présidents et rapporteurs des ateliers, choisis parmi les participants.
- ▶ La **Liste des participants** qui est la photographie exacte des participants et diffère ainsi de la liste des invités. Pour des raisons éditoriales, nous n'avons pas retenu toutes les coordonnées des participants. Celles-ci sont disponibles au Club à la demande.

AFRIQUE DE L'OUEST



Messages des Parrains

**Président Alpha Oumar Konaré,
Président de la Commission de l'Union Africaine,**

“Je voudrais saluer l’initiative que vous avez prise d’organiser un forum d’une telle importance et surtout la pertinence des objectifs que vous lui avez assignés. Le thème, notamment en ce qu’il se rapporte aux enjeux de la paix et de la démocratie, est d’une actualité brûlante pour notre continent.

Aussi voudrais-je par la présente, vous dire mon acceptation de compter au nombre des parrains de cette manifestation.

En souhaitant plein succès au Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile de l’Afrique de l’Ouest...”

**Président Mamadou Tandja,
Président du Niger et Président en exercice de la CEDEAO,**

“Ne pouvant prendre part à l’événement pour des raisons de calendrier, le Chef de l’État, qui accepte volontiers de compter parmi les parrains de votre forum, m’a chargé de vous transmettre ses félicitations et ses encouragements pour votre initiative en faveur de la démocratie, de la paix et du développement du continent africain¹.”

**Président Aristides Pereira,
Ancien Président de la République du Cap-Vert,**

“J’étais très sensible à votre invitation pour parrainer le Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile, dont les objectifs suscitent tout intérêt de la part de notre sous-région. Pour moi c’est un grand honneur, et c’est avec satisfaction que j’accepte votre sollicitation....”

1. Extrait de la lettre 00141/PRN/DIR/CAB du 24 juin 2005 adressée par M. Mamane Bachir Yahaya, Chef de Cabinet de S.E. Mamadou Tandja, Président de la République du Niger à M. Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest.

I. Déclaration finale du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile

Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest

Déclaration Finale

Cotonou (Bénin) 28 juin - 1^{er} juillet 2005

Préambule

1. Se sont réunis au Palais des Congrès à Cotonou, du 28 juin au 1^{er} juillet 2005, quelque 250 représentants des Partis politiques, des Médias et de la Société civile provenant des 15 pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ainsi que de la Mauritanie, du Cameroun et du Tchad. Ce Forum était organisé conjointement par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE et le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest.
2. Ce Forum avait pour principaux objectifs de favoriser le dialogue et l'interaction à l'échelle régionale entre ces trois catégories d'acteurs autour de leur rôle respectif et commun dans la prévention des conflits, la construction et la consolidation de la paix et de la démocratie aux niveaux local, national et régional. Ce Forum avait également pour objectif de permettre la mise en réseau de ces divers acteurs et leur implication concertée dans l'action.

Remerciements

3. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Mathieu Kérékou, Président de la République du Bénin. Prononçant le discours d'ouverture au nom du Président Kérékou, Monsieur Pierre Osho, Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale, a passé en revue les progrès réalisés au cours des dernières décennies et les défis à relever par chaque catégorie d'acteurs. Il a par ailleurs invité les participants à dégager une plate-forme consensuelle, rigoureuse et cohérente des grandes actions à mener en faveur de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest.
4. Lors de la cérémonie d'ouverture, Monsieur John Igué, Président du Club de Veille, a exprimé au nom de tous les participants ses vifs remerciements au Président de la République du Bénin et au Gouvernement pour avoir

accepté et facilité la tenue de ce Forum au Bénin. Il a rappelé que la paix et la bonne gouvernance constituent les principaux piliers du développement et invité les participants à trouver des moyens de transcender les barrières de toutes sortes pour identifier des alternatives de solidarité et de paix durable pour la région. Monsieur Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, a remercié très chaleureusement Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Mamadou Tandja, Président du Niger et Président en exercice de la CEDEAO, et Monsieur Aristides Pereira, ancien Président de la République du Cap-Vert, d'avoir bien voulu accepter de parrainer cette rencontre. Il a par ailleurs rappelé que l'Afrique de l'Ouest avait connu de profondes transformations au cours des dernières décennies et qu'en conséquence, cette région ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation, capable d'adaptations et de changements.

Déroulement des travaux

5. Les travaux du Forum ont été organisés de la façon suivante :
 - a. Présentation et échanges de vues sur le document préparé par le Professeur Abdoulaye Bathily sur l'état des lieux de la démocratie en Afrique de l'Ouest ;
 - b. Présentation et échanges de vues sur le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. Le Général Cheick Oumar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO, a animé cette session. Participait également à cette rencontre, le Parlement de la CEDEAO, représenté par son Président le Professeur Ali Nouhoum Diallo, et l'Honorable Assan Seibou, Premier Secrétaire parlementaire ;
 - c. Échanges de vues et recommandations sur la place et le rôle des trois catégories d'acteurs participant au Forum dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ; un document introductif a été mis à la disposition de chaque groupe de travail préparé respectivement par Messieurs Massaër Diallo sur les Partis politiques, John Igué sur la Société civile et Chérif Elvalide Sèye sur les Médias ;
 - d. Restitution des travaux des groupes de travail et débats en plénière ;
 - e. Examen du Rapport de synthèse et adoption de la Déclaration Finale du Forum.
6. La synthèse des échanges en ateliers et en débats pléniers reflète la convergence et la complémentarité des acteurs dans leur diversité et dans leurs spécificités. La dynamique des échanges a révélé une volonté de

décloisonnement et de synergie pour atteindre des objectifs communs de paix et de consolidation de la démocratie dans la région.

Recommandations

7. Les participants au Forum ont adopté les recommandations suivantes dont ils souhaitent une mise en œuvre effective :

Recommandations générales

- a. Le dialogue entre les trois catégories d'acteurs doit être renforcé tant à l'échelle régionale que nationale ;
- b. Il convient de tenir compte des contextes socioculturels africains et de la nécessaire revalorisation des langues nationales comme vecteur principal de communication pour l'enracinement et l'appropriation des valeurs universelles de la démocratie ;
- c. Une importance primordiale doit être accordée par toutes les catégories d'acteurs à la formation citoyenne et à une éducation à la paix et à la démocratie, particulièrement à moralisation de la vie publique et aux respects des Droits humains ;
- d. Le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO doit être ratifié par les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, dans les meilleurs délais ;
- e. Les acteurs des trois groupes (Partis politiques, Médias et Société civile) s'engagent à étudier la possibilité d'organiser le même type de Forum au niveau national ;
- f. Les conclusions du Forum seront portées à la connaissance des Etats par les canaux appropriés et notamment par l'intermédiaire de la CEDEAO pour ses pays membres, et diffusées dans les autres pays participants et au-delà ;
- g. Les participants ont demandé au Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest et au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de renforcer leur partenariat afin de pérenniser le Forum sur la base d'une large concertation.

Recommandations sur les Partis politiques

- a. Le respect de la Constitution adoptée démocratiquement doit constituer la règle à suivre ; sa modification ne devrait intervenir que dans le cadre des dispositions prévues au titre de la dite Constitution ;
- b. Les participants ont demandé que soient abandonnées les pratiques du monolithisme hérité des régimes du parti unique ou d'exception,

notamment dans la gouvernance politique et la sphère des médias publics ;

- c. Il est souhaitable que des mesures soient adoptées (code électoral consensuel, cadre permanent de concertation, statut de l'opposition, statut des anciens chefs d'Etat) pour mettre en confiance et sécuriser les acteurs afin de stabiliser et enraciner la démocratie ;
- d. La mise en place d'organismes crédibles et impartiaux par l'ensemble des parties prenantes en vue d'organiser des élections transparentes et régulières doit être généralisée ;
- e. Afin de garantir l'édification de l'Etat de droit et la neutralité de l'administration, il est souhaitable de séparer les fonctions de chef d'Etat et de chef de parti politique ;
- f. Les partis politiques doivent développer des projets de société et des programmes en conformité avec les valeurs, les normes et les principes démocratiques bannissant toute logique discriminatoire d'ordre religieux, ethnique, régionaliste ou sexiste.

Recommandations sur la Société civile

- a. Les participants ont réaffirmé le rôle important dans la construction et la consolidation de la paix et de la démocratie ;
- b. La société civile doit être associée à tout processus de consultation et de concertation inhérent à la vie démocratique ;
- c. Une plus grande place doit être donnée à l'éducation civique et politique des jeunes en y associant les systèmes formels et non formels d'éducation ;
- d. Il a été demandé qu'une politique volontariste de promotion et d'inclusion renforcée des femmes soit développée notamment par leur participation aux processus de prise de décision.

Recommandations sur les Médias

- a. Les participants ont demandé que soit mise en place une autorité de régulation dans les domaines de l'information et de la communication aux niveaux national et régional ;
- b. Ils ont encouragé la promotion de la liberté de presse par la formation des journalistes, leur protection contre les pratiques liberticides dans le respect de la légalité et de la déontologie, et par le pluralisme des médias, plus spécifiquement de la presse audio-visuelle ;

- c. Ils ont réaffirmé la nécessité que tous les acteurs disposent d'un accès équitable aux médias publics en vue de consolider la démocratie.

Remarques générales

- ▶ Les participants ont eu une approche consensuelle sur l'importance de l'intégration régionale pour favoriser la résolution des conflits, la préservation de la paix et l'enracinement de la démocratie ;
- ▶ Les participants ont réaffirmé les liens indissolubles entre la Paix, la Démocratie et le Développement ainsi qu'une meilleure répartition des richesses ;
- ▶ Le recours à la violence ou à l'arbitraire sous quelque forme que ce soit, ne doit constituer d'aucune manière le mode d'accès et d'exercice du pouvoir. Les participants ont proclamé leur attachement à la négociation, à la concertation et à la recherche consensuelle de compromis au bénéfice du plus grand nombre pour consolider la démocratie dans ses principes fondamentaux et pour résoudre les conflits.

Les Participants, à Cotonou, le 1^{er} juillet 2005.

II. La construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest

1. « La démocratie en Afrique de l'Ouest : état des lieux », par le Professeur Abdoulaye Bathily _____ 23
2. « Rôle et responsabilités des partis politiques dans la construction de la démocratie et la paix en Afrique de l'Ouest », par M. Massaër Diallo, *Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest* _____ 33
3. « Place et rôle de la société civile dans la construction de la démocratie et la paix », par M. John Igué, *Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest* _____ 43
4. « Médias, conflits, paix et démocratie en Afrique de l'Ouest », par M. Chérif Elvalide Seye, *Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest* _____ 55
5. « La CEDEAO et le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance dans la construction de la Paix et la Démocratie », par le Général Cheick Oumar Diarra, *Secrétaire exécutif adjoint aux Affaires politiques, de défense et de sécurité de la CEDEAO* _____ 63
6. Le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (Document) _____ 71

1. « La démocratie en Afrique de l'Ouest : état des lieux »

I Professeur Abdoulaye Bathily

Ancien vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, professeur d'histoire à l'Université Cheikh Anta Diop, M. Abdoulaye Bathily est aujourd'hui député au Sénégal et parlementaire de la CEDEAO.

Dans sa communication introductive, il dresse un état des lieux de la démocratie en Afrique et remet en cause certaines idées reçues notamment sur l'origine exogène du vent démocratique qui a soufflé sur l'Afrique de l'Ouest au début des années 1990.

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique de l'Ouest a connu des changements sans précédent dans la vie politique intérieure des États et les rapports entre ces derniers. Des acteurs intervenant dans divers secteurs de la vie sociopolitique ont participé, sous des formes, des médiations multiformes, à des transformations essentielles, à une certaine redéfinition des statuts et rôles. Autrement dit, l'on a assisté à une relative démocratisation dans la région. L'évaluation à mi-parcours de ce processus de démocratisation permet de suivre à la trace la nature de l'ampleur ainsi que les perspectives desdits changements.

Sous ce rapport, l'on peut retenir au moins quatre dimensions essentielles des défis de la démocratisation dans la région :

- ▶ Le contexte historique de la démocratisation en Afrique ;
- ▶ Les caractères originaux du processus tel qu'il s'est déroulé en Afrique de l'Ouest ;
- ▶ Le bilan actuel de la dynamique démocratique dans la région ;
- ▶ Quelques perspectives possibles de la démocratisation en cours.

Contexte historique de la démocratisation en Afrique

A la fin des années 80 et au début des années 90, les débats sur la démocratisation en Afrique étaient dominés par la controverse sur l'influence

respective des facteurs externes et internes dans le déclenchement de ce phénomène historique. Si à cette période initiale, nombre d'observateurs semblaient accorder plus d'attention à la chute du Mur de Berlin et au discours de La Baule² du président François Mitterrand comme facteurs déterminants de la démocratisation, des analyses plus pointues des réalités africaines montraient déjà le caractère avant tout endogène des changements qui se dessinaient. Les facteurs externes précités étant plutôt des détonateurs dudit processus.

La revendication démocratique telle qu'illustrée par le pluralisme politique et identitaire actuel, plonge ses racines dans l'échec du Parti unique en tant qu'instrument de construction de l'Etat-nation qui avait été le projet politique des coalitions de libération anticoloniale. Presque partout, dans les pays libérés du colonialisme, le Parti unique ou dit dominant a abouti au mimétisme idéologique, au culte de la personnalité du « père de la nation » ou du dictateur militaire et par voie de conséquence, à l'étouffement des idées politiques, à l'oppression des identités considérées comme minoritaires dans l'espace public 'national'.

Au lieu que la tentative de construction de la nation s'appuie sur une stratégie d'épanouissement dynamique et solidaire des sensibilités politiques et des identités sociales et culturelles, elle s'est plutôt engagée dans une voie jacobine qui, à la longue, a sécrété et nourri des tensions de plus en plus vives qui ont fini par annihiler le projet politique de construction d'une nation homogène. De plus, la chute effrénée des prix des matières premières dès le milieu des années 60 et qui sonna le glas de l'optimisme né de Bandoeng, ajoutée au poids de la dette, conduisit à la dégradation du climat économique, provoquant du coup l'érosion des bases du projet politique national. Malgré de courtes périodes de prospérité engendrée notamment par la croissance éphémère de certains pays favorisés par des hausses périodiques de quelques matières premières (cacao, café, arachide, phosphate, uranium), les années 60-70 furent une période de crise avec comme tournant le plus dramatique la mise en œuvre des plans de stabilisation puis d'ajustement structurel à partir des années 80.

Sans doute, le bilan complet des conséquences des programmes d'ajustement structurel (PAS) reste à faire. Mais les études les plus pertinentes s'accordent à montrer qu'ils n'ont nulle part conduit à une prospérité économique soutenue et encore moins jeté les bases d'un développement économique durable et de la stabilité politique et sociale.

La stratégie de la réduction de la pauvreté qui est devenue ces dernières années la nouvelle voie obligée pour des pays ayant connu plus de deux décennies d'ajustement, est la preuve de l'exacerbation de la crise africaine.

La revendication démocratique a été ainsi impulsée avant tout par un vaste mouvement de résistance des acteurs des différents secteurs des sociétés africaines face à la dégradation de leurs conditions d'existence sous les effets cumulés de l'échec du projet national et des PAS. En d'autres termes, la démocratisation en tant que processus, reflète un complexe revendicatif extrêmement contradictoire. Elle se fonde sur le rejet de l'autoritarisme des régimes « nationalistes » issus de la décolonisation ; mais dans le même temps, elle exprime la révolte contre les effets économiques et sociaux des politiques libérales mises en œuvre par l'ajustement structurel.

Le déclin des productions agricole et industrielle induites par la mondialisation libérale, l'accroissement du chômage, la réduction des budgets sociaux, le poids de la dette, ont déstructuré les formations sociales à une vitesse d'autant plus grande que les fléaux naturels (sécheresse – désertification) rendaient encore plus précaires la vie dans les campagnes. La crise sociale endémique des dernières décennies a, ce faisant, enclenché la dynamique de « délégitimation » de l'État qui à son tour a ouvert les vannes à des formes variées de contestation de l'ordre établi.

C'est à la lumière de ce Léviathan que constitue l'espace public africain de la période écoulée que l'on peut repérer les particularités et les modalités du déploiement du processus démocratique en Afrique de l'Ouest.

Spécificités du processus démocratique en Afrique de l'Ouest

A l'exception de la zone des Grands Lacs avec le génocide au Rwanda, le processus de démocratisation a connu plus de tumulte en Afrique de l'Ouest que partout ailleurs sur le continent africain. En effet, cette région a enregistré au cours des deux dernières décennies, les conflits les plus longs et les plus sanglants.

Au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, le processus de démocratisation se déroule dans un contexte de guerre civile, aux conséquences dévastatrices dans tous les domaines de la vie des populations. Dans d'autres pays comme le Sénégal, la Casamance connaît depuis 1982, une rébellion que les autorités ont eu de la peine jusqu'ici à juguler. Si le Mali et le Niger ont réussi à mettre fin aux insurrections touareg, toute la bande

sahélienne, de la Mauritanie au Niger demeure une ceinture de feu autour de la région. Le repli de certains groupes armés « islamistes » liés ou non à Al Qaïda, dans le Sahara, avec leur expertise idéologique et guerrière, constitue une menace durable sur la stabilité de tous les pays du Sahel.

Les pays épargnés directement par les conflits armés internes n'échappent cependant pas aux effets indirects et aux phénomènes de dominos induits par ces conflits. A l'intérieur de chaque pays, les tensions connaissent sans exception un niveau d'intensité plus ou moins vif, découlant du degré de la crise économique et sociale ambiante. L'Afrique de l'Ouest offre le spectacle d'une zone volcanique avec des foyers en éruption et d'autres en veille. Chaque espace national porte en lui les ingrédients d'un cocktail qui n'attend qu'une étincelle pour exploser.

La simultanéité de ces conflits avec l'émergence du processus démocratique a conduit certains observateurs peu aux faits des réalités africaines, à formuler des jugements réducteurs sur la nature de ces conflits. Pour certains, ces conflits ne seraient que le reflet des « traditionnelles guerres tribales ou interethniques », tandis que d'autres y voient la manifestation de l'intolérance religieuse générée par le fondamentalisme islamique, et dans une moindre mesure le fondamentalisme chrétien.

En réalité, ces conflits plongent leurs racines dans un substrat économique, social et politique tel que forgé par l'histoire. L'examen au cas par cas des conflits ouest-africains montre toute l'importance des facteurs historiques. Ces conflits sont le produit d'une longue sédimentation des processus vécus par les formations économiques et sociales.

La colonisation et l'Etat-nation post-colonial se sont imposés à des réalités politiques et socioculturelles et, de manière insidieuse, continuent de marquer la vie des populations. Les frontières nées du partage colonial et que les Etats-nations se sont efforcés de consolider, ont bloqué les dynamiques politiques et culturelles antérieures en créant pour nombre de communautés une vie de ghetto en contraste avec la grande mobilité caractéristique de l'ère précoloniale. Il en est résulté des bouleversements accentués par les politiques de « mise en valeur » et de gestion discriminatoire des populations à l'intérieur des territoires coloniaux (nomades / sédentaires – zones économiquement utiles / zones de réserves – colonie centre / colonie périphérique ...). Dans une large mesure, les conflits demeurent des conséquences de la marginalisation à plusieurs niveaux. Et dans la plupart

des cas, l'indépendance n'a pas entraîné une modification majeure des stratégies coloniales de gestion des populations.

Le discours idéologique de l'Etat-nation répandu par les élites dirigeantes n'a exercé que peu de prise sur la majorité de la population. A l'exception des terrains de football lorsque se déploie l'équipe « nationale » contre une autre équipe « nationale », les dirigeants et les peuples sont en déphasage constant.

L'analyse des causes des différents conflits montre le rôle décisif des politiques internes de marginalisation de certains groupes ou catégories de population dans l'espace « national ». Cette marginalisation prend des formes variées qui reflètent l'échec des tentatives de construction d'Etat-nation sur le modèle européen. Tantôt par penchant partisan délibéré, tantôt au nom d'une volonté de « modernisation » de la vie politique, les élites dirigeantes ont développé des politiques d'exclusion qui ont jeté à la périphérie de l'espace national de nombreux groupes et communautés qui se trouvent ainsi exclus de toute participation significative à la gestion des affaires du pays.

Presque partout, une minorité s'arroge le pouvoir et s'y maintient par des formes plus ou moins violentes (manipulations de la constitution, fraudes électorales massives, coups d'Etat, exacerbations des particularismes). Il en résulte des formes de réaction multiples qui vont de la résistance passive, aux insurrections périodiques, voire la révolte armée.

La nouvelle citoyenneté induite par les frontières de l'État post-colonial est vécue comme un traumatisme par les populations à la base. Elle est en porte à faux avec l'histoire et les aspirations quotidiennes de ces populations à une libre circulation de leurs personnes et biens.

Alors même que le colonialisme pour ses propres intérêts avait réalisé selon certaines modalités l'intégration à l'échelle sous-régionale (Afrique occidentale française, British West Africa), l'indépendance négociée dans le cadre de la balkanisation a été à l'origine d'une dynamique de tensions entre les États et à l'intérieur de ceux-ci, entre populations contraintes de se forger une nouvelle identité en fonction des errements du discours et attitudes des groupes dirigeants. Le rejet de l'étranger défini selon des critères historiques sélectifs, devient une caractéristique du discours de quelques dirigeants politiques en mal de légitimité face à une situation de débâcle économique et de désarroi social, imputables non à l'étranger, mais plutôt à la stratégie de « développement » en cours.

Dans les pays atteints par la phase de révolte armée, la guerre civile pervertit les institutions de l'État. Les forces armées et de sécurité, l'appareil judiciaire et tous les instruments de régulation qui permettent un fonctionnement républicain de l'État, sont dépouillés de leurs rôle d'intégration nationale, pour n'être plus que des outils au service de factions ou de groupes à base ethnique ou régionale. Dans ces conditions, le système démocratique se trouve piégé de manière durable.

Les conflits du Libéria, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire pour ne citer que les plus violents, découlent de politiques de marginalisation voire d'exclusions réelles ou perçues comme tel par des segments plus ou moins importants de la population. Les oppositions entre groupes ethniques ou ressortissants d'espaces géographiques différents ou encore des dissensions religieuses, découlent avant tout de l'instrumentalisation des catégories identitaires par les dirigeants politiques dans leur course pour la conquête ou la conservation du pouvoir. Ces formes d'instrumentalisation du processus politique relève de la même logique que l'exploitation de la xénophobie, du racisme ou de l'antisémitisme par l'extrême droite dans les pays développés en crise. Les effets économiques et sociaux des PAS mentionnés plus haut sont en Afrique de l'Ouest comme ailleurs le terreau qui alimente ces conflits.

Au regard des transformations en cours, l'Afrique de l'Ouest offre plus que les autres régions, le spectacle d'un processus de démocratisation tourmenté, constamment menacé dans sa continuité. L'originalité de ce processus découle de la conjonction de phénomènes historiques multiples.

Bilan de la démocratisation en Afrique de l'Ouest

Au terme de près deux décennies, le bilan de la démocratisation reste encore très contrasté. La quasi-totalité des pays de la région offre de nombreux signes d'instabilité politique durable. Certains sont en proie à des conflits non encore apaisés (Côte d'Ivoire) ; d'autres avec l'appui de la communauté internationale, cherchent avec beaucoup de difficultés, la voie de la paix civile (Libéria – Sierra Leone – Guinée-Bissau) ; d'autres encore connaissent des soubresauts qui témoignent des multiples séquelles des périodes d'exception. Même le Sénégal qui a connu une évolution relativement stable avec une alternance démocratique pacifique, affiche depuis quelque temps, des indicateurs d'une instabilité dont l'avenir dévoilera toutes les dimensions. Pour tout dire, l'Afrique de l'Ouest vit une période de transition démocratique particulièrement heurtée.

Dans les pays ravagés par les conflits armés, le processus démocratique se trouve handicapé par plusieurs facteurs qui conditionneront sans doute pendant longtemps encore l'évolution d'ensemble de la société. La cristallisation des identités ethniques et/ou régionales que les conflits ont engendrée, a dénaturé le caractère de la compétition politique entre les acteurs. La compétition entre ces derniers qui devait se dérouler autour de projets de société fondés sur l'inclusion des divers segments de la communauté nationale, se réduit à un combat pour l'exclusion de l'autre. Le désastre économique provoqué par la guerre, la déstructuration du tissu social du fait des déplacements forcés sans compter la violence généralisée, ont favorisé encore plus les tendances à l'exclusion mutuelle des acteurs.

Dans un tel contexte de méfiance systématique, l'épanouissement du débat démocratique ne peut que devenir un leurre. Dès lors, il n'est pas pessimiste d'avancer que des pays comme le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire mettront du temps à tourner de manière définitive les pages de traumatismes graves dont ils ont été victimes. C'est dire que le rythme de la démocratisation connaîtra sans aucun doute un pas assez lent.

Au Togo et en République de Guinée (Conakry), le processus de démocratisation reste encore très marqué par les fortes séquelles du système du parti unique à l'ancienne avec une influence plus prononcée que partout ailleurs du militarisme. Dans ces deux pays, malgré plusieurs décennies de multipartisme, les forces armées exercent encore un rôle déterminant dans la dévolution du pouvoir et les mécanismes de gestion des populations à tous les niveaux comme le montrent les péripéties des crises qui secouent les régimes en place. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger qui comme les deux autres pays précédents, avaient aussi connu des transitions du système d'exception vers le multipartisme, semblent pour l'heure, faire montre d'une adaptation plus rapide aux contraintes de la démocratisation malgré des péripéties tragiques. Au Nigeria, le poids de la culture militaire et l'influence des groupes oligarchiques propagateurs de discours identitaires (ethniques ou religieux), handicapent encore le processus en cours.

Ce qu'on appelle l'exception sénégalaise quoique souvent vantée comme exemple de progrès démocratique stable, a cependant connu des épisodes de reculs. En effet, l'alternance réalisée le 19 mars 2000 a ouvert une nouvelle période de tensions persistantes entre acteurs politiques. Ce qui démontre de manière éloquente que les acquis démocratiques restent toujours une œuvre inachevée.

Dans un contexte où la pauvreté s'étend, la démocratie politique se trouve menacée en permanence. En plus des conflits et de la pauvreté, un troisième facteur défavorable au processus démocratique, découle des leaders politiques. Ces derniers, particulièrement ceux qui sont au pouvoir, sont prompts à signer des engagements internationaux sur les principes de bonne gouvernance (CEDEAO, Mécanisme de revue des pairs du NEPAD, Union africaine, Nations unies, etc.) mais dans la pratique, ils se livrent très souvent à des manipulations de la Constitution, des lois et règlements en matière électorale en vue de se maintenir (se perpétuer) au pouvoir. Là où les fraudes électorales ne suffisent point, l'on a recours aux stratégies d'exclusion qui sapent les fondements légaux et légitimes de l'État ouvrant ainsi la voie à la déstabilisation du pays comme indiqué plus haut.

Des leaders de l'opposition qui ne manquent pas de dénoncer de telles dérives des tenants du pouvoir, ne sont pas aussi indemnes des mêmes travers. Plus grave, certains d'entre eux les reproduisent avec autant, sinon plus de zèle, une fois installés au pouvoir.

Ainsi, le processus de démocratisation tel qu'il se déroule, soulève la question générale de la crédibilité du leadership africain. La cohérence entre le discours et la pratique politique se pose de façon générale. Autrement dit, bien des interrogations sont soulevées quant à la pertinence de maints projets politiques par rapport aux défis d'un développement durable. Par ailleurs, les politiques économiques en cours et qui demeurent marquées par les conditionnalités (privatisations au profit exclusif des firmes multinationales – la suppression des subventions aux secteurs économiques vitaux, à la santé, à l'éducation), constituent des obstacles tout aussi évidents à la démocratisation. La démocratie qui induit le pouvoir de représentation, ne peut revêtir tout son sens si elle ne s'accompagne pas de la liberté de définir des choix économiques et sociaux conformes aux véritables besoins et aspirations des populations. Or, en l'état actuel, les PAS, comme les Documents Stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), constituent des recettes concoctées plutôt par les bailleurs de fonds que les acteurs nationaux, y compris les exécutifs, les assemblées législatives qui se contentent de les avaliser comme lois et/ou décisions à appliquer. Au cours de ces exercices, la participation des populations n'est souvent que formelle. Pour l'essentiel, tout se décide en dehors d'elles. Ce qui ne peut que conduire au rejet, à la méfiance, au mieux à l'indifférence par rapport à de telles initiatives.

En dépit des obstacles sus mentionnés, la marche de la région vers une démocratie apaisée se trouve cependant favorisée par d'autres facteurs qui ne cessent de s'affirmer au cours de la dernière décennie. Dans tous les pays, une opinion publique est née et ne cesse de se consolider comme un facteur moral qui pèse sur les gouvernants et les acteurs de tous bords. La diffusion des idées favorisées par les grands moyens de communication de masse et l'urbanisation accélérée, jouent à cet égard un rôle déterminant. L'écho des luttes des peuples à travers le monde tel que rapporté par les médias, exerce incontestablement une influence sur le comportement de l'opinion publique africaine dans son ensemble.

La presse privée et indépendante (écrite et audiovisuelle) si faible et peu professionnelle qu'elle soit, influence le cours des événements. Une des conséquences positives de la démocratisation, c'est le pluralisme médiatique dans tous les pays de la région. Ce développement du pluralisme médiatique demeure inégal en quantité et en qualité. Contrairement à l'Afrique de l'Est où paraissent des journaux en langues nationales africaines (swahili par exemple), la presse écrite en Afrique de l'Ouest utilise presque exclusivement les langues des colonisateurs (français, anglais et portugais). Son influence est relativement limitée par rapport à la presse orale en langues nationales. L'influence de la télévision est de loin plus puissante que celle des autres médias. Mais le monopole de fait qu'exercent les régimes en place sur ce média, ne contribue pas à l'accélération du processus de démocratisation. Malgré l'installation d'organes de régulation un peu partout, le pluralisme véritable s'installe encore difficilement. Dans tous les pays, la télévision reste avant tout un instrument de propagande au service du pouvoir. Nul doute qu'au cours des débats, les hommes et les femmes de médias présents, nous édifierons davantage sur cette dimension de la démocratisation dans la région.

Par ailleurs, l'on assiste partout à la montée des mouvements citoyens avec l'élargissement et le renforcement des capacités de la société civile, même si ces capacités dépendent encore pour l'essentiel de l'appui extérieur. Les organisations de défense des droits de l'homme ont, à côté de certaines forces politiques et des syndicats, contribué de par leur action, au recul de l'arbitraire des pouvoirs établis. Les associations de consommateurs et d'autres formes d'organisations de défense des intérêts économiques ont joué le rôle de relais crédibles de certaines revendications portées par les États eux-mêmes ou d'autres secteurs économiques (paysans) de la société. C'est par exemple le cas de la révolte contre la TVA au Niger, les luttes pour

un commerce équitable notamment autour du coton ainsi que la question de la dette qui vient de remporter une première victoire avec la décision des Ministres du G8 d'annuler la dette des PPTE.

Perspectives de la démocratisation en Afrique de l'Ouest

L'histoire tourmentée et l'état préoccupant du processus démocratique n'inspirent aucun excès d'optimisme. Mais ils n'autorisent pas non plus le discours des afro-pessimistes de tous bords. L'analyse des phénomènes en cours dans la perspective de la durée fonde plutôt une vision optimiste.

Dans de nombreux secteurs de la société, la prise de conscience s'affirme pour traduire en actes les projets d'un développement fondé sur des stratégies alternatives. A cet égard, l'intégration régionale est perçue de manière consensuelle comme une voie obligée qui permettra de transcender l'héritage de Berlin et de la colonisation, mais aussi les conséquences néfastes de la mondialisation sauvage.

L'on perçoit de plus en plus la nécessité d'accompagner la démocratisation à l'intérieur des frontières nationales avec une option unitaire d'intégration politique qui seule aiderait l'Afrique à se dresser comme un nouveau pôle partenaire à part entière, dans le dispositif stratégique mondial. La démocratie politique doit s'articuler à la lutte pour la démocratie économique. Les deux demeurent étroitement liées.

Heureusement en dépit des soubresauts notés ici et là et de temps à autre, les dynamiques profondes en cours semblent irréversibles. Dès lors, elles ne peuvent que conduire à une consolidation du processus démocratique. Du coup, toutes les énergies créatrices des différentes composantes des nations pourraient être mises à contribution, valorisées, pour un développement soutenu de nos États, de notre peuple.

Ces perspectives interpellent au premier chef la responsabilité du leadership africain.

Un mouvement citoyen autonome et dynamique peut et doit contribuer, par sa pression constante, à l'émergence d'un leadership conscient et responsable.

2. « Rôle et responsabilités des partis politiques dans la construction de la démocratie et la paix en Afrique de l'Ouest »

▮ M. Massaër Diallo, Secrétariat du CSAO

M. Massaër Diallo, politologue, est le Responsable de l'Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité au sein du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE. Avant de rejoindre le CSAO, il dirigeait l'Université des Mutants de Gorée et enseignait l'anthropologie et la philosophie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Son texte introductif aborde la place et la fonction des partis politiques dans l'histoire et les mutations de la région, et leurs responsabilités dans la sauvegarde de la paix civile et la construction de la démocratie.

Contexte régional et défis

Les partis politiques sont des acteurs clef dans l'espace public. Leurs fonctions, activités et problèmes sont fortement déterminés par le contexte³.

Celui-ci est, certes, national mais il dépend aussi profondément des dynamiques régionales sur les plans historique, politique, économique et socioculturel. D'ailleurs, bon nombre de partis politiques impliqués dans la période de transition de la colonisation aux indépendances puis au début de l'ère post-coloniale avait un ancrage, un caractère ou des connections régionales.

Jusqu'aux années 90, la région est restée dominée par le monopartisme et le système dit des « partis-Etats »⁴. Le processus d'émergence d'un modèle de démocratie libérale post-coloniale⁵ a connu une phase d'accélération au tournant des années 90 avec l'épisode des conférences nationales qui ont ouvert une période d'éclosion du pluralisme démocratique dans une région connaissant par ailleurs une forte explosion démographique avec un rajeunissement significatif.

3. Le phénomène politique partisan semble historiquement exogène; son avènement est lié en Afrique de l'Ouest au prolongement de la vie politique métropolitaine dans les colonies, mais aussi à l'émergence d'une élite endogène en position de lutte pour l'indépendance.

4. Le parti-Etat était caractérisé par une gestion exclusive du pouvoir politique mais aussi de l'administration de la république par un seul parti, se présentant comme le socle de légitimité et le « patron de garantie » de l'Etat. Ce parti unique au plan légal s'imposait comme cadre obligé pour tous ceux qui postulaient à des positions de responsabilité politique ou même technique. Ses stigmates sur l'appareil d'Etat de beaucoup de pays et la survivance de sa logique dans les comportements de bon nombre de partis au pouvoir dans l'ère actuelle constituent des facteurs importants de la crise de gouvernance contemporaine.

5. Il y a eu pendant l'époque coloniale, dans la plupart des pays de la région un multipartisme qui n'était que le prolongement de la vie politique métropolitaine; ceci a déterminé l'émergence d'une classe politique interne restreinte reliée au métabolisme politique de la puissance dominant le pays.

6. Toutes les données démographiques sont tirées de l'analyse de Bossard L. et Heinrigs P.: Analyse régionale des indicateurs socio-économiques ouest-africains, WABI et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE. Paris, sept. 2004.

7. « S'il est vrai que le niveau de sécurité alimentaire par personne est à peu près le même aujourd'hui qu'il y a quarante ans », il convient de savoir que « pour maintenir ce niveau, les habitants de la région ont dû augmenter leur production de 300 % » notamment face au défi de la plus forte croissance démographique du monde. Plaquette de présentation du SCSAO. Janvier 2005.

8. Il s'agit, comme le précise Laurent Bossard dans une note du SCSAO, d'une « transition démocratique et d'une transition démographique » : la particularité paradoxale en est une faiblesse relative du corps électoral qui tourne autour de 50 % de la population (ceux qui ont 18 ans et plus) alors qu'en Inde – où la population de moins de 18 ans est de 25 % – le corps électoral est constitué de 75 % de la population.

Actuellement de 295 millions d'habitants, la population de la région atteindra 430 millions d'ici à 2020⁶. Les moins de 15 ans y atteignent la proportion de 45 %.

Marquée par un taux de pauvreté élevé qui affecte près de 50 % de la population, la région est pourtant porteuse de grandes potentialités humaines, culturelles et naturelles. Mais c'est dans le silence, à l'écart d'une politique consciente et concertée, que ses peuples ont démontré une grande capacité à faire face à un immense défi alimentaire⁷ et démographique.

Que peut et que doit donc faire la politique pour amplifier ces dynamiques sociales et économiques, pour valoriser cette énergie et ces potentiels et relever les défis ?

Comment dans cette perspective les partis politiques doivent-ils agir pour mieux mériter de parler au nom de ces peuples en demande de paix, de liberté, de démocratie et de progrès économique et social ?

La politique en Afrique de l'Ouest n'est pas seulement soumise à des contraintes sociales économiques et démographiques. Elle butte également sur des obstacles qui font de la démocratisation un processus discontinu et inachevé. En témoignent :

- ▶ La résurgence des coups d'Etat dans certains pays ;
- ▶ La récurrence de crises de dévolution du pouvoir qui dénotent les difficultés de l'alternance démocratique à fonctionner et à crédibiliser les démocraties postulées par les Constitutions ;
- ▶ Les atteintes aux droits et libertés des citoyens dans les situations de crises et même en dehors d'elles (arrestation, emprisonnement, voire assassinats de journalistes ou d'opposants...);
- ▶ Un déficit fréquent de projet de société et de programme précis pouvant favoriser la saine compétition et l'émulation dans le jeu politique ;
- ▶ Un fort déficit de citoyenneté et de culture démocratique qui favorise l'intolérance et la défiance ;
- ▶ Une absence fréquente d'autonomie financière qui hypothèque la liberté et/ou la solidité des partis et favorise la clientélisation des militants ;
- ▶ Une fragilisation ou remise en cause de la paix civile par des conflits violents, des soulèvements ou des rivalités politiques ayant atteint le seuil de l'antagonisme.

Les données sociopolitiques et démographiques indiquent une double transition déjà bien amorcée⁸ qui décuple les défis posés à la région et à

ses acteurs. Ceux-ci, dans la diversité de leurs rôles, sont interpellés par la nécessité d'agir pour :

- 1) Construire la démocratie avec un peuple très jeune. Près de la moitié de la population régionale, donc une part substantielle du poids démographique, n'a pas d'impact électoral direct (faute d'avoir l'âge de voter) tout en étant porteuse d'une forte demande sociale (en santé, alimentation, éducation et formation entre autres). A défaut d'être correctement prise en charge par une politique pertinente et d'évoluer dans un cadre socioculturel stable, cette tranche d'âge alimente facilement le fléau grandissant des enfants exposés à l'enrôlement dans les conflits armés, à la mendicité dans des villes en forte expansion et aux trafics internationaux de toute sorte qui exploitent la déstabilisation des sociétés en crise. La structure démographique de la région révèle aussi l'urgence d'une relève car la tranche ayant plus de 59 ans représente à peine 3% de la population tout en continuant à déterminer largement la politique par la domination de ses leviers au niveau des Etats et des partis politiques ;
- 2) Piloter de manière efficiente le développement en donnant des réponses opérationnelles à la grande question de savoir où et comment vont vivre les 430 millions d'habitants d'Afrique de l'Ouest⁹ dans les quinze années à venir, c'est-à-dire juste le temps de deux septennats présidentiels ou trois législatures quinquennales ;
- 3) Prévenir et résoudre pacifiquement les conflits qui déstabilisent la région, affectent au moins la moitié des pays, et déchirent les sociétés en neutralisant en elles l'énergie indispensable au développement et à la victoire sur la pauvreté ;
- 4) Faire face à la très grande fragilité des Etats, à l'affaiblissement tendanciel du leadership de la classe politique dans beaucoup de pays avec un développement concomitant de rebellions armées et de dissidences multiformes porteuses de dislocations nationales ou territoriales ;
- 5) Prendre en main et remédier à la crise chronique de gouvernance qui aggrave le sous-développement et la perte de légitimité des Etats-nations soumis à de rudes épreuves de mise en question ;
- 6) Consolider la démocratie pluraliste tout en conjurant l'extrême fragmentation politique qui affecte l'espace public¹⁰ ;
- 7) Prendre conscience et résoudre les graves crises de dévolution du pouvoir et de relève politique qui affectent un nombre grandissant de pays¹¹. S'appuyer aussi sur les traditions africaines millénaires pour matérialiser la gouvernance démocratique dans le respect des Constitutions et de l'Etat de droit.

9. Cette question se pose dans et à tous les pays, et se traduit par de fortes tensions dans les réceptacles de la migration régionale comme la Côte d'Ivoire. La solution ne peut être que régionale et implique une forte prise de conscience régionale des acteurs, d'une part et la consolidation politique volontariste de la dynamique d'intégration, d'autre part.

10. Un pays comme le Bénin compte actuellement plus de 150 partis politiques, dont semble-t-il, seuls 27 seraient en conformité avec la Charte officiellement élaborée ; ses critères et principes permettent de faire la différence entre une existence de droit et la réalité politique effective de tout parti.

11. Quand il s'agit de respecter l'alternance démocratique, certains partis et leaders ayant ou non accédé au pouvoir de manière démocratique, tergiversent. L'alternance démocratique est éventuellement dénaturée par une dévolution familiale ou clanique du pouvoir politique républicain. Les leaders politiques d'aujourd'hui prennent plus facilement de libertés avec les règles démocratiques organisant la succession politique que leurs homologues de l'Afrique traditionnelle qui violaient plus difficilement les principes et mécanismes sacrés de dévolution ou d'accès au pouvoir.

La prise en main de ces défis suppose une implication et une prise en charge des processus et changements qu'ils comportent. Comment les partis politiques peuvent-ils effectivement être des promoteurs de changement (« drivers of change ») pour l'Afrique de l'Ouest dans la diversité de ses pays ?

La paix durable constitue l'une des conditions primordiales de la démocratie et du développement. Quelles peuvent être dans cette perspective la responsabilité et le rôle des partis politiques ?

Rôle et responsabilités des partis politiques dans la paix civile

Multiformes dans leurs appellations, leur organisation et leur statut, les partis politiques sont en principe des organisations d'encadrement et de mobilisation pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Cette finalité les spécifie par rapport aux autres types d'acteurs évoluant dans l'espace public. Mais cette fonction détermine aussi le champ de responsabilité des partis politiques. Ils sont ainsi, dans une certaine mesure comptables directement ou indirectement des questions de gouvernance mais aussi des problèmes liés à la paix civile.

En effet, dans l'étiologie des conflits en Afrique, la question du pouvoir politique figure parmi les principales causes de conflits¹². La conquête du pouvoir politique (sur des puissances coloniales ou des forces rivales) a revêtu des formes variées liées aux contextes et/ou à la nature des partis politiques : armée ou pacifique, clandestine ou ouverte, faite seule ou en alliance avec d'autres forces sociales et politiques. Les partis sont par essence destinés à conquérir et gérer le pouvoir ; dans certains cas, ils l'ont fait par des moyens militaires ou tout au moins, violents. Ce phénomène perceptible dans le cas des mouvements de libération anticoloniale a perduré sous des formes et pour des raisons différentes. En témoigne la militarisation de la politique dans les conflits qui affecte actuellement certaines parties de l'Afrique de l'Ouest. Ce phénomène est un défi majeur à relever.

- ▶ Quelle est la responsabilité des partis politiques dans la paix civile à l'échelle locale, nationale et régionale ?
- ▶ Comment restaurer le caractère essentiellement pacifique de la politique en démocratie et faire de ses normes des valeurs effectivement partagées par tous les partis, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition ?
- ▶ Comment les acteurs politiques peuvent-ils ensemble juguler la violence

12. Surtout que le contrôle direct du pouvoir politique central (ou à défaut la construction d'un espace restreint de « souveraineté » illégale, par la force sur des territoires disposant de ressources convoitées) est l'un des principaux moyens d'accès aux ressources naturelles qui constitue un des enjeux importants des conflits. Tous les conflits de la région rendent compte de ce fait.

et promouvoir la démocratie comme cadre de régulation et d'expression pacifique des contradictions et des différences ?

- ▶ Quel est dans cette perspective le rôle des partis politiques dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest ?

Rôle des partis politiques dans la démocratie et la bonne gouvernance

En dehors même de la question des projets de société pour lesquels les partis luttent politiquement et s'opposent les uns aux autres et/ou s'allient, il reste celle névralgique des changements structurels et consensuels par lesquels la démocratie et la bonne gouvernance peuvent être durablement ancrées dans l'espace public national, local et régional.

Ce changement auquel non seulement les partis doivent prendre part mais encore peuvent jouer un rôle décisif, concerne notamment la nécessité pour tous de :

- ▶ Réduire maintenant puis éradiquer durablement la pauvreté qui affecte un Africain sur deux ;
- ▶ Sortir la région de la tourmente des conflits meurtriers et récidivants ; mais aussi résorber selon des modalités démocratiques et consensuelles, les contentieux récurrents au niveau électoral et post-électoral ;
- ▶ Améliorer la gouvernance démocratique et l'Etat de droit de manière significative en appui au développement de la région et des divers pays qui la composent.

Sur le plan de la gouvernance politique et de la démocratie électorale

L'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à la crise de gouvernance qui affecte l'ensemble du continent. Il est certes aujourd'hui établi que le continent est dans une dynamique d'amélioration progressive de la gouvernance¹³. Dans beaucoup de pays de la région, l'Etat a connu une démocratisation qui a accru la liberté politique et stimulé le foisonnement des partis ; mais il avait préalablement subi un processus d'affaiblissement voire d'affaïssement, avec une perte de légitimité, d'efficacité et d'autorité dans des situations de conflits et/ou de crise chronique de l'Etat-nation.

Quelle peut être la contribution des partis politiques à une refondation de l'Etat qui lui permette de parachever sa mutation démocratique et de surmonter la crise de « mal gouvernance » qui se manifeste ici ou là ?

13. Le dernier rapport 2005 de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) en rend compte.

Pour ancrer l'Etat démocratique africain dans la société, il y a lieu de répondre politiquement à un certain nombre de questions pouvant servir de guide pour une gouvernance juste et idoine :

- ▶ Quelle doit être l'attitude des partis concernant les questions ethniques ?
- ▶ Comment faire pour conjurer toute manipulation de l'ethnicité et son impact sur la paix civile et l'unité des peuples de la région ?
- ▶ Comment pratiquer une politique d'inclusion, de non discrimination et assumer un devoir de respect de la diversité culturelle sans préjudice pour les dynamiques positives de brassage porteuses d'une nouvelle citoyenneté ?
- ▶ Comment assumer une prise en compte de la diversité culturelle et confessionnelle, impliquer les communautés dans la démocratie tout en conjurant et prévenant les dérives identitaires ?

En dépit des péripéties conjoncturelles, la région a déjà fait des progrès importants, à l'instar de tout le continent dans le processus de fiabilisation des scrutins et l'avènement progressif d'élections justes et transparentes. Pour autant, tous les pays n'en sont pas encore au même niveau. Néanmoins, la démocratisation a connu des avancées sur le plan électoral par la jonction de trois niveaux et types d'action :

- 1) La communauté internationale (à travers des organismes neutres et la coopération multilatérale) qui a non seulement contribué au renforcement des capacités des acteurs mais aussi au développement de diverses catégories d'observateurs indépendants et extérieurs aux compétitions électorales ;
- 2) Des institutions régionales telles que la CEDEAO manifestent une présence de la région qui conjugue celle des Etats et de la société civile, sur le terrain de la démocratie électorale et de la bonne gouvernance. L'amélioration, la ratification et la mise en oeuvre du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO constitueront des étapes très importantes de la régionalisation réelle de la démocratie et de la gouvernance politique. Cet enjeu fondamental pour le développement dans la région rend nécessaire l'implication des partis politiques, comme des autres acteurs pour une meilleure connaissance, une amélioration éventuelle et une appropriation de cet instrument ;
- 3) Des commissions électorales nationales « autonomes » ou « indépendantes » selon les pays, fruit de luttes et de consensus, destinées à garantir ou aider à la transparence et à la régularité des compétitions électorales .

La dynamisation des compétitions électorales et leur crédibilisation sont liées à l'effectivité du multipartisme. Toutefois deux phénomènes saillants de très grande importance caractérisent ce pluralisme politique dans la région et rendent compte de problèmes :

- ▶ Malgré le grand nombre de partis participant aux élections présidentielles, législatives et locales, il y a au grand maximum trois partis politiques qui se partagent, dans la plupart des cas, plus de 95 % des voix ;
- ▶ Le multipartisme s'est traduit par une extraordinaire prolifération des partis légalement constitués qui varient de 50 à 150 dans des pays n'atteignant pas les 12 millions d'habitants. Dans beaucoup de cas, l'existence de droit (par le fait que tel parti est reconnu) ne s'accompagne pas d'une réalité dans la vie publique (par une éducation des citoyens et au moins une participation aux élections et aux débats sur les grands enjeux) ;
- ▶ Y a-t-il une solution démocratique à la prolifération de partis qui tend vers une fragmentation de l'espace public ?
- ▶ Sans tomber dans une logique de limitation a priori du nombre de partis politiques, quels sont les dispositifs et/ou dispositions démocratiques permettant, à l'instar de la « Charte des partis politiques » du Bénin, de moraliser le multipartisme et d'éviter les risques d'atteinte à sa crédibilité et sa fonctionnalité ?

Démocratie citoyenne et relève politique

La population d'Afrique de l'Ouest est et demeurera dans les deux décennies à venir l'une des plus jeunes du monde.

- ▶ Dans ces conditions, comment dans seulement deux septennats présidentiels ou trois législatures quinquennales, les hommes politiques vont-ils faire face à cet énorme défi démographique et démocratique ?
- ▶ Cela se manifeste déjà avec une demande sociale et citoyenne portée par-delà même le corps électoral, par une jeunesse émergente, très informée dans le contexte de la mondialisation, et qui innerve largement la société. Comment, dans une perspective de relève et de renouvellement, les partis peuvent-ils impliquer plus profondément les jeunes dans la construction de la paix, la démocratie et l'intégration ?

L'alternance générationnelle qui a existé dans certains systèmes politiques africains endogènes¹⁴, n'étant pas envisagée dans le monde partisan, l'absence d'une dynamique bien organisée de relève, contribue à l'émergence d'une tendance des jeunes à la désaffection politique. La

14. Dans son ouvrage *Facing Mount Kenya*, Jomo Kenyatta mettait en exergue l'existence de ce type d'alternance chez les Kikuyus pour rendre compte de l'existence de traditions endogènes de rotation dans la gestion du pouvoir politique en Afrique.

mobilisation par la société civile et l'enrôlement dans les conflits armés sont deux facteurs alternatifs à l'attraction des jeunes par les partis politiques.

- ▶ Comment associer plus profondément et avec plus d'efficacité les jeunes à la prise en main du destin de la région ? Comment les partis peuvent-ils relever durablement le défi de l'éducation citoyenne ?
- ▶ Comment les partis, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, peuvent-ils demeurer des cadres vivants d'éducation, de mobilisation, de prise en charge citoyenne des problèmes politiques, c'est-à-dire des problèmes de tout un chacun ?

Les partis politiques, l'intégration régionale et la CEDEAO

Prendre conscience de la région et contribuer à sa construction politique

La dynamique politique régionale existe : elle se manifeste par le prolongement et/ou l'enracinement ou le débordement de tout conflit d'allure nationale dans d'autres pays limitrophes ou proches. Les interactions sont notoirement connues entre les dynamiques migratoires régionales, leur impact foncier et économique et les comportements politiques qui enclenchent ou aggravent des conflits dans divers pays de la région. La crise ivoirienne comme les conflits sierra-léonais et libérien ou la crise bissau-guinéenne, le conflit touareg ou casamançais, les tensions en Guinée forestière sont autant d'exemples dont chacun illustre la régionalité originelle ou finale des crises. Il y a intérêt et urgence pour les acteurs politiques de prendre conscience de l'Afrique de l'Ouest comme une région et d'en tenir compte dans leurs actions et leurs projets.

Dans le passé, certains pays ont vu l'émergence de partis régionaux ou multinationaux comme le Rassemblement démocratique africain (RDA), le Parti du rassemblement africain (PRA) ou le Parti africain de l'indépendance (PAI). La lutte politique et syndicale dans la jeunesse et chez les travailleurs des chemins de fer avait un caractère régional fortement marqué.

La prédominance des projets d'Etat-nation à partir des années 60 dans beaucoup de pays a contribué à des recompositions nationales de la vie politique.

L'avènement de la CEDEAO contribuera à la relance d'une dynamique régionale. Constituée sur une base économique en 1975, elle intégrera de fait puis de manière consciente, une dimension politique. Elle deviendra aussi alors un espace de gestion commune de la paix, la sécurité et la

démocratie dans la région. L'avènement de l'ECOMOG puis la mise en place en 1999 du Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, et la signature en 2001 du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance sont un ensemble d'indicateurs d'un tournant, caractérisé par une tendance forte et une dynamique de construction politique de l'Afrique de l'Ouest en tant que région. De leur côté, les populations sont reliées de manière transfrontalière et obéissent sous certains rapports à des dynamiques supranationales déterminées par l'histoire, la géographie et la géopolitique.

- ▶ Quels doivent être le rôle et l'implication des partis politiques dans cette dynamique ? Comment peuvent-ils renforcer les dynamiques d'intégration au niveau politique dans l'optique de la construction d'un vaste espace de paix, de démocratie et de développement durable ? Comment les partis politiques peuvent-ils jouer un rôle catalyseur dans l'intégration et la matérialisation de la libre circulation des personnes et des biens, l'épanouissement économique et socioculturel des populations ?
- ▶ Comment l'action politique doit-elle prendre en charge de manière efficace un processus d'intégration régionale contribuant à la réalisation d'une Afrique unie et forte dans une mondialisation où ses apports et ses intérêts seront mieux pris en compte ?
- ▶ Quel doit être le rôle des partis politiques dans le renforcement de la politique communautaire des divers Etats membres de la CEDEAO ?

Ce Forum cherche à y répondre en mettant ensemble des partis et les segments dynamiques de la société civile et des médias d'Afrique de l'Ouest.

Perspectives de synergies et d'actions des partis politiques avec la société civile et les médias

Les partis politiques ont un rôle fondamental à jouer dans la construction de la démocratie à l'échelle nationale, locale et régionale, et dans la complémentarité et l'interactivité de ces différents niveaux. Ils ont une responsabilité importante dans la restauration et/ou la consolidation de la paix civile et la stabilité politique.

N'étant pas les seuls acteurs concernés, il est nécessaire que se développent des synergies dans l'action, avec la société civile, les médias, l'Etat et la CEDEAO pour :

- 1) Faire ratifier par les Parlements de leur pays¹⁵ et mettre en œuvre le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance en Afrique de l'Ouest ;

15. A l'heure actuelle, neuf pays ont ratifié ce protocole : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo, dont le Parlement s'est prononcé en juin 2005.

- 2) Prévenir les crises de dévolution du pouvoir (dont leurs dirigeants sont les protagonistes) en respectant le principe de l'alternance démocratique ;
- 3) Contribuer au développement et à la consolidation durable d'une gestion républicaine de l'Etat excluant toute forme de discrimination politique ou identitaire dans l'administration ;
- 4) Rechercher le consensus sur les règles et mécanismes de gestion du jeu politique et de mise en œuvre des compétitions électorales dans des conditions pacifiques, régulières, transparentes et équitables ;
- 5) Contribuer avec la société civile et les médias au développement d'une démocratie citoyenne et participative en Afrique de l'Ouest ;
- 6) Décourager et conjurer toute manipulation politique et/ou médiatique de l'ethnicité et de la religion ;
- 7) S'impliquer pour le développement effectif d'un leadership des jeunes et des femmes dans l'action politique aux niveaux des partis de l'Etat et de la société ;
- 8) Relever ensemble le défi d'une solution durable des conflits par une promotion du dialogue politique et de la médiation ;
- 9) Dynamiser, valoriser et matérialiser les traditions, cultures et politiques de prévention des conflits aux niveaux local, national et régional ;
- 10) Accorder une grande priorité à l'éducation conjointe de la jeunesse à la démocratie, la citoyenneté et la paix ;
- 11) Contribuer au renouvellement et à l'amélioration de la gouvernance politique, à la lutte contre la corruption comme une des composantes fondamentales du processus de construction d'un Etat démocratique et républicain au service des populations et du développement régional.

3. « Place et rôle de la société civile dans la construction de la démocratie et la paix »

M. John Igué, Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest

Actuellement président du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest, le professeur Igue dirige le Laboratoire d'Analyse régionale et d'Expertise sociale (LARES), à Cotonou. Il a occupé par le passé les fonctions de Ministre de l'Industrie et des PME du Bénin.

Dans son texte introductif, il définit les contours d'intervention des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest. Il met en évidence le chemin qui leur reste à parcourir pour peser davantage dans le choix des politiques aux niveaux national et régional, et participer pleinement à la construction de la paix et de la démocratie.

Introduction

Le concept de la société civile remonte à des temps anciens selon les spécialistes de la question¹⁶. L'histoire longue de cette notion relatée par Dominique Colas¹⁷ laisse penser que la démocratie participative de la période gréco-romaine reposait sur la société civile.

Ce concept est repris par les différents théoriciens de la pensée politique depuis Saint Thomas d'Aquin jusqu'à Durkheim en passant par Gilles de Rome, Leonardo Bruni, Hobbes, Rousseau, Hegel et Marx pour ne citer que quelques uns.

Malgré l'ancienneté du concept, celui-ci s'est néanmoins essoufflé par la suite sous l'emprise des empires coloniaux et de l'émergence de mouvements révolutionnaires d'obédience marxiste en Europe de l'Est à partir de 1918. Les empires coloniaux ont étouffé les initiatives populaires de participation à la construction et au fonctionnement de l'Etat, tandis que l'avènement du communisme en Europe de l'Est s'est traduit par la Guerre froide et l'affrontement Est-Ouest.

16. Se référer aux innombrables contributions sur la question parues dans « Problèmes politiques et sociaux : la société civile en question » La Documentation française n°888 – Mai 2003, et dans le « Courrier de la Planète Solagral : société civile mondiale : la montée en puissance », n°63, volume 3.

17. Dominique Colas : Des généalogies controversées, « Problèmes politiques et sociaux : la société civile en question » La Documentation française n°888 – Mai 2003, pp 15-17.

Durant la longue période des empires coloniaux et de la Guerre froide, la démocratie participative a laissé la place aux Etats forts comme seules structures de régulation sociale. La question est redevenue à la mode face aux luttes de libération menées par les peuples dans diverses parties du monde et surtout après l'éclatement du Bloc communiste entraînant la résurgence d'une démocratie participative issue de nouvelles libertés occasionnées par le triomphe de l'économie libérale. On peut donc dire que la fin du communisme a favorisé l'émergence de la démocratie même si celle-ci se développe dans une ambiance marquée par la prééminence du marché dans les préoccupations politiques.

Depuis ces quinze dernières années, trois débats semblent dominer la scène politique internationale et africaine :

- i. Le premier est centré sur la démocratie participative ;
- ii. Le deuxième, principalement en Amérique du Nord, tourne autour du libéralisme et de ses avantages politiques ;
- iii. Le troisième est celui de l'avenir de l'Etat providence avec ses crises actuelles et la nécessité d'inventer un nouveau mode de gouvernance¹⁸.

Ce sont ces nouveaux courants de pensée qui donnent actuellement au concept de la société civile une certaine importance avec l'émergence de plusieurs organisations sociales fortement engagées dans le processus actuel de démocratisation de l'Etat et de la société.

Malgré le rôle croissant que jouent actuellement ces organisations dans le processus de la démocratisation de l'Etat et de la Société, reste toujours posée la question de la définition de la société civile et de son champ d'intervention par rapport aux différentes prérogatives de l'Etat-nation. A propos de cette définition, tout le monde s'accorde au fait qu'elle ne fait pas l'unanimité ; certains contestent même le concept de société civile. En même temps, tout le monde se rend compte de son actualité et de son importance.

Selon les tentatives de définition proposées par les experts en la matière¹⁹, la société s'organise autour d'un schéma tripartite : gouvernement, marché et ONG. La fonction de régulation sociale est assurée par le gouvernement ; celle productive relève du marché, tandis que les organisations non gouvernementales représentent le secteur tertiaire non productif.

A côté de cette classification qui fait de la société civile l'élément déterminant du marché et du secteur tertiaire, d'autres intellectuels pensent que la

18. Sur cette nécessité d'inventer un nouveau mode de gouvernance étatique, on pourrait se référer à l'ouvrage d'Antoine Sawadogo : La refondation de l'Etat africain, KARTHALA, Paris, 2001.

19. A ce sujet, on peut se référer au document publié par la Banque africaine de Développement : « Cooperation with civil society organizations », Tunis 2003.

société civile se structure selon une approche plutôt dualiste comprenant une sphère publique, et le champ de la société civile qui inclurait d'un côté, la fonction productive et de l'autre, le cadre de confrontations et de négociations entre autorités et diverses entités sociales, notamment les différents secteurs associatifs.

Tenant compte de ces deux préoccupations, on peut donc dire que la société civile couvre par sa définition un large espace distinct de l'Etat et des organisations qui en dépendent comme les partis politiques et dans une certaine mesure, le secteur marchand. A ce titre, la société civile inclurait une gamme extrêmement variée de partenaires sociaux, telles que les organisations représentatives des milieux socio-économiques, les associations constituées pour la défense de grandes causes, les associations de proximité, les organismes religieux et intellectuels.

Par sa nature, la société civile est une structure composite, diversifiée et polymorphe. Ses différents éléments évoluent au gré des forces qui la composent. Il s'agit en définitive d'une constellation d'associations agissant dans le secteur public autre que le secteur d'Etat et marchand. Elle est l'expression volontaire des groupements d'intérêt et d'aspiration des citoyens qui partagent les mêmes buts et les mêmes valeurs morales et/ou sociétales.

Cette constellation d'associations impose que l'on aborde la question de la société civile dans le cadre de ce Forum suivant trois aspects :

- ▶ Sa typologie et son fonctionnement ;
- ▶ Son rôle dans le processus démocratique actuel ;
- ▶ La société civile face aux défis des crises récurrentes et d'une paix durable.

Typologie et fonctionnement de la société civile en Afrique de l'Ouest

A la différence du reste du monde où les empires coloniaux ont vite cédé la place à l'émergence des Etats-nations indépendants, consécutif à des luttes de libéralisation organisées par les forces sociales, l'Afrique de l'Ouest n'a connu l'émergence de la société civile qu'avec le processus démocratique amorcé depuis 1990. Certes, les forces syndicales et politiques avaient auparavant dominé largement le paysage politique et social. Le domaine de ces organisations syndicales couvrait largement le monde rural autour des enjeux que représentaient les cultures de rente comme les organisations

20. En 1989, lors de la réunion France-Afrique organisée dans la localité de La Baule en France, le Président Mitterrand a rappelé aux Chefs d'Etats africains présents à cette rencontre, la nécessité d'inscrire la démocratie et la promotion de l'Etat de droit dans leurs préoccupations comme devant devenir une des conditionnalités de l'aide au développement. Depuis lors, la pratique démocratique est devenue un pendant du programme d'ajustement structurel débuté depuis 1981 dans les Etats d'Afrique de l'Ouest.

paysannes sénégalaises autour de l'arachide et celles du Nigeria avec le cacao (cas du puissant syndicat des agriculteurs « AGBEKOYA »).

La situation actuelle de la société civile en Afrique résulte des acquis du processus démocratique entamé avec le discours de La Baule²⁰. De ce point de vue, l'Afrique subsaharienne en général et sa partie occidentale en particulier ont énormément bénéficié des débats axés sur le libéralisme économique. On peut en déduire que ce sont les nouveaux enjeux du marché, dominés par la logique capitaliste qui donne un poids exceptionnel à l'émergence de la société civile.

En effet, c'est aux acteurs privés qu'il incombe désormais la tâche principale de production et de développement. L'Etat, quant à lui, doit se contenter de favoriser l'émergence de ce secteur privé en élaborant des dispositifs juridiques appropriés et en améliorant le cadre incitatif aux initiatives privées.

Face à ces nouvelles exigences de développement, il devient important qu'émergent des forces nouvelles de la société, capables de relayer l'Etat dans les domaines économique, social et culturel, et d'assurer une certaine vigilance dans la manière de gérer la chose publique. Cette nécessité est d'autant plus urgente que la puissance coloniale en Afrique n'a jamais favorisé le secteur privé africain en raison de la forte emprise des anciennes compagnies de traite et leur intermédiaire d'origine syro-libanaise.

On peut donc dire que la vie nationale en Afrique de l'Ouest est partagée entre deux catégories d'acteurs : les décideurs politiques ayant à charge la gestion politique et la société civile représentée par les autres couches de la population non engagées dans la gestion politique. Reste à savoir, à partir de cette catégorisation, jusqu'à quand fait-on partie des décideurs politiques en raison de multiples et fréquentes mutations qui affectent cette classe.

Du point de vue de leur typologie, généralement deux groupes de la société civile se distinguent : les forces organisées et les organisations non structurées de type informel. Si cette classification est commode en Occident où le processus de gestion sociale est très avancé, elle mérite d'être nuancée en Afrique compte tenu de l'héritage colonial et de son faible impact sur le processus de construction national. Ainsi, il paraît plus intéressant de distinguer plutôt les lettrés constituant la classe des élites de la masse des illettrés, largement représentée par la paysannerie.

La stratégie d'organisation et de participation à la gestion de la société diffère profondément selon ces deux catégories. Les lettrés constituent aujourd'hui la classe dirigeante malgré leur faible minorité dans la population, à peine 1 à 10 %, selon les pays. Leur origine vient de l'école coloniale qui a eu très tôt un impact considérable dans les sociétés africaines. Mais du point de vue de sa composition, la classe des lettrés n'a jamais été stable. A l'origine, elle était constituée des enfants des dignitaires traditionnels africains et de leurs serviteurs immédiats. Par la suite, la gratuité de l'école étendue à l'ensemble des territoires coloniaux d'Afrique Noire a permis l'émergence d'une nouvelle catégorie de lettrés d'origine paysanne. Actuellement, ce sont les enfants de la première génération des lettrés et des commerçants qui constituent la nouvelle classe dirigeante. On peut donc dire que la classe des lettrés qui domine le paysage social africain est très hétéroclite avec des intérêts profondément divergents face au processus d'une construction sociale dynamique. Cette classe est actuellement partagée en plusieurs groupes :

- ▶ Le premier est profondément engagé dans les activités politiques à travers les différents partis ;
- ▶ Le second anime le fonctionnement de la société civile sous sa forme structurée ;
- ▶ Le dernier est en marge et suit passivement les deux premiers groupes.

Quant à la couche des illettrés, beaucoup ont profité des avantages urbains pour devenir d'habiles commerçants. En exerçant cette activité, ils ont réussi à accéder à d'importantes rentes financières à partir desquelles ils exercent un impact considérable dans la société. Ceux-là ont fait alliance avec les lettrés pour animer la vie politique et sociale. Le reste des illettrés des milieux ruraux ou urbains participent à l'animation de la société plutôt sous la forme informelle. Mais beaucoup sont désormais encadrés par les lettrés à travers plusieurs formes d'organisations paysannes, d'associations d'originaires, de développement communautaire et les congrégations religieuses de tout bord.

Somme toute, du point de vue de sa typologie et de son fonctionnement, la société civile africaine est hétéroclite par son origine et surtout par son degré de compréhension des enjeux actuels de la démocratie. Cette société civile ouest-africaine n'est véritablement active que dans les Etats où le niveau de formation intellectuelle est le plus élevé comme par exemple les pays anglophones et dans lesquels les débats démocratiques actuels sont

21. Marc-Antoine Perouse
De Montclos : « Mauvaise
gouvernance et ONG :
l'exception nigériane »
AUTREPART N°35 – 2005.

assez ouverts. Dans le premier cas, ce ne sont pas les organisations non gouvernementales qui occupent et animent la scène sociale, mais plutôt les associations d'originaires et de développement communautaire d'origine très ancienne²¹, auxquelles s'ajoutent plusieurs congrégations religieuses, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes. Par contre dans le second cas, où le débat démocratique est assez ouvert, ce sont plutôt les ONG qui occupent le devant de la scène. Il manque dans les deux cas de véritables cercles de réflexion intellectuelle comme ce fut le cas en Europe au XIX^e siècle et dont le rôle fut déterminant dans les progrès démocratique et scientifique dans ces pays. L'absence de ces cercles de réflexion intellectuelle entraîne par conséquent, l'appauvrissement des débats politiques en Afrique de l'Ouest et le faible impact de la société civile sur les décideurs politiques.

Quoiqu'il en soit, la configuration de la société civile ouest-africaine entre lettrés et illettrés a des conséquences fâcheuses sur le rôle que devrait jouer cette société civile dans le domaine de la gouvernance, de la paix et d'une démocratie transparente et apaisée.

Le rôle de la société civile dans le processus démocratique actuel

Le processus démocratique actuel est complexe dans la mesure où il véhicule à la fois plusieurs concepts et valeurs :

- ▶ Une démocratie participative afin de créer dans les sociétés les moins avancées une dynamique de production plus accrue et de services sociaux améliorés, gage d'une croissance économique accélérée et soutenue ;
- ▶ Une gouvernance transparente axée sur la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques sociales, telles que la violence dans les milieux publics et scolaires, le trafic des armes, la prostitution, l'usage de la drogue, le commerce et le travail des enfants ;
- ▶ La lutte contre la pauvreté ;
- ▶ La restauration de la paix à partir d'une information crédible et véridique.

Pour mener à bien ces différentes actions qui visent les mêmes objectifs, ceux de la défense des droits de l'homme et de la promotion des pauvres, il est urgent que toutes les couches sociales soient totalement impliquées. Face à ces exigences se pose alors la question suivante : quels acteurs de la société civile faut-il promouvoir ? Quel espace public faut-il leur réserver ? La réponse est sans équivoque : une société civile dynamique, capable de relayer les Etats indécis et d'en assurer un contrôle vigilant.

Pour ce faire, plusieurs actions sont proposées :

- 1) La promotion d'une société civile d'en bas regroupant l'ensemble de tous ceux qui sont capables de contribuer à construire une autre économie, une autre politique et une autre culture. D'où l'importance accordée à la promotion des collectivités locales dans le cadre d'une politique de décentralisation ;
- 2) Cette société civile d'en bas doit être capable de porter plus d'espoir et de mobiliser le maximum de personnes pour la production ;
- 3) Elle doit se distinguer par la quête de solutions alternatives et la conquête de nouveaux espaces publics ;
- 4) Elle doit aussi se préoccuper de l'émergence d'une réelle citoyenneté nationale et régionale, gage d'une démocratie fonctionnelle ;
- 5) Enfin, elle doit être décloisonnée et contribuer activement au progrès de l'humanité, d'où l'importance de la participation à toutes les évolutions actuelles du monde, qu'elles soient économiques, politiques ou culturelles.

Ces nouvelles exigences deviennent désormais le fondement de la société civile actuelle. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'ONG sont fondamentalement engagées dans les programmes de partenariat avec le reste du monde. Ces exigences justifient aussi la multiplicité des initiatives dans lesquelles sont profondément impliquées les institutions internationales.

Mais la question qui mérite d'être posée par rapport à ce qu'on attend de la société civile dans le processus démocratique actuel, est celle de l'efficacité des organisations existantes en Afrique de l'Ouest et de leur capacité à saisir ces nouvelles exigences. A ce niveau s'imposent plusieurs remarques :

- ▶ La nature des organisations existantes est-elle conforme aux exigences attendues de la société civile ?
- ▶ Les relations entre ces organisations et les pouvoirs politiques sont-elles suffisamment bien définies et transparentes ?
- ▶ Les relations entre la société civile ouest-africaine et la communauté internationale sont-elles aussi transparentes et équitables ?

Du point de vue de la nature des organisations existantes, leur fragmentation excessive est une gêne considérable face aux exigences de la démocratie. Cette fragmentation conduit à deux situations qui ne sont pas favorables à la démocratie :

- ▶ La tribalisation de la plupart des organisations ;
- ▶ Les liens de clientélisme que certaines de ces organisations entretiennent avec les pouvoirs en place.

Concernant le premier aspect, la fragmentation excessive des associations existantes dans la plupart des pays conduit plusieurs associations et ONG à limiter la sphère de leur action dans des espaces géographiques assez réduits dont le champ ne dépasse pas le plus souvent le domaine du clan ou de la tribu. C'est le cas en particulier, d'associations d'originaires et de développement communautaire. Certaines ONG sont dans la même situation, d'où d'ailleurs leur foisonnement excessif.

Quant aux liens de clientélisme que ces organisations entretiennent avec les pouvoirs politiques en place, cela tient fondamentalement à leur manque de moyens financiers pour fonctionner, à l'exception du Nigeria où beaucoup d'ONG s'autofinancent. La plus grande faiblesse des associations de la société civile en Afrique de l'Ouest réside dans leur dépendance à l'égard des Etats et des bailleurs de fonds internationaux. Le besoin de capter l'aide financière de l'Etat ou de la communauté internationale est devenu la cause de la multiplicité des formations et de la complaisance de certaines d'entre elles dans la manière d'arbitrer les différents jeux politiques et de défendre véritablement les intérêts de la population.

Ce lien de clientélisme a des conséquences négatives sur le rôle qu'on attend de la société civile en matière de la gouvernance et de la lutte contre les mauvaises pratiques. Du coup, plusieurs organisations de la société civile deviennent incapables d'arbitrer les différents jeux politiques en Afrique de l'Ouest, d'où leur absence regrettable dans le contrôle et l'arbitrage des élections qui s'organisent régulièrement dans la région. Excepté les syndicats, peu d'associations fonctionnent comme de véritables contre-pouvoirs, en se prononçant vigoureusement contre les mauvaises pratiques.

La société civile ouest-africaine est actuellement à la croisée des chemins. Elle a besoin d'être recentrée autour d'une nouvelle mission autre que celle de la démocratie participative afin de mieux faire face à ses difficultés actuelles.

Ces difficultés revêtent plusieurs aspects déjà abordés comme la fragmentation excessive des organisations, leur niveau inégal dans la compréhension des enjeux du processus démocratique actuel et le manque d'un financement autonome pour fonctionner. Celles évoquées ici et qui méritent de faire l'objet des débats dans les ateliers, peuvent se résumer en trois points :

- Il y a d'abord l'absence d'organisations interrégionales fortes et crédibles de la société civile qui pourraient relayer les décideurs politiques dans la promotion de la coopération régionale et de l'intégration. Cette absence va à l'encontre du phénomène de la mondialisation qui pousse désormais les associations de la société civile des pays du Nord à des regroupements au niveau mondial comme la lutte des agriculteurs contre la « mal bouffe » autour de José Bové ou du Forum Social Mondial. Ce dernier est en train de devenir une véritable association mondiale de la société civile à partir de la charte élaborée en avril 2001 en quinze points et qui énonce son mode d'organisation et ses domaines d'intervention. A l'instar de ces exemples, les différents mouvements associatifs ouest-africains pourraient élaborer une plate-forme commune de lutte contre les mauvaises pratiques démocratiques, la mauvaise gouvernance et en faveur de la paix dans la région. Or, c'est le contraire que l'on observe : des actions individuelles dont la portée reste limitée à quelques pays seulement.
- Le deuxième problème est celui de l'envergure territoriale et démographique des organisations existantes dans certains pays. D'après un document intitulé « La planète associative » publié par Solagral²², l'Afrique de l'Ouest ne possède à peine que 37 organisations dont l'importance et l'envergure pour chacune d'entre elles couvrent seulement 10 000 habitants et l'espace d'une commune ou d'un arrondissement. Par comparaison, un petit pays comme le Costa Rica en possède 45, le Brésil 113, le Sri Lanka 54. Sur ces 37 organisations ouest-africaines ayant une certaine envergure démographique et territoriale, le Burkina Faso en compte 17, suivi de près par le Sénégal, le Bénin et le Mali. Ailleurs, la situation est relativement critique comme au Togo, en Guinée ou en Mauritanie. Cette situation confirme bien que les associations existantes ne dépassent pas encore la sphère familiale ou tribale.
- Le troisième problème est celui de la très forte influence extérieure sur les organisations de la société civile qui fonctionnent relativement bien. Dans cette catégorie viennent les associations religieuses et celles qui servent de relais à certaines ONG à caractère international et aux sectes de tout bord. Cette influence extérieure débouche sur une certaine dépendance et véhicule de nouvelles idéologies dont beaucoup ne sont pas favorables à la paix : idéologies d'exclusion marquées par un certain fanatisme. Mais l'aspect le plus pernicieux de cette influence extérieure réside plutôt dans le domaine culturel. Les valeurs morales africaines ne comptent plus pour les jeunes. Ce sont celles véhiculées par de nouvelles croyances religieuses et philosophiques qui comptent ; cela entraîne du coup, un certain abandon

22. « La Planète associative », Courrier de la Planète n° 63, Volume III, 2001.

des valeurs traditionnelles africaines avec à terme leur appauvrissement total, ce qui conduit à un sentiment de déracinement et de perte d'identité.

Au regard de ces différents problèmes, beaucoup d'efforts restent encore à fournir pour construire une société civile africaine indépendante, crédible et capable de relayer l'Etat dans ses différentes missions de régulation sociale et de contribuer efficacement à l'établissement d'une paix durable dans la région.

La société civile face aux défis des crises récurrentes et d'une paix durable

L'Afrique subsaharienne en général et sa partie occidentale en particulier connaissent une situation de crise de façon récurrente depuis l'accession à l'indépendance des Etats post-coloniaux. La situation qui prévaut en Afrique de l'Ouest peut être décrite à travers quatre tableaux :

- Les Etats ayant accompli des progrès notables dans la domestication de la violence, jouissant par conséquent d'une stabilité relative, mais avec des incertitudes profondes, quant à l'avenir du processus démocratique (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Cap-Vert, etc.) ;
- Les Etats rongés de l'intérieur par des discordes entre élites et différentes forces politiques (Guinée, Mauritanie, Nigeria, Togo, etc.) ;
- Les Etats qui ont basculé, de façon ponctuelle ou récurrente dans le désordre et la guerre (Côte d'Ivoire, Libéria, etc.) ;
- Les Etats qui sortent difficilement de longues années de conflits armés (Guinée-Bissau, Sierra Leone, etc.).

Mais cette classification n'est pas étanche dans la mesure où les situations conflictuelles rejaillissent les unes sur les autres. La multiplicité des conflits, des guerres civiles, des litiges transfrontaliers, des mutineries et des coups d'Etat, a tendance à dépasser les frontières et à entraîner avec elle des portions de territoires plus vastes que celles sur lesquelles ces conflits prennent initialement forme. C'est donc dire la gravité des risques auxquels la région est désormais confrontée, donnant ainsi une connotation particulière à la recherche d'une paix durable. Celle-ci passe par des opérations de médiation qui sont entreprises par plusieurs instances.

Médiation politique, à travers :

- Les concertations intergouvernementales ;
- Les tentatives de traitement par des institutions de coopération régionale (le cas de la CEDEAO est particulièrement significatif dans les crises de la Sierra Leone, du Libéria, de la Côte d'Ivoire et tout récemment du Togo).

Médiation de la société civile, à partir de plusieurs initiatives notamment :

- Religieuses ;
- Caritatives ;
- Humanitaires.

Médiation des agences de développement avec plusieurs actions comme celles :

- De la Communauté européenne ;
- Du système des Nations unies (le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP) qui, depuis sa création, a mis en place les services de médiation et d'intervention assez efficaces.

A partir de ces exemples, on peut affirmer que le rôle de la société civile reste limité, en dépit de la création depuis peu d'une multitude d'associations dont l'intention est de s'impliquer dans la recherche d'une paix durable. Dans le cadre de la préparation de ce Forum, une vingtaine d'associations s'occupant de la paix en Afrique de l'Ouest ont été identifiées et réparties comme suit :

- Nigeria (5),
- Mali (5),
- Bénin (3), etc.²³

Malheureusement la participation de ces nombreuses initiatives à la recherche d'une paix durable en Afrique de l'Ouest reste plutôt limitée à des intentions qu'à des actions concrètes et vigoureuses, faute de moyens et surtout en raison du caractère complexe de la tâche à accomplir. Pourtant, la société civile paraît de loin la plus indiquée pour créer les meilleures conditions de dialogue et d'information en raison de sa neutralité et surtout parce qu'elle est la première victime des conflits. Parmi ces différents moyens d'action, trois méritent d'être évoqués :

La prévention des conflits : Celle-ci prend le plus souvent la forme des analyses locales et régionales des différents facteurs de crise. Cette analyse permet d'assurer la qualité des informations sur les causes des conflits et surtout leurs conséquences.

Le traitement des situations conflictuelles : Ce traitement est une démarche efficace à condition qu'il implique tous les protagonistes du conflit par l'organisation d'un Forum.

23. Citons ici quelques unes de ces associations : Renaissance Peace and Development, Kaduna-Nigeria ; Women for Peace Initiative, Abuja-Nigeria, Niger Delta Women Forum for Peace, Calabar-Nigeria, Coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre la prolifération des armes légères, Bamako-Mali ; Association pour la promotion de la femme, des jeunes et de l'enfant, Bamako-Mali ; Mouvement national des femmes pour la sauvegarde de la paix, Bamako-Mali, Coalition nationale de la société civile pour la paix, Bamako-Mali ; Center for Media Studies and Peace Building, Monrovia-Libéria ; Mano River Union Peace Forum, Freetown-Sierra Leone, Africa Peace, Cotonou-Bénin ; Mission des jeunes pour la prévention et la gestion des conflits, Cotonou-Bénin, Vilita Peace International : Vivre longtemps avec la paix, Cotonou-Bénin ; Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest ; WANEP.

Le traitement de la sortie de crise : La relance des activités économiques dans les régions post-conflits requiert un minimum de sécurité et de stabilité sociopolitique. Il faut pour cela la création des conditions d'un dialogue et d'échanges d'informations entre tous les acteurs de la vie publique : décideurs politiques, acteurs économiques et partenaires au développement. La société civile a donc pour tâche de réunir tout ce monde autour d'un plan d'action en faveur du développement des régions sinistrées.

Dans l'accomplissement de ces différentes missions, la société civile rencontre un certain nombre de défis comme, par exemple :

- 1) La nécessité d'engager une réflexion approfondie sur les enjeux de la société civile dans une société en transition démocratique, profondément en crise et soumise aux méfaits de la pauvreté comme c'est le cas des sociétés ouest-africaines.
- 2) Le besoin de s'interroger sur la nature de la société civile dont la région a besoin pour pouvoir jouer un rôle important de régulation sociale. Cet aspect de la question est important en raison du foisonnement des initiatives actuelles et de la multitude de leur champ d'intervention.
- 3) L'urgence de s'assurer la question de l'autonomie financière afin de crédibiliser les actions à entreprendre et surtout de pérenniser les différentes expériences en cours. Cette question passe aussi par la nécessité de mieux faire face à certaines critiques contre les associations et ONG qui fonctionnent comme des antichambres de la corruption et des mauvaises pratiques.
- 4) Le problème des relations entre organisations de la société civile ouest-africaine et les bailleurs de fonds internationaux. Ces relations soulèvent beaucoup de questions qui gênent profondément certains Etats nationalistes à s'appuyer sur leur société civile comme relais dans le processus démocratique. Les études qui sont actuellement faites sur la situation de la société civile au Nigeria, indiquent clairement les causes de cette inquiétude²⁴.

24. Marc-Antoine Perouse de Montclos, *op. cit.*

Beaucoup de chemin reste à parcourir pour faire de la société civile un relais important de l'Etat dans la libéralisation de l'économie, la lutte contre la pauvreté et la promotion de la bonne gouvernance.

4. « Médias, conflits, paix et démocratie en Afrique de l'Ouest »

M. Chérif Elvalide Sèye, Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest

M. Cherif Elvalide Sèye, journaliste, a dirigé une radio privée au Sénégal avant de devenir conseiller en communication à la présidence du Sénégal. Il occupe aujourd'hui le poste de Directeur du Développement de PANAPRESS, l'Agence panafricaine de presse basée à Dakar. Il est également membre du Club de Veille.

Dans son texte introductif, il dresse un tableau sans concession de la situation des médias en Afrique de l'Ouest depuis les années 90 et de leur rôle dans les situations difficiles de crises et de conflits. Il analyse également leurs rapports complexes avec les partis politiques en Afrique de l'Ouest.

Introduction

Deux secteurs ont connu une évolution à nulle autre pareille en Afrique de l'Ouest, les partis politiques et les médias. Le processus de démocratisation qui a commencé avec la décennie 90 s'est traduit par la multiplication des partis politiques et des médias. Dans chacun des pays de l'Afrique de l'Ouest, on dénombre un minimum de cinquante partis et une vingtaine de quotidiens.

Venue tardivement à la presse – le premier journal au monde étant paru en Allemagne, il y a quatre cents ans²⁵ – l'Afrique, dans ce domaine, s'est bien rattrapée. En Afrique de l'Ouest, l'histoire de la presse commence en 1822 avec la *Royal Gold Coast Gazette* et la *Sierra Leone Gazette*, toutes deux fondées par le gouverneur Sir Charles McCarthy (Moussa Paye, 2004). Peu après, en 1859, paraît au Nigeria le journal *Iwe Iroyin*, publié en Yoruba par le Révérend Henry Townsend de la Church Missionary Society. L'objectif du journal était d'éduquer et de convertir les peuples indigènes au christianisme. Il est significatif à cet égard que la première Bible en Yoruba est imprimée trois ans plus en 1862 par les mêmes presses qui tiraient le journal²⁶.

25. Le musée Gutenberg à Mainz, en Allemagne, qui abrite la première presse mondiale, situe le «certificat de naissance» du premier journal imprimé, «Relation», découvert dans les archives municipales de Strasbourg, à l'été 1605.

26. Uko Ndaeyo, "History and the Press: A Case Study of Australia and Nigeria", *Etropic: Electronic Journal of Multidisciplinary Studies in the Tropics*, Vol 1, N° 2, 2002.

Une presse plus concernée par les problèmes du continent ne tarde pas à éclore. Au Ghana, l'*Accra Herald* des frères Charles et Edmund Bannermann véhicule des mots d'ordre nationalistes et plus tard, Kwame Nkrumah créera le 3 septembre 1948, l'*Accra Evening News* qui devient l'un des principaux supports de la propagande nationaliste (Rooney, 1990 et Blay-Amihere, 1996). L'autorité coloniale ne sera pas sans réaction. Kwame Nkrumah et plusieurs de ses journalistes sont alors condamnés et incarcérés sous la loi de la sédition à trois années consécutives de prison dont la dernière pour délit de presse.

En Côte d'Ivoire, *Le Réveil*, organe du Rassemblement démocratique africain (RDA) subit aussi les foudres de la justice coloniale dont le procureur de Montera demande la levée de l'immunité parlementaire de son directeur de publication Gabriel d'Arboussier et du leader Félix Houphouët-Boigny (Dadié, 1983 et de Benoist, 1982)²⁷.

La première presse véritablement africaine est donc d'essence militante. C'est tout le contraire de la presse qui éclot avec les transitions démocratiques. Elle est moins liée aux partis politiques, se veut plus professionnelle.

Le pluralisme de l'information a été l'une des manifestations de la transition démocratique commencée dans les années 1990 en Afrique de l'Ouest. Le paysage médiatique s'est profondément transformé avec l'apparition de journaux privés qui ont brutalement rompu le monopole public, bientôt suivis par les radios et plus tard les télévisions.

Les médias ne peuvent toutefois pas être considérés comme simple résultat de la démocratisation. Les médias ont aussi été partie prenante du combat démocratique, accélérant le processus quand ils ne le provoquaient pas. Dans plusieurs pays, les médias privés n'ont pas attendu l'avènement de régimes plus démocratiques pour braver les interdits. Ils ont porté les premiers coups de boutoir aux dictatures en place.

Le rôle des médias n'a toutefois pas été toujours positif. Les pouvoirs en place en ont utilisé certains, généralement les médias publics, pour freiner le processus de démocratisation.

Rôle accru

Le terme générique de média renvoie à une réalité diversifiée. Les médias sont naturellement de différents types, journaux, radios, télévisions, aux influences très différentes.

27. Ces passages sur le Ghana et la Côte d'Ivoire sont tirés de la communication présentée par Moussa Paye à l'atelier de Gorée en novembre 2004 dans le cadre de la préparation du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

La télévision reste encore largement dominée par le secteur public. Les télévisions privées apparaissent timidement et se focalisent plus sur le divertissement, la culture et le sport. Dans certains pays, la question de la propriété réelle des télévisions se pose. De forts soupçons de prête-noms existeraient.

Les journaux sont encore, du fait de l'analphabétisme et à certains égards, de leur coût, réservés à des privilégiés. Leur influence n'en est pas moins réelle parce qu'ils touchent les élites nationales et le monde extérieur dans des pays encore très largement dépendants d'apports extérieurs au plan économique, et donc politique. Il s'est créé un véritable microcosme politico-intellectuel-médiatique pesant bien plus lourdement que son nombre.

A partir des années 1990, la multiplication des radios ouvre de nouvelles perspectives au champ médiatique. S'adressant aux populations dans leur langue, leur donnant aussi la parole, la radio a changé la nature des rapports entre les gouvernants et les administrés. En particulier l'utilisation des langues nationales a joué un rôle fondamental dans la perception et l'appropriation des concepts, et donc des réalités par les populations. La radio a « démocratisé » le discours public.

La presse d'origine étrangère a également joué un rôle important. Elle est dominée par les radios internationales des anciennes puissances coloniales, la France et la Grande Bretagne, et des journaux édités dans ces capitales, ciblant le public africain. Néanmoins, leur influence a été fortement altérée par le développement de la presse locale. Les taux d'audience et le nombre d'exemplaires vendus ont baissé dans des proportions très importantes.

On peut affirmer sans risque que le rôle des médias est devenu fondamental dans la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique. Les médias ont réduit de plus en plus le champ de la dissimulation. Tous les gouvernants sont obligés de prendre en compte cette donne. En multipliant les manœuvres pour garder secrètes les indécidables ou plus rarement en s'abstenant de certaines manœuvres ou encore plus souvent, en faisant mine de tenir compte de la publicité ainsi faite.

La contribution de la presse concerne presque tous les secteurs, mais pour rester dans le domaine pertinent du Forum, l'on peut citer plus particulièrement l'apport en matière de sauvegarde des droits de l'homme, de gestion des ressources publiques, de comportement des hommes publics, de processus électoral, etc.

Les violations des droits de l'homme sont traquées et portées à la connaissance de l'opinion nationale et surtout internationale ; et les pressions finissent par avoir raison des plus radicaux.

L'issue de maints procès politiques a été dans plusieurs pays fortement influencée par leur large médiatisation ; les pouvoirs en place ayant dû céder aux pressions et faire prononcer des verdicts d'apaisement.

La gestion des ressources publiques constitue un autre domaine particulièrement surveillé par la presse. Les hommes publics sont devenus de plus en plus publics grâce à l'attention parfois exagérée des médias sur leurs agissements.

Les élections, point névralgique de l'évolution politique de la région, ont naturellement beaucoup profité du développement médiatique. L'implication croissante des médias a beaucoup contribué à l'émergence de la citoyenneté et les journalistes ont été parmi les observateurs des élections les plus vigilants. La plupart des observateurs de la scène politique sénégalaise a estimé que c'est la presse, en empêchant toute velléité de fraude, qui a permis l'alternance pacifique en février 2000. Sans qu'aucune étude scientifique n'ait encore permis d'étayer le fait, il y a probablement une corrélation entre les scores élevés du Parti socialiste alors au pouvoir dans la région du Fleuve et l'absence de toute radio privée dans la zone.

Avenir hypothéqué

L'avenir des médias en Afrique se trouve-t-il déjà derrière eux ? La question, volontairement provocante, hante de plus en plus de sommeils. Les médias montrent à la fois les méfaits de leurs dérives et les limites de leur impact sur la société.

Dérive en Côte d'Ivoire où Reporters sans frontières (RSF) ne cesse de dénoncer « le climat de haine et de tension entretenu par une presse partisane ». Le colloque international « Côte d'Ivoire : consolidation d'une paix fragile », organisé par Partenariat Afrique Canada à Ottawa, au Canada les 23 et 24 février 2004 notait que « avant la crise, les médias ont joué un rôle négatif, car ils ont grandement contribué à exacerber les tensions et les conflits latents par la diffusion de fausses rumeurs, tout en ignorant la déontologie de leur profession. Des activistes politiques sont devenus du jour au lendemain des journalistes, transformant ainsi les journaux en caisses de résonance de partis auxquels ils sont inféodés. Une partie de la presse a pris parti pour les forces rebelles et l'autre pour les forces gouvernementales. Au

regard d'une telle situation, des forums ont été organisés en vue d'emmener les médias à « désarmer les plumes et les microphones ».

Au Nigeria, un article du journal *This Day*, en novembre 2002 après l'élection d'une Nigériane Miss Monde a débouché sur des événements ayant provoqué la mort de plus de 200 personnes et la blessure de plus de 500 autres à Kaduna.

Il ne faut certes pas demander aux médias plus qu'ils ne doivent donner. Ce n'est pas du rôle des journalistes de changer l'ordre ou plutôt le désordre des choses. Il suffit amplement qu'ils se contentent d'informer juste et vrai, dans le respect de leur déontologie.

C'est de moins en moins le cas. La prolifération des médias, journaux et radios en particulier, est le premier signe de la grave maladie qui frappe le secteur. Il n'y a ni assez de ressources pour garantir la viabilité économique de tous ces organes, ni assez de journalistes formés pour les animer. En l'absence d'étude, il est permis sur la base d'observations empiriques d'avancer que la majorité des journalistes qui exercent dans la région n'ont même pas le baccalauréat, sans parler d'un diplôme de journalisme.

Le journalisme a tendance à devenir la voie du salut pour ceux qui n'ont pu obtenir de diplôme ou de qualification, et qui peuvent entrer dans le métier comme bénévole ou plus pudiquement « stagiaire ». Or, le salaire que l'organe ne paye pas, sort pourtant bien de quelque part ?

La corruption des journalistes, pour appeler les choses par leur nom, prend une place croissante. Cela va du « stagiaire » qui exigera systématiquement le prix du transport sous peine de représailles, au patron de presse qui s'offrira au mieux disant. Les journalistes ne sont certainement pas les plus corrompus. Ainsi que le note la Guatémaltèque Rigoberta Menchú, Prix Nobel de la Paix : « La source principale de corruption est l'exercice du pouvoir, qu'il soit économique, politique ou militaire... L'accession à des fonctions publiques est synonyme de pillage : le poste offre un chèque en blanc et la garantie d'un enrichissement personnel considérable. Ceci est une règle tacitement acceptée par tous ceux qui se déclarent politiciens ». Une définition qui ne semble concerner que les « grands » qui accumulent frauduleusement des millions de dollars, alors que souvent le pouvoir en question n'est qu'un petit pourboire, qu'un peu d'huile avec laquelle le citoyen doit graisser une demi-douzaine de pattes pour obtenir un certificat, un extrait d'acte de naissance ou un passeport. Cela n'exonère pas la presse qui peut beaucoup apporter à la lutte contre la corruption à condition qu'elle soit moins concernée.

28. 2005 World Press Trends,
Newspaper Circulation and
Advertising Up Worldwide,
Paris, mai 2005.

L'accroissement inconsidéré des organes privés de presse aggrave leur ruine. L'évolution de la presse africaine est singulière. Le nombre de quotidiens y a augmenté de 10,4% en 2004 contre 1,3% en Europe, 4,1% en Asie, 1,1% en Amérique du Sud, 1,4% en Australie et Océanie et même baissé de 0,1% en Amérique du Nord²⁸. Cet accroissement inconsidéré est en grande partie responsable de l'état de faillite de la quasi-totalité des organes de presse, privés comme publics suivant les normes édictées par l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires).

L'accès à la profession n'est réglementé qu'exceptionnellement. En général, la seule condition posée à l'exercice du métier, est de l'exercer puisqu'est considéré comme journaliste celui qui en tire l'essentiel de ses revenus.

29. Dominique Marchetti,
Contribution à une sociologie
des évolutions du champ
journalistique dans les
années 80 et 90, thèse Ecole
des Hautes Études en Sciences
Sociales (EHESS), Paris, 1998,
P. 198.

Ce dogme hérité de la législation française a produit deux logiques contraires. En France, la part des diplômés d'une école professionnelle agréée est passée entre 1990 à 1998 de 8,7 à 43,8% dans les agences de presse, de 10 à 31,8% dans les quotidiens nationaux et de 40 à 57,1% dans les radios nationales²⁹. En Afrique, ce dogme a entraîné la réduction croissante des journalistes formés dans les rédactions. Et l'absence de journalistes formés est aggravée par la grande mobilité et la retraite anticipée des journalistes d'expérience. Quand les journalistes formés et expérimentés n'ont pas changé de métier, ils ne produisent plus dans leur organe, s'orientant vers des tâches administratives, laissant les jeunes prétendants non formés livrés à eux-mêmes. Il n'y a donc ni formation à l'école, ni formation sur le tas.

La situation préoccupante des médias ne semble émouvoir que les organisations professionnelles de journalistes. Ni le pouvoir, ni l'opposition, ni la société civile n'essaye d'inverser cette tendance. Les tenants du pouvoir sont contents du discrédit croissant des médias. Plus ils se seront déconsidérés, mieux cela vaudra pour les pratiques discutables. Les pouvoirs parient sur une clochardisation de la presse, l'encouragent même, en favorisant la multiplication des titres, en laissant le secteur à lui-même, circuits de distribution des journaux calamiteux, marché publicitaire non réglementé, saupoudrage de l'aide à la presse qui laisse entiers les problèmes structurels qu'il ne faut surtout pas résoudre...

Cela n'empêche pas ce secteur aux bénéfices incertains, d'être de plus en plus envahi par des entrepreneurs. On peut se demander ce qui les fait courir hors du profit ?

Les oppositions qui réduisent de plus en plus leur combat aux déclarations dans les médias, n'entendent bien sûr pas s'aliéner de si précieux alliés. Surtout qu'elles n'ont guère accès aux médias publics fossilisés dans l'ostracisme envers l'opposition qui date des premières années d'indépendance.

La société civile qu'on aurait pu espérer moins opportuniste adopte la même politique. Elle, non plus, ne veut s'aliéner les médias. Elle, non plus, n'entreprend rien, ne dit rien qui puisse fâcher.

Presse, démocratie et conflits

Une telle problématique dans ce Forum s'impose, mais n'est pas sans risque d'un débat stérile. Deux conceptions s'opposent diamétralement. La première est celle des tenants du « journalisme de développement ». En même temps que se justifiait le parti unique par la nécessité de la construction de l'État-nation, prospérait cette notion du journalisme. Le journaliste africain se devait de tenir compte de la fragilité des institutions et de travailler à renforcer l'État-nation incarné par le père de la nation. Cela se traduisait par une presse réduite à rendre compte et à magnifier les actions du père de la nation.

La presse s'est développée en s'émancipant de cette inféodation non à l'État, mais en réalité, à celui qui exerce le pouvoir. C'est la seconde conception prônée par les militants du journalisme tout court. Ils se veulent journalistes professionnels régis par les mêmes règles, la même déontologie que partout dans le monde. Il n'y a pas lieu d'inventer un autre journalisme du sous-développement. Pour les tenants de cette conception plus professionnelle, la problématique du rôle de la presse dans la démocratie n'a pas lieu d'être. Le journalisme en s'en tenant à son essence, rend naturellement service à la démocratie, à l'économie, comme à la culture. Informer juste et vrai suffit largement à sa peine. Sans trancher le débat, force est de reconnaître qu'une information crédible, indépendante, responsable suffirait largement à la démocratie et à la préservation de la paix.

Questions

Le Forum peut utilement apporter des réponses ou des directions aux questions suivantes :

- 1) Quel cadre institutionnel qui garantisse la viabilité des médias ?
- 2) Comment assurer la concertation de tous les acteurs concernés (pouvoir, opposition, société civile, professionnels des médias) pour que le cadre institutionnel puisse prospérer ?
- 3) Quel statut du journaliste qui garantisse une bonne formation sans être un moyen d'interdire l'accès à la profession aux mal pensants ?
- 4) Comment garantir la viabilité financière des médias sans attenter à leur liberté ?
- 5) Comment mieux protéger les journalistes ?

5. « La CEDEAO et le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance dans la construction de la Paix et la Démocratie »

Général Cheick Oumar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint aux Affaires politiques, de défense et de sécurité de la CEDEAO³⁰

30. Ce document est une transcription adaptée du discours prononcé par le Général Diarra à l'occasion du Forum et validé ultérieurement par l'intéressé. Les intertitres ont été insérés dans le texte par la rédaction.

Le Général Cheick Oumar Diarra supervise la politique de la CEDEAO, en matière de paix, de sécurité et de régulation électorale. Au cours de son intervention, il a fait une présentation du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et de l'action de la CEDEAO sur les questions de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest.

Introduction

Je voudrais à mon tour saluer le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest pour avoir organisé ce Forum des grands acteurs sociopolitiques que sont les partis politiques, les médias et la société civile. La CEDEAO est très heureuse d'avoir été associée à ce débat. C'est l'occasion aussi de remercier le gouvernement béninois et le peuple béninois pour avoir permis la tenue de ce Forum. Le CSAO est un partenaire important, sinon clé, de la CEDEAO et le thème de ce Forum entre dans le cadre des programmes de la CEDEAO. Ainsi, la présence de la CEDEAO à ce Forum tient au fait que nous attendons beaucoup de vos délibérations.

Il m'a été demandé de présenter le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. Vous comprenez que ce n'est pas une tâche aisée de parler de démocratie et de bonne gouvernance aux représentants des partis politiques, des médias et de la société civile, et surtout intervenant après un éminent professeur tel que M. Bathily et ayant à l'esprit l'intervention des politologues comme M. Diallo et autres. C'est pourquoi je vais être assez modeste pour concentrer ma présentation sur le Protocole additionnel, étant entendu que le cadre qui a prévalu au

développement de ce Protocole a déjà été plus ou moins effleuré par le professeur Bathily. Le Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, je m'empresse de le préciser, se situe dans le cadre de la stratégie de la CEDEAO de promouvoir une paix durable dans la région, et c'est dans cet esprit qu'il faut l'aborder dans ses différents volets.

Rappel historique

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, comme vous le savez, est une communauté d'intégration économique. Elle vise à promouvoir la coopération et l'intégration en vue de créer une union économique, d'améliorer les conditions de vie des populations, de favoriser la croissance, et de contribuer, enfin, au développement du continent africain. Lorsqu'en 1975, les pères fondateurs de cette organisation se sont réunis, ils avaient naturellement à l'esprit l'unité et le développement. C'est pourquoi le traité de 1975 ne faisait pas mention des questions politiques, des questions de sécurité et de paix. Les pères fondateurs pensaient que la seule volonté commune de vouloir créer une communauté économique suffirait à effacer le spectre de tout différend entre les pays. Mais très rapidement, en 1978, soit trois ans après, ils ont été obligés de raviser parce que les conflits interétatiques ont commencé à apparaître entre certains Etats. C'est pourquoi, cette même année, ils ont adopté un Protocole de non-agression et un peu plus tard, en 1995, un Protocole d'assistance mutuelle en matière de défense.

Si vous voyez le libellé de ces deux protocoles, vous constaterez qu'ils traitent des conflits interétatiques :

- ▶ Non-agression : ce qui signifie qu'en cas de différends entre les Etats, ils s'engagent à les résoudre par la voie pacifique et par le dialogue ;
- ▶ Assistance mutuelle en matière de défense : ce qui veut dire que si un Etat fait l'objet d'une agression, les autres Etats se portent à son secours.

Cet arsenal a tenu plus ou moins jusqu'aux années 1989 lorsque la guerre éclata au Libéria. Une guerre, un conflit d'un type nouveau où il n'y avait pas d'agresseur. C'était en effet des Libériens qui se battaient, les uns contre les autres : on n'était plus dans un schéma opposant des forces armées. Les victimes étaient cette fois-ci des femmes, des enfants, des vieillards ; l'Etat lui-même était menacé dans son existence. Un nouveau genre de conflit provoquant des flux de réfugiés, des déplacements de populations, des destructions d'infrastructures de l'Etat, etc. Et enfin, un conflit de

dimension sous-régionale, dans la mesure où les victimes étaient aussi les ressortissants des pays voisins. Face à ce conflit d'un genre nouveau, et faute de cadre légal, la CEDEAO a dû inventer une solution ad hoc à travers le Comité de médiation pour faire face au conflit libérien, déployer un groupe d'observation du cessez-le-feu communément connu sous le nom d'ECOMOG.

Plus tard, ce fut le tour du Sierra Leone, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire, du Libéria à nouveau, et puis encore de la Guinée-Bissau. Ceci pour vous dire que les conflits sont devenus, par la force des choses, une composante de la vie en Afrique de l'Ouest comme s'il s'agissait d'une fatalité.

Prévention des conflits

Sans vouloir entrer dans la typologie des conflits (le professeur Bathily en a déjà parlé), il faut savoir que les conflits ont leurs causes profondes. C'est pour cela qu'en 1993 déjà (tirant les leçons de son expérience assez heureuse au Libéria et au Sierra Leone), à la faveur du traité de 1975, la CEDEAO a décidé d'inclure la prise en charge de la dimension politique de l'intégration et d'instituer le principe de la supranationalité. Ce qui implique que les instruments régionaux s'imposent désormais à la fois aux Etats et aux instruments nationaux. Se référant à l'article 58 de son traité, la Communauté a décidé de mettre en place un système de sécurité collective prenant en compte la dimension globale des conflits. En 1999, en application des dispositions de ce traité, la CEDEAO a adopté le Protocole sur le Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. C'était là une avancée sans précédent : un protocole qui prenait en charge l'ensemble des dimensions des conflits, à commencer par la prévention, la résolution des conflits, l'assistance humanitaire, la consolidation de la paix, la sécurité régionale. Anticipant les difficultés de ratification de ce Protocole, les chefs d'Etat ont décidé de son entrée en vigueur immédiate à sa signature ; alors que les dispositions de la CEDEAO prévoient que les instruments doivent être ratifiés par au moins 9 Etats membres pour entrer en vigueur.

Nous avons donc travaillé aussitôt à la mise en place du Protocole, lequel donne un rôle primordial à la société civile partant du constat que les acteurs nationaux ne sauraient à eux seuls enrayer les conflits. C'est pour cette raison que le Système d'alerte précoce (qui est un des instruments du Protocole) accorde par exemple un rôle primordial à la société civile, à travers les différents réseaux qu'elle peut mobiliser. Mais le Protocole

sur le Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, se préoccupe principalement des causes immédiates des conflits. En effet, une stratégie de promotion d'une paix durable repose sur un certain nombre de piliers tels que : la prévention des conflits, la résolution et la consolidation de la paix.

La prévention comprend essentiellement deux dimensions, dont la prévention immédiate qui s'intéresse aux causes immédiates du conflit. Elle repose sur la diplomatie préventive et l'alerte précoce. La diplomatie préventive peut être définie comme l'ensemble des actions prises pour éviter que les différends qui surgissent entre Etats ne dégénèrent en conflit. Toutefois, lorsqu'en dépit des efforts, le conflit vient malheureusement à éclater, elle vise essentiellement à le contenir. Mais l'expérience a montré que la prévention immédiate avait des limites, car elle ne prend pas suffisamment en compte les causes structurelles des conflits qui nécessitent une prévention structurelle. Si le Protocole sur le Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité a permis d'intervenir au Libéria, au Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, et a permis d'atteindre certains résultats, il faut néanmoins reconnaître qu'il ne s'attaque pas aux causes profondes des conflits.

Ainsi en 2001, les chefs d'Etat, anticipant et tirant les leçons des expériences passées, ont décidé d'adopter un Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. Celui-ci est dit « additionnel » parce qu'il fait partie intégrante du Protocole sur le Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. Et ceci en fait un mécanisme au service de la prévention des conflits. Qu'il s'agisse de démocratie ou de bonne gouvernance, ces deux concepts sont abordés en termes de prévention et de promotion d'une paix durable.

Protocole additionnel sur la Démocratie et Bonne Gouvernance

Je vais à présent essayer de vous présenter le Protocole additionnel lui-même. Vous comprendrez qu'il n'est pas facile de présenter un document comportant cinquante articles en si peu de temps. Néanmoins, je vais essayer de survoler les différents aspects de ce Protocole et, notamment, les aspects concernant les partis politiques, les médias et la société civile. Le premier chapitre du Protocole traite des principes (ou critères) de convergence constitutionnels qui sont en réalité des normes universellement reconnues comme telles : séparation des pouvoirs – indépendance du Parlement et de la Justice – laïcité de l'Etat, liberté d'association et de presse, rôle de l'armée

dans une société démocratique, rôle des femmes et des jeunes et rôle du dialogue social.

Pourquoi des critères de convergence constitutionnels ? Ils proviennent pour certains de l'influence des anciennes puissances coloniales, car nos Constitutions reflètent souvent des aspects de ce lien historique. Par ailleurs, certaines de nos Constitutions datent de la période des indépendances et ne prennent, de ce fait, pas en compte des normes universellement admises aujourd'hui. Ainsi, au niveau de la CEDEAO, de la même façon qu'il existe des critères de convergence économique, nous avons jugé nécessaire de fixer des critères de convergence constitutionnels. L'objectif poursuivi étant de faire en sorte que ces normes universellement reconnues puissent être reflétées et incorporées dans les Constitutions de chacun des Etats membres. Il s'agit donc d'harmoniser nos Constitutions vers des valeurs communes.

Le Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance traite fondamentalement de la question des élections. En effet, comme vous le savez tous, celles-ci constituent le baromètre de la démocratie. C'est à travers elles que le peuple s'exprime et que l'alternance s'organise. Or, on constate que les élections sont de plus en plus mal organisées et qu'elles deviennent une menace pour la démocratie. Certains pourraient évoquer le cas du Togo, de la Guinée-Bissau, et ailleurs dans le monde, etc. C'est pour cette raison, qu'à l'adoption du Protocole en 2001, les chefs d'Etat ont décidé de la mise en œuvre immédiate de certaines de ses dispositions, notamment celles concernant les élections. En effet, ces dispositions prévoient que la CEDEAO doit apporter assistance aux Etats membres qui organisent les élections ; celle-ci pouvant prendre la forme de missions d'information, de missions de sensibilisation, de missions d'observation. Ainsi, deux à trois mois avant les élections, la mission va sur le terrain à la rencontre de tous les acteurs (les partis politiques, la société civile, les candidats) qui contribuent de près ou de loin à l'apaisement et au bon déroulement du processus électoral. Sur la base de la mission d'information, un rapport est fait au Conseil de médiation et de sécurité (l'équivalent du « Conseil de Sécurité » de la CEDEAO qui comprend 9 Etats membres), ce qui permet à la CEDEAO de décider de l'envoi d'une mission d'observation ou de prendre toute autre mesure utile pour garantir des élections libres, transparentes et justes.

En matière d'observation des élections, la CEDEAO a une longue expérience : Sierra Leone, Gambie, Ghana, Niger, etc. Ce qu'il est important de noter, c'est que ces observateurs sont principalement des acteurs de la société civile et étatiques. Ils sont indépendants et libres de leur opinion. Ils ont pour

mission d'observer et de rendre compte de la régularité des élections. La CEDEAO travaille à développer des capacités en matière d'observation des élections, notamment par la création d'une Unité d'assistance électorale qui a l'ambition de regrouper les structures nationales en charge des élections en vue de favoriser les échanges d'expériences. Car, comme vous le savez, la structure chargée de l'administration des élections varie d'un pays à un autre. Une harmonisation est donc aussi nécessaire en matière d'administration des élections. Cette structure doit être suffisamment indépendante et autonome afin que les uns et les autres puissent lui faire confiance.

L'un des problèmes majeurs des élections aujourd'hui tient à l'acceptation des résultats. La CEDEAO s'est employée à ce qu'un Code de conduite soit toujours conclu et approuvé entre les parties avant les élections. Aux termes de ce code, les candidats s'engagent à accepter le verdict des urnes, à éviter l'auto-proclamation (exemple du Togo, de la Guinée-Bissau, etc.); cette dernière étant souvent le moyen le plus sûr de créer des crises en période d'élections en raison du climat de confusion qu'elle fait naître au sein des militants.

La CEDEAO travaille également à faire en sorte qu'à l'approche des élections, certaines réformes fondamentales qui touchent le code électoral ne puissent pas être autorisées. À cet égard, il est important de noter que la CEDEAO ne tolère aucune prise de pouvoir par des voies anti-constitutionnelles (comme ce fut le cas au Togo). La voie des urnes est la seule voie de prise de pouvoir reconnue par la CEDEAO.

Compte tenu de la longueur du Protocole, je vous invite à le parcourir.

Quel rôle peuvent y jouer les partis politiques, les médias et la société civile ?

Premièrement, un rôle d'information. En effet, vous avez le devoir de savoir ce que contient ce document. Vous devez vous en approprier les dispositions et ensuite les disséminer au sein de vos Etats respectifs. La CEDEAO souhaite aussi que vous puissiez contribuer à l'enrichissement de ce Protocole qui reste une œuvre humaine, donc perfectible. La CEDEAO souhaite enfin que les partis politiques, les médias et la société civile puissent jouer un rôle clé dans le cadre de la prévention des conflits, car l'expérience a démontré que celle-ci est de loin préférable à la résolution.

Les Nations unies qui ont une longue expérience savent que les opérations de maintien de la paix sont coûteuses, pour des résultats qui ne sont jamais garantis. À titre d'information, sachez que la mission d'intervention au Libéria coûte environ 1 million de dollars par jour.

L'appel que la CEDEAO souhaite vous lancer est une invitation à vous joindre à ce grand élan qui vise à promouvoir une paix durable dans notre région. En effet, sans paix, sans stabilité, sans sécurité, il n'y aura pas de développement. Et sans intégration, nos pays sont tous voués à disparaître.

Notre salut existe et réside seul dans la création de ce grand ensemble appelé la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Nous comptons sur vous tous (partis politiques, médias, organisations de la société civile) pour jouer le rôle fondamental qui vous revient afin de faire de la CEDEAO un maillon important (sinon le plus important) de l'unité africaine, rêve de tous les Africains.

6. Texte du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance

Protocole a/sp1/12/01 sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité

PREAMBULE

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

VU le Traité de la CEDEAO, signé à Cotonou, le 24 juillet 1993, notamment en son article 58 ;

VU le Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, signé à Lomé, le 10 décembre 1999 ;

PRENANT EN COMPTE, toutes les considérations rappelées ou réaffirmées au préambule du Protocole du 10 décembre 1999, ci-dessus visé ;

VU les principes contenus dans la Déclaration de l'OUA sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique, adoptée à Abuja, les 8 et 9 mai 2000, de même que le contenu de la Décision AHG Dec. 142(XXV) sur le cadre pour une réaction de l'OUA face aux changements anticonstitutionnels de Gouvernement adoptée par l'OUA à Alger en juillet 1999 ;

PRENANT EN COMPTE la Déclaration de Harare adoptée par les Etats du Commonwealth le 20 octobre 1991 de même que la Déclaration de Bamako adoptée par les Etats de la Francophonie le 3 novembre 2000 ;

PRENANT EGALEMENT EN COMPTE la Déclaration de Cotonou adoptée le 6 décembre 2000 à l'issue de la IVème Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies ;

RAPPELANT que les droits de la femme sont reconnus et garantis dans tous les instruments internationaux de droits de l'Homme, notamment la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes ;

AYANT A L'ESPRIT la ratification de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et des autres instruments internationaux des droits de l'Homme par la majorité des Etats membres de la CEDEAO, et leur engagement à éliminer toutes formes de discrimination et de pratiques préjudiciables aux femmes ;

PRENANT EN COMPTE l'acuité du terrorisme international ;

PREOCCUPES EGALEMENT par les conflits qui sont de plus en plus engendrés par l'intolérance religieuse, la marginalisation politique et la non transparence du processus électoral ;

CONSTATANT que le Protocole du 10 décembre 1999 pour avoir plus d'efficacité exige d'être complété notamment dans le domaine de la prévention des crises intérieures, de la démocratie, de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit, des droits de la Personne ;

AYANT DECIDE d'apporter les améliorations nécessaires au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des conflits, de Maintien de la paix et de la sécurité existant à l'intérieur de la Communauté.

CONVENONS DE CE QUI SUIT :

DEFINITIONS

Les termes et expressions tels que définis dans le Protocole du 10 décembre 1999 s'entendent dans le même sens qu'au présent Protocole. En outre, cette liste de définitions est complétée ainsi qu'il suit :

- « Traité » : le Traité Révisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) signé à Cotonou le 24 juillet 1993 ;
- « Protocole » : le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité signé à Lomé le 10 décembre 1999 ;
- « Protocole Additionnel » : le présent Protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance additionnel au Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des conflits, de Maintien de la paix et de la sécurité ;
- « Communauté » : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest visée à l'Article 2 du Traité ;

- « Etat membre » ou « Etats membres » : un Etat membre ou des Etats membres de la Communauté tel(s) que défini(s) à l'Article 2 paragraphe 2 ;
- « Citoyen ou citoyenne de la Communauté » : tout(s) ressortissant(s) d'un Etat membre remplissant les conditions fixées par le Protocole portant définition de la Communauté ;
- « Cour de Justice » : la Cour de Justice de la Communauté créée aux termes de l'Article 15 du présent Traité ;
- « Conférence » : la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest créée à l'Article 7 du Traité ;
- « Conseil de Médiation et de Sécurité » : le Conseil de Médiation et de Sécurité défini à l'Article 8 du Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité ;
- « Commission de Défense et de Sécurité » : la Commission de Défense et de Sécurité définie à l'Article 18 du Protocole relatif au Mécanisme de Prévention des Conflits, de Maintien de la paix et de la sécurité ;
- « Secrétaire Exécutif » : le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO nommé conformément à l'Article 18 du Traité ;
- « Secrétaire Exécutif Adjoint » : Le Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des Affaires politiques, de Défense et de Sécurité conformément à l'Article 16 du Protocole ;
- « Secrétariat exécutif » : Le Secrétariat exécutif créé par l'Article 17 du Traité ; « ECOMOG » : le Groupe de contrôle du Cessez-le-feu de la CEDEAO s'occupant des activités d'intervention de la Communauté et prévu à l'Article 21 du Protocole relatif au Mécanisme de Prévention des Conflits ;
- « Forces Armées » : Armée de Terre, Armée de l'Air, Marine, Gendarmerie ;
- « Forces de Sécurité » : Police, Gendarmerie, Garde nationale et toutes autres forces assurant des missions de sécurité.

CHAPITRE I – DES PRINCIPES

Les dispositions du présent chapitre complètent et explicitent les principes contenus à l'Article 2 du Protocole du 10 décembre 1999.

SECTION I - Des Principes de Convergence Constitutionnelle

ARTICLE 1^{er}

Les principes ci-après sont déclarés principes constitutionnels communs à tous les Etats membres de la CEDEAO :

- a) - La séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ;
 - La valorisation, le renforcement des Parlements et la garantie de l'immunité parlementaire ;
 - L'indépendance de la justice : le juge est indépendant dans la conduite de son dossier et le prononcé de ses décisions ;
 - La liberté des barreaux est garantie ; l'Avocat bénéficie de l'immunité de plaidoirie sans préjudice de sa responsabilité pénale ou disciplinaire en cas d'infraction d'audience ou d'infractions de droit commun ;
- b) Toute accession au pouvoir doit se faire à travers des élections libres, honnêtes, et transparentes ;
- c) Tout changement anti-constitutionnel est interdit de même que tout mode non démocratique d'accession ou de maintien au pouvoir ;
- d) La participation populaire aux prises de décision, le strict respect des principes démocratiques, et la décentralisation du pouvoir à tous les niveaux de gouvernement ;
- e) L'armée est apolitique et soumise à l'autorité politique régulièrement établie ; tout militaire en activité ne peut prétendre à un mandat politique électif ;
- f) L'Etat est laïc et demeure entièrement neutre dans le domaine de la religion ; chaque citoyen a le droit de pratiquer librement et dans le cadre des lois en vigueur, la religion de son choix en n'importe quel endroit du territoire national. La même laïcité s'impose à tous les démembrements de l'Etat, mais elle ne doit pas priver l'Etat du droit de réglementer, dans le respect des Droits de la Personne, les diverses religions sur le territoire national ni d'intervenir en cas de troubles à l'ordre public ayant pour source une activité religieuse ;
- g) L'Etat et toutes ses institutions sont nationaux. En conséquence, aucune de leurs décisions et actions ne doivent avoir pour fondement ou pour but une discrimination ethnique, religieuse, raciale ou régionale ;
- h) Les droits contenus dans la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples et les instruments internationaux sont garantis dans chacun des Etats membres de la CEDEAO ; tout individu ou toute organisation a la faculté de se faire assurer cette garantie par les juridictions de droit commun ou par une juridiction spéciale ou par toute Institution nationale créée dans le cadre d'un Instrument international des Droits de la Personne. En cas d'absence de juridiction spéciale, le présent Protocole additionnel donne compétence aux organes judiciaires de droit civil ou commun ;
- i) Les partis politiques se créent et exercent librement leurs activités dans le cadre des lois en vigueur. Leur formation et activités ne doivent avoir pour

fondement aucune considération raciale, ethnique, religieuse, ou régionale. Ils participent librement et sans entrave ni discrimination à tout processus électoral. La liberté d'opposition est garantie. Chaque Etat peut mettre en place un système de financement des partis politiques, sur des critères déterminés par la loi ;

- j) La liberté d'association, de réunion et de manifestation pacifique est également garantie ;
- k) La liberté de presse est garantie ;
- l) Tout ancien Chef d'Etat bénéficie d'un statut spécial incluant la liberté de circulation. Il bénéficie d'une pension et d'avantages matériels convenant à son statut d'ancien Chef d'Etat.

SECTION II - Des Elections

ARTICLE 2

1. Aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six (6) mois précédant les élections, sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques ;
2. Les élections à tous les niveaux doivent avoir lieu aux dates ou périodes fixées par la Constitution ou les lois électorales ;
3. Les Etats membres prendront les mesures appropriées pour que les femmes aient, comme les hommes, le droit de voter et d'être élues lors des élections, de participer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques gouvernementales et d'occuper et de remplir des fonctions publiques à tous les niveaux de l'Etat.

ARTICLE 3

Les organes chargés des élections doivent être indépendants et/ou neutres et avoir la confiance des acteurs et protagonistes de la vie politique. En cas de nécessité, une concertation nationale appropriée doit déterminer la nature et la forme desdits Organes.

ARTICLE 4

1. Chaque Etat membre doit s'assurer de l'établissement d'un système d'état civil fiable et stable. Un système d'état civil central doit être mis en place dans chaque Etat membre ;
2. Les Etats membres coopéreront dans ce domaine aux fins d'échange d'expériences et au besoin d'assistance technique, pour la production de listes électorales fiables.

ARTICLE 5

Les listes électorales seront établies de manière transparente et fiable avec la participation des partis politiques et des électeurs qui peuvent les consulter en tant que de besoin.

ARTICLE 6

L'organisation, le déroulement des élections et la proclamation des résultats s'effectueront de manière transparente.

ARTICLE 7

Un contentieux électoral crédible relatif à l'organisation, au déroulement des élections et à la proclamation des résultats doit être institué.

ARTICLE 8

Les organisations de la société civile intéressées aux questions électorales seront requises pour la formation et la sensibilisation des citoyens à des élections paisibles exemptes de violence ou de crise.

ARTICLE 9

A l'issue de la proclamation définitive des résultats des élections, le parti politique et/ou le candidat battu doit céder, dans les formes et délais de la loi, le pouvoir au parti politique et/ou au candidat régulièrement élu.

ARTICLE 10

Tout détenteur du pouvoir à quelque niveau que ce soit, doit s'abstenir, de tout acharnement ou harcèlement contre le candidat ayant perdu les élections et ses partisans.

SECTION III - De l'observation des Elections et de l'Assistance de la CEDEAO

ARTICLE 11

Les dispositions de l'Article 42 du Protocole du 10 décembre 1999 sont complétées par celles de la présente section.

ARTICLE 12

1. A la demande de tout Etat membre, la CEDEAO peut apporter aide et assistance à l'organisation et au déroulement de toute élection.

2. Cette aide ou assistance peut s'effectuer sous n'importe quelle forme utile.
3. De même, la CEDEAO peut envoyer dans le pays concerné une mission de supervision ou d'observation des élections.
4. La décision en la matière est prise par le Secrétaire Exécutif.

ARTICLE 13

1. A l'approche d'une élection devant se tenir dans un Etat membre, le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO envoie dans le pays concerné une mission d'information.
2. Cette mission peut être suivie d'une mission exploratoire destinée à :
 - Collecter tous les textes devant régir les élections concernées ;
 - Collecter toutes informations et tous éléments caractérisant le cadre et les conditions dans lesquels devront se dérouler les élections ;
 - Réunir toutes informations utiles relatives aux candidats ou aux partis politiques en compétition ;
 - Rencontrer tous les candidats, les responsables des partis politiques et autorités gouvernementales et autres responsables compétents ;
 - Evaluer l'état des préparatifs ;
 - Recueillir tous éléments utiles à une exacte appréciation de la situation.

ARTICLE 14

1. Le Secrétaire Exécutif désigne le chef et les membres de la mission de supervision ou d'observation qui doivent être des personnalités indépendantes et de nationalité autre que celle de l'Etat dans lequel se déroulent les élections.
2. La mission doit comporter des femmes.
3. Des fonctionnaires du Secrétariat Exécutif sont désignés pour assister la mission.

ARTICLE 15

1. La mission de supervision ou d'observation, munie des documents collectés par la mission exploratoire et du rapport de ladite mission doit arriver dans le pays concerné au plus tard quarante-huit heures avant la date de déroulement des élections ;
2. Elle peut être précédée par les fonctionnaires du Secrétariat Exécutif qui devront préparer les rencontres de la mission avec les autorités nationales ;
3. La mission doit tenir des réunions avec les autorités compétentes du pays hôte aux fins d'échange et de détermination du mode de déploiement dans l'Etat membre ;

4. Elle peut coopérer avec les ONG et toutes autres missions d'observation tout en conservant son autonomie ;
5. Les membres de la mission sont tenus à une obligation de réserve et doivent s'abstenir de toute déclaration individuelle. Toute déclaration est collective et faite au nom de la mission par le Chef de mission ou un porte-parole désigné à cet effet.

ARTICLE 16

1. La durée de la mission doit couvrir toute la période de déroulement des élections jusqu'à la proclamation des résultats ;
2. La mission fait aussitôt rapport au Secrétariat Exécutif ;
3. Ledit rapport doit obligatoirement comporter :
 - Tout ce que la mission a pu constater par elle-même ;
 - Ce qu'elle a recueilli par témoignage ;
 - Son appréciation sur le déroulement du vote par rapport, d'une part, aux lois nationales s'appliquant aux élections, d'autre part, aux principes universellement admis en matière électorale ;
 - Ses recommandations aux fins d'amélioration des élections à venir et des missions d'observation.

ARTICLE 17

1. Le rapport de la mission d'observation devra être signé par tous les membres de la mission et soumis au Secrétaire Exécutif par le Chef de la mission dans un délai de quinze (15) jours au plus tard pour compter de la date de la fin de la mission ;
2. En vue de la rédaction de ce rapport, la mission tient obligatoirement une réunion de concertation avant de quitter le pays d'accueil ;
3. Tout membre de la mission ne pouvant prendre part à ladite réunion, remet un rapport écrit au Chef de mission avant de quitter le pays ;
4. Les fonctionnaires du Secrétariat Exécutif assistent la mission dans la préparation du rapport.

ARTICLE 18

Le rapport est transmis par le Secrétaire Exécutif avec le cas échéant, ses observations personnelles au Conseil de Médiation et de Sécurité qui décidera des recommandations à faire à l'Etat concerné et/ou à tous les Etats membres et le cas échéant des mesures à prendre.

SECTION IV – Du Rôle de l’Armée et des Forces de Sécurité dans la Démocratie

ARTICLE 19

1. L’armée est républicaine et au service de la Nation. Sa mission est de défendre l’indépendance, l’intégrité du territoire de l’Etat et ses institutions démocratiques ;
2. Les forces de sécurité publique ont pour mission de veiller au respect de la loi, d’assurer le maintien de l’ordre, la protection des personnes et des biens ;
3. L’armée et les forces de sécurité publique participent à l’ECOMOG dans les formes prévues à l’Article 28 du Protocole ;
4. Elles peuvent également sur décision des autorités constitutionnelles participer à toute autre mission de paix sous l’égide de l’Union Africaine ou de l’ONU ;
5. Les forces armées peuvent être employées à des tâches de développement national.

ARTICLE 20

1. L’armée et les forces de sécurité publique sont soumises aux autorités civiles régulièrement constituées ;
2. Les autorités civiles doivent respecter l’apolitisme de l’armée ; toutes activités et propagande politiques, ou syndicales sont interdites dans les casernes et au sein des forces armées.

ARTICLE 21

Les personnels des forces armées et des forces de sécurité publique sont des citoyens bénéficiant de tous les droits reconnus aux citoyens par la Constitution sous les réserves édictées par leur statut spécial.

ARTICLE 22

1. L’usage des armes pour la dispersion de réunions ou de manifestations non violentes est interdit. En cas de manifestation violente seul est autorisé le recours à l’usage de la force minimale et ou proportionnée ;
2. Est interdit en tout état de cause le recours à des traitements cruels, inhumains et dégradants ;
3. Les forces de sécurité publique lors des enquêtes de police ne doivent inquiéter ni arrêter un parent ou allié du mis en cause.

ARTICLE 23

1. Les personnels des forces armées et ceux des forces de sécurité publique doivent recevoir dans le cadre de leur formation une éducation à la Constitution de leur pays, aux principes et règles de la CEDEAO, aux Droits de la Personne, au Droit humanitaire et aux principes de la Démocratie. A cet égard, des séminaires et rencontres périodiques seront organisés entre les éléments de ces forces et les autres secteurs de la société ;
2. De même des formations communes seront organisées entre armées des Etats membres de la CEDEAO et entre policiers, universitaires et société civile.

ARTICLE 24

1. Les Etats membres s'engagent à renforcer à l'intérieur de leurs territoires respectifs les structures de prévention et de lutte contre le terrorisme ;
2. Conformément aux Articles 3(d) et 16(1) du Protocole, le Département des Affaires politiques, de la Défense et de la Sécurité du Secrétariat exécutif devra initier des activités communes aux agences nationales des Etats membres chargées de prévenir et de combattre le terrorisme.

SECTION V - De la Lutte Contre la Pauvreté et de la Promotion du Dialogue Social

ARTICLE 25

Les Etats membres conviennent que la lutte contre la pauvreté et la promotion du dialogue social sont des facteurs importants de paix.

ARTICLE 26

Les Etats membres s'engagent à assurer les besoins et services essentiels de leurs populations.

ARTICLE 27

Les Etats membres de la CEDEAO s'engagent à lutter efficacement contre la pauvreté dans leurs pays respectifs et au niveau de la Communauté, notamment en :

- Créant un environnement propice à l'investissement privé, et au développement d'un secteur privé dynamique et compétitif ;
- Mettant en place les instruments nécessaires à la promotion de l'Emploi, et au développement prioritaire des secteurs sociaux ;
- Assurant une répartition équitable des ressources et des revenus visant à renforcer la cohésion et la solidarité nationales ;

- Favorisant l'intégration des activités économiques, financières et bancaires par l'harmonisation des législations commerciales et financières et par l'émergence de sociétés communautaires.

ARTICLE 28

1. Des syndicats d'employeurs ou d'opérateurs économiques doivent être organisés et/ou renforcés au niveau de chaque Etat membre et au niveau de la CEDEAO ;
2. Les Etats membres de la CEDEAO doivent promouvoir le dialogue social. A cet égard, les deux (2) secteurs syndicaux, patronat et travailleurs doivent se réunir régulièrement entre eux et avec les autorités politiques et administratives aux fins de prévenir tout conflit social ;
3. La paysannerie et l'artisanat, de même que le secteur des artistes doivent connaître la même forme d'organisation au niveau de chaque Etat membre et au niveau de la Communauté.

SECTION VI – Education, Culture et Religion

ARTICLE 29

L'éducation, la culture et la religion sont des facteurs essentiels de développement, de paix, et de stabilité dans chacun des Etats membres.

ARTICLE 30

1. Des échanges réguliers d'élèves, d'étudiants, d'universitaires s'effectueront entre les Etats membres ;
2. Il sera créé des établissements communautaires de formation où seront admis les élèves de la Communauté ;
3. Conformément à l'article 36 du Protocole, le Secrétariat exécutif doit prévoir dès à présent un budget aux fins de financement dans les meilleurs délais de ce qui est prévu au présent article ;
Chaque Etat membre est également tenu de prévoir sa contribution au démarrage dans les meilleurs délais des programmes prévus au présent article ;
Un pourcentage du prélèvement communautaire devra être affecté à la constitution d'un fonds destiné à l'exécution des prescriptions du présent article ;
4. Une politique de nature à promouvoir l'éducation des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs de formation dans chaque Etat membre et au niveau de la Communauté sera mise en œuvre ;

5. Les Etats membres doivent garantir aux femmes les mêmes droits que les hommes dans le domaine de l'éducation ; ils doivent notamment leur assurer les mêmes conditions de carrière et les mêmes orientations professionnelles, l'accès aux mêmes études et programmes et l'accès aux bourses et subventions d'études. Ils doivent également s'assurer de l'élimination à tous les niveaux et dans toutes les formes d'éducation des rôles stéréotypés des hommes et des femmes.

ARTICLE 31

1. La culture de chaque composante de la population de chacun des Etats membres sera respectée et valorisée ;
2. Le Secrétaire Exécutif prendra les initiatives nécessaires pour organiser, au niveau sous régional, des manifestations culturelles périodiques entre les Etats membres : festival des arts et de la culture, colloques et événements culturels divers sur les lettres, la musique, les arts, sports... ;
3. Les Etats membres s'engagent à prendre les mesures propres à faire disparaître ou prévenir tout conflit religieux et à promouvoir la tolérance religieuse et la concorde. A cet effet, des structures permanentes de concertation seront instituées au niveau national entre d'une part, les représentants de chacune des religions, d'autre part, les différentes religions et l'Etat ;
4. Le Secrétaire Exécutif prendra les initiatives appropriées pour favoriser la concertation entre les structures religieuses des Etats de la Communauté au moyen de rencontres périodiques.

SECTION VII – De l'Etat de Droit, des Droits de la Personne et de la Bonne Gouvernance

ARTICLE 32

Les Etats membres conviennent de ce que la bonne gouvernance et la liberté de la presse sont essentielles pour la préservation de la justice sociale, la prévention des conflits, la sauvegarde de la stabilité politique et de la paix et le renforcement de la démocratie.

ARTICLE 33

1. Les Etats membres reconnaissent que l'Etat de Droit implique non seulement une bonne législation conforme aux prescriptions des Droits de la Personne, mais également, une bonne justice, une bonne administration publique et une bonne et saine gestion de l'appareil d'Etat ;

2. Ils estiment de même qu'un système garantissant le bon fonctionnement de l'Etat, de son administration publique et de la justice contribue à la consolidation de l'Etat de Droit.

ARTICLE 34

1. Les Etats membres et le Secrétariat exécutif mettront tout en œuvre pour la mise en place aux plans national et régional des modalités pratiques permettant l'effectivité de l'Etat de Droit, des Droits de la Personne, de la bonne justice et de la bonne gouvernance ;
2. Les Etats membres s'emploieront en outre à assurer responsabilité, professionnalisme, expertise et transparence dans les secteurs public et privé.

ARTICLE 35

1. Les Etats membres procéderont à la création d'Institutions nationales indépendantes chargées de la promotion et de la protection des Droits de la Personne ;
2. Le Secrétariat exécutif veillera au renforcement de leurs capacités et les organisera en réseau. Dans le cadre de ce réseau, chaque Institution nationale adressera systématiquement au Secrétariat exécutif tout rapport sur les violations en matière des Droits de l'Homme à l'intérieur du territoire national. Ces rapports et les réactions du gouvernement feront l'objet d'une large diffusion par les moyens les plus appropriés.

ARTICLE 36

Les Etats membres s'engagent à institutionnaliser un système national de médiation.

ARTICLE 37

1. Les Etats membres s'engagent à œuvrer pour le pluralisme de l'information et le développement des médias ;
2. Chaque Etat membre peut accorder une aide financière à la presse privée ; la répartition et l'affectation de cette aide sont effectuées par un organe national indépendant ou à défaut par un organe librement institué par les journalistes eux-mêmes.

ARTICLE 38

1. Les Etats membres s'engagent à lutter contre la corruption, à gérer les ressources nationales dans la transparence et à en assurer une équitable répartition.

2. Dans ce cadre, les Etats membres et le Secrétariat exécutif s'engagent à créer des mécanismes appropriés pour faire face au problème de la corruption, au sein des Etats et au niveau de l'espace communautaire.

ARTICLE 39

Le Protocole A/P.1/7/91, adopté, à Abuja le 6 juillet 1991, et relatif à la Cour de Justice de la Communauté, sera modifié aux fins de l'extension de la compétence de la Cour, entre autres aux violations des droits de l'Homme après épuisement, sans succès, des recours internes.

SECTION VIII – Des Femmes, des Enfants et de la Jeunesse

ARTICLE 40

Les Etats membres conviennent de ce que l'épanouissement et la promotion de la femme sont un gage de développement, de progrès et de paix dans la société. Ils s'engagent en conséquence à éliminer toutes formes de pratiques préjudiciables, dégradantes et discriminatoires à l'égard des femmes.

ARTICLE 41

1. Les Etats membres veilleront à la protection des droits des enfants et garantiront en particulier leur accès à l'éducation de base ;
2. Des règles particulières seront élaborées dans chaque Etat membre et au sein de la Communauté pour lutter contre le trafic et la prostitution des enfants ;
3. Des dispositions communautaires devront également intervenir sur le travail des enfants, conformément aux prescriptions arrêtées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

ARTICLE 42

1. Les Etats membres de la Communauté conviendront des règles à adopter pour l'encadrement et la promotion de la jeunesse ;
2. La prévention et la prise en charge de la délinquance juvénile feront l'objet de règles uniformes au sein de la Communauté.

ARTICLE 43

Le Secrétariat exécutif devra mettre en place en son sein toutes structures utiles pour s'assurer de la mise en œuvre efficace des politiques communes et programmes relatifs à l'éducation, à la promotion, et à l'épanouissement de la femme et de la jeunesse.

CHAPITRE II – DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DES SANCTIONS

ARTICLE 44

1. Le présent Article complète les dispositions du Chapitre V du Protocole du 10 décembre 1999 ;
2. Aux fins de donner plein effet à ce qui est affirmé à l'Article 28 du présent Protocole additionnel et conformément à l'Article 57 du Traité révisé de la CEDEAO une convention judiciaire intégrant au besoin la Convention A/P.1/7/92 de juillet 1992 relative à l'entraide judiciaire en matière pénale et la Convention A/P1/8/94 relative à l'extradition sera élaborée et adoptée dans un délai de douze mois à compter de l'entrée en vigueur du présent Protocole additionnel.

ARTICLE 45

1. En cas de rupture de la Démocratie par quelque procédé que ce soit et en cas de violation massive des Droits de la Personne dans un Etat membre, la CEDEAO peut prononcer à l'encontre de l'Etat concerné des sanctions.
2. Lesdites sanctions à prendre par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement peuvent aller par graduation :
 - Refus de soutenir les candidatures présentées par l'Etat membre concerné à des postes électifs dans les organisations internationales ;
 - Refus de tenir toute réunion de la CEDEAO dans l'Etat membre concerné ;
 - Suspension de l'Etat membre concerné dans toutes les Instances de la CEDEAO ; pendant la suspension, l'Etat sanctionné continue d'être tenu au paiement des cotisations de la période de suspension.
3. Pendant ladite période, la CEDEAO continuera de suivre, d'encourager et de soutenir tout effort mené par l'Etat membre suspendu aux fins de retour à la vie institutionnelle démocratique normale.
4. Sur proposition du Conseil de Médiation et de Sécurité, il peut être décidé à un moment approprié de procéder comme il est dit à l'Article 45 du Protocole.

CHAPITRE III – DES DISPOSITIONS GENERALES ET FINALES

ARTICLE 46

Le présent Protocole additionnel fait corps avec le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité signé à Lomé le 10 décembre 1999.

ARTICLE 47 : AMENDEMENTS

1. Tout Etat membre peut soumettre des propositions pour amender ou réviser le présent Protocole additionnel ;
2. Ces propositions doivent être soumises au Secrétaire Exécutif qui en informe les Etats membres au plus tard trente (30) jours après leur réception. Les amendements ou révisions ne seront examinés par la Conférence que si les Etats membres en ont été informés un (1) mois auparavant ;
3. Les amendements ou révisions sont adoptés par la Conférence.

ARTICLE 48 : RETRAIT

1. Tout Etat membre souhaitant se retirer du Protocole additionnel doit, un (1) an au préalable faire parvenir un avis au Secrétaire Exécutif qui en informe les Etats membres. A la fin de cette période d'une année, si cet avis n'est pas retiré, l'Etat en question cesse d'être partie prenante au Protocole additionnel ;
2. Toutefois, au cours de cette période d'un (1) an, l'Etat membre continue d'observer les dispositions du présent Protocole additionnel et d'honorer ses obligations.

ARTICLE 49 : ENTREE EN VIGUEUR

Le présent Protocole additionnel entrera en vigueur dès sa ratification par au moins neuf (9) Etats signataires, conformément aux règles constitutionnelles de chaque Etat membre.

ARTICLE 50 : AUTORITE DEPOSITAIRE

Le Présent Protocole additionnel, ainsi que tous les instruments de ratification seront déposés au Secrétariat exécutif, qui en transmettra des copies certifiées conformes à tous les Etats membres, leur notifiera les dates de dépôt des instruments, et le fera enregistrer auprès de l'Organisation de l'Unité africaine/Union Africaine (OUA/UA), et l'Organisation des Nations Unies (ONU) et auprès de toutes les autres organisations désignées par le Conseil.

En foi de quoi, nous Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avons signé le présent protocole additionnel en trois (3) originaux en langues française, anglaise et portugaise, les trois (3) textes faisant également foi.

Fait, à Dakar, 21 décembre 2001

.....
S. E. Mathieu KEREKOU

Président de la République du BENIN

.....
S. E Blaise COMPAORE

Président du FASO
Président du Conseil des Ministres

.....
S. E. Jose Maria Pereira NEVES

Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de la République
du CAP VERT

.....
S. E. Abou Drahamane SANGARE

Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères
Pour et par ordre du Président de la
République de CÔTE D'IVOIRE

.....
S. E. Yahya A. J. J. JAMMEH

Président de la République de la GAMBIE

.....
S. E. John Agyekum KUFUOR

Président de la République du GHANA

.....
S. E. Lamine SIDIME

Premier Ministre de la République de GUINEE

.....
S. E. Koumba Yala Kobde NHANCA

Président de la République de GUINEE BISSAU

.....
S. E. Monie R. CAPTAN

Ministre des Affaires Etrangères
Pour et par ordre du Président
de la République du LIBERIA

.....
S. E. Alpha Oumar KONARE

Président de la République du MALI

.....
S. E. MINDAOUDOU Aïchatou (Mme)

Ministre des Affaires Etrangères
Pour et par Ordre du Président de la
République du NIGER

.....
S. E. Olusegun OBASANJO

Président et Commandant en Chef des
Forces Armées de la République Fédérale du
NIGERIA

.....
S. E. Abdoulaye WADE

Président de la République du SENEGAL

.....
S.E. Alhaji Dr Ahmad Tejan KABBAH

Président de la République de SIERRA LEONE

.....
S. E. Gnassingbé EYADEMA

Président de la République TOGOLAISE



III. Les travaux du Forum

Remerciements _____	91
Note de présentation du Forum _____	92
1. Discours d'ouverture _____	95
2. Rapport des travaux ³¹ _____	115
3. Conclusion du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile Synthèse finale des travaux _____	139

31. Les rapports des trois groupes de travail présentent les débats et les conclusions de chaque atelier. Ces rapports ne tiennent pas compte des réactions des participants lors de la séance de restitution en plénière. Ils n'engagent que les participants à ces ateliers. La synthèse globale des travaux en atelier et des débats en plénière est disponible à la fin de ce chapitre, consacré aux conclusions du Forum.

Remerciements

Motion de remerciement des participants

Les participants au Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest, tenu à Cotonou du 28 juin au 1er juillet 2005, adressent leurs sincères remerciements au Président Mathieu Kérékou, aux autorités béninoises et au peuple béninois pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité toute africaine et toutes les facilitations qu'ils leur ont accordées.

Les participants félicitent et remercient également les organisateurs du Forum, le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, pour la qualité de l'organisation. Ces félicitations s'adressent également aux traducteurs, au secrétariat du Forum, à l'ensemble du personnel du Palais des Congrès pour leur diligence et leur disponibilité, sans lesquels le Forum n'aurait certainement pas pu atteindre ces résultats.

Enfin, les participants souhaitent vivement que le Club de Veille et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest assurent la diffusion la plus large des travaux du Forum ; ils les exhortent à renforcer leur partenariat pour assurer la pérennité du Forum dont la périodicité sera fixée après large concertation.

Les Participants, à Cotonou, le 1er juillet 2005.

Les organisateurs du Forum adressent des remerciements spéciaux :

Aux Parrains,

Aux Partenaires dans l'organisation : Club de Veille, CEDEAO, correspondants nationaux du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et réseau des personnes ressources bâti à Gorée en novembre 2004,

Aux Pays Membres du Club ayant contribué financièrement,

Aux Présidents et Rapporteurs des groupes de travail,

Au Président du Parlement de la CEDEAO, en particulier, pour avoir accepté d'envoyer la Déclaration finale au Président des Parlements ouest-africains,

Aux Participants pour leurs contributions enrichissantes et complémentaires, à la base du succès du Forum,

A tout le personnel de support logistique à Cotonou,

A l'ensemble de l'équipe du CSAO.

Note de présentation du Forum

Contexte

L'Afrique de l'Ouest est une région en mutation profonde et rapide. Si les dynamiques de transformation à l'œuvre engendrent des tensions politiques et sociales, violentes ou latentes, elles induisent également une ouverture et une reconfiguration de l'espace public ouest-africain. La multiplication des acteurs sociopolitiques sur la scène publique (partis politiques, acteurs de la société civile, médias, organisations non gouvernementales, groupements d'intérêt économique, associations de femmes et de jeunes, syndicats, etc.), les avancées de la décentralisation politique et administrative dans de nombreux pays, et l'émergence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en tant que moteur de l'intégration politique régionale en sont une parfaite illustration.

Depuis les années 90, la présence active de ces différents acteurs s'affirme et s'articule à plusieurs niveaux : local, national et supra national. Le rôle des partis politiques, des médias et de la société civile a continué d'évoluer depuis les « conférences nationales ». Pour autant, ces différents acteurs n'ont eu que très peu d'opportunités de se rencontrer et d'échanger à l'échelle régionale.

Dans un nouveau contexte, marqué par une récurrence des crises de gouvernance et l'existence de multiples conflits, une rencontre qui décloisonne les acteurs dans leur diversité et leurs différences devient indispensable pour relever ensemble et d'une commune volonté les défis actuels et futurs.

Appuyer les acteurs qui animent la recomposition sociopolitique et institutionnelle de la région s'impose comme une priorité afin de promouvoir l'agenda de la démocratie et de la paix en Afrique de l'Ouest. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'organisation du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile, initiative conjointe du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest et du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO).

Le Forum réunira quelque deux cent cinquante participants des quinze pays membres de la CEDEAO, du Cameroun, de la Mauritanie et du Tchad. Il rassemblera des représentants des partis politiques, des médias et de

la société civile de chaque pays, des institutions régionales (CEDEAO), des réseaux et des mouvements transnationaux et des partenaires au développement.

Objectifs

Ce Forum vise quatre objectifs spécifiques :

- I. Organiser une mise en dialogue et contribuer au décloisonnement des acteurs de premier plan dans la démocratie que sont les partis politiques, les médias et la société civile ;
- II. Aider à identifier les questions stratégiques, les risques et les défis majeurs qui se posent dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ;
- III. Faciliter des échanges informés et constructifs entre les différents types d'acteurs sociopolitiques sur leurs rôles et responsabilités respectifs dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest, et sur des perspectives d'actions conjointes pour sa consolidation ;
- IV. Contribuer à mobiliser un large éventail d'acteurs autour d'initiatives et d'actions pouvant conduire à des décisions innovantes pour la sauvegarde de la paix et l'ancrage de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Le Forum abordera les enjeux de la paix et de la démocratie dans un contexte de mutations économiques, sociopolitiques, culturelles et institutionnelles majeures, d'ouverture aux autres régions du continent et au reste du monde. Il s'interrogera sur le rôle et la responsabilité des trois catégories d'acteurs. Il croisera les perspectives et les points de vue afin de construire une vision partagée de la situation actuelle et d'aboutir à un consensus sur le contenu et la mise en œuvre des actions nécessaires pour sortir la région des situations de conflit, consolider la démocratie et relever le défi du développement dans le respect des différences. Le Forum sera ouvert par une grande conférence sur l'état des lieux de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO sera étroitement associée au Forum. L'appropriation citoyenne du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, les modalités de prise en charge par les acteurs sociopolitiques du plaidoyer pour sa ratification et sa mise en œuvre dans les pays membres de la CEDEAO seront au cœur des discussions. Le Forum fournira également l'occasion d'impulser le dialogue entre acteurs sociaux et institutionnels sur le rôle et la place de la CEDEAO dans la régulation politique de la région.

Questions-clés

Quelques-unes des questions-clés qui seront au cœur du Forum :

- 1 - Quels enseignements tirer des crises passées et en cours dans la région, dont l'origine et/ou l'enjeu sont d'ordre politique ?
- 2 - Comment les acteurs peuvent-ils d'une commune volonté, prévenir le prolongement et la répétition de telles crises ?
- 3 - Comment concrétiser et inscrire dans la durée une logique et une pratique de dialogue, de concertation pour contenir les différences et les contradictions qui en procèdent dans le cadre de l'expression démocratique et pacifique ?
- 4 - Quels sont les rôles et les responsabilités de chaque acteur dans la concrétisation durable d'une telle perspective ?
- 5 - Comment relever le défi d'un développement durable dans la région dans le respect des différences ?
- 6 - Dans quelle mesure et comment le Forum peut-il y contribuer en devenant périodique et en s'articulant aux mécanismes de la CEDEAO destinés à la construction et à la consolidation de la paix et la démocratie dans la région ?

Résultats attendus

Les résultats attendus de cet événement sont les suivants :

- Contribution à une meilleure compréhension des risques et des défis pesant sur l'enracinement de la démocratie et la construction de la paix dans la région ;
- Contribution à la mise en dialogue des acteurs sociopolitiques et institutionnels ouest-africains sur leur rôle, leurs capacités et responsabilités dans la promotion de la paix et de la démocratie ;
- Pérennisation du Forum comme cadre de dialogue permanent fonctionnant par des sessions dont la périodicité sera définie ;
- Consolidation du processus démocratique et de la stabilité en Afrique de l'Ouest en vue d'un développement durable et équitable ;
- Mise au point d'une stratégie consensuelle de plaidoyer pour la ratification et la mise en œuvre du Protocole additionnel pour la Démocratie et la Bonne Gouvernance au niveau de l'espace CEDEAO.

Organisation

Un Comité de pilotage (composé de représentants du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et du Club de Veille) a été mis en place, et assure la supervision de l'organisation du Forum.

1. Discours d'ouverture

Introduction par M. Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

*Monsieur le Président,
Excellences,
Distingué(e)s participantes et participants,
Cher(e)s collègues et ami(e)s,*

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue et vous remercier très sincèrement d'avoir répondu à notre invitation de participer aux travaux de ce Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile, organisé conjointement par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest.

Nous sommes très heureux de nous trouver aujourd'hui au Bénin pour cette rencontre. Je voudrais remercier très sincèrement notre pays hôte, son président, Son Excellence Monsieur Mathieu Kérékou, le gouvernement béninois ainsi que la ville de Cotonou pour leur accueil. Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi de tenir cette rencontre au Bénin. Ce pays a été un pionnier dans les évolutions démocratiques intervenues au début des années 90. Il a inauguré le cycle des Conférences nationales en Afrique, et est aussi – il faut le souligner – l'un des rares pays d'Afrique de l'Ouest à avoir permis l'éclosion d'une presse privée avec la création dès 1987 de la Gazette du Golfe. C'est également un pays où la société civile a été et reste dynamique.

Je voudrais également remercier les partenaires du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement le Luxembourg, la Suisse, la France et le Canada à travers le Centre de Recherche et de Développement international (CRDI), ainsi que le PNUD et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour leur appui financier à l'organisation de cette rencontre.

Je voudrais remercier les hautes personnalités qui ont accepté de parrainer cette rencontre, Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République du Niger et Président en exercice de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union

africaine, et Son Excellence Monsieur Aristides Pereira, ancien Président de la République du Cap-Vert qui nous ont fait parvenir des messages que vous trouverez dans les dossiers. Leur parrainage donne encore plus de résonance à cet événement au niveau de la région et du continent.

Je me réjouis de vous voir si nombreux et constate avec plaisir que le tout premier défi de ce Forum a déjà été relevé, à savoir réunir des représentants des partis politiques, des médias et de la société civile de 18 pays de la région. Bien évidemment, et vous le comprendrez, nous n'avons pas pu inviter la totalité des représentants des partis politiques, des médias et de la société civile de chacun de ces pays. Nous avons dû procéder à une sélection en partenariat avec le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest (voir Chapitre IV). Nous sommes conscients que beaucoup d'autres représentants auraient voulu prendre part à ce Forum. Nous souhaitons que de retour dans vos pays respectifs, vous pourrez partager avec eux, les réflexions issues de ces travaux. Ce Forum ne doit pas être un événement de plus mais devrait être le déclencheur d'un processus de concertation, de consultation et d'actions en faveur de la construction et de la consolidation de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Nous sommes aujourd'hui plus de 200 personnes réunies ici pour entamer le dialogue à l'échelle régionale. Je me réjouis de compter parmi nous le Général Cheick Oumar Diarra, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO, chargé des Affaires politiques, de sécurité et de défense, qui nous présentera dans la matinée les grandes lignes du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO. Je salue le Président du Parlement de la CEDEAO, le Professeur Ali Nouhoum Diallo qui nous fera l'honneur de présider la séance plénière de cet après-midi.

Je voudrais vous dire que cette rencontre est la vôtre ; que ce Forum est le vôtre. Ce que les organisateurs ont souhaité c'est que vous engagiez un dialogue régional constructif à partir de vos expériences ; que ces échanges soient ouverts et directs, ancrés dans la vie réelle et la connaissance du milieu afin de faire avancer la cause de la construction et de la consolidation de la paix et de la démocratie dans la région.

Trois questions se posent :

1. Pourquoi le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est-il impliqué ?
2. Quels devraient être les principaux objectifs de nos échanges ?
3. Quel pourrait être le suivi de ce Forum ?

1. Pourquoi le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est-il impliqué ?

Concernant cette première question, je voudrais faire un rappel de ce qu'est le Club, faire état de notre lecture de la région et indiquer en quoi ce Forum s'inscrit dans le mandat qui nous a été confié.

Au milieu des années 1970, dans le contexte de la grande sécheresse, quelques pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), organisation à laquelle le Club est rattaché, en partenariat avec des pays du Sahel, ont créé le Club des Amis du Sahel. L'objectif était d'établir un forum de concertation et de plaider en faveur de cette région. En 2001, notre conseil d'administration a décidé d'élargir le dialogue à l'ensemble des 15 pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), ainsi qu'à la Mauritanie, au Tchad et au Cameroun. D'où son appellation depuis 2001 de Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Compte tenu des évolutions de la région depuis trente ans et en réponse aux demandes exprimées par nos partenaires sur le terrain, le Club a abordé de nouvelles questions. Ainsi, aujourd'hui, nous travaillons dans quatre domaines :

- Perspectives de développement à moyen et à long terme ;
- Transformation de l'agriculture et Développement durable ;
- Développement local et Processus d'intégration régionale ;
- Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et sécurité.

Dans le cadre de nos travaux, nos principaux objectifs sont de :

- Promouvoir une perception équilibrée de l'Afrique de l'Ouest, qui tienne compte des contraintes tout en mettant l'accent sur les dynamiques de transformation ;
- Soutenir les initiatives et les efforts des Africains en faveur de la paix ;
- Participer aux plaidoyers des Africains sur la scène internationale.

Le Club fonctionne en réseau avec des partenaires ouest-africains, représentant les gouvernements et tous les acteurs de la société civile dans leur diversité. Il entretient des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec les organisations internationales ; au niveau de l'Afrique, avec l'Union africaine, l'initiative du

NEPAD et la BAD ; au niveau régional, avec la CEDEAO, l'UNOWA, l'UEMOA, le CILSS et des organisations telles que le ROPPA et bien évidemment le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest.

La perception de la région par le CSAO

L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation.

Un regard rétrospectif sur la région permet de conclure que celle-ci a connu au cours des dernières décennies des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique. Pour n'en citer que quelques-unes : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macro-économiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale. Actuellement, la proportion très importante des jeunes de moins de 20 ans (plus de 55% de la population) vient s'ajouter à ces défis. Quelle autre région du monde a été soumise à de telles transformations ?

Ces bouleversements ont engendré des tensions politiques et sociales, mais également une ouverture et une reconfiguration de l'espace ouest-africain. En insistant sur les dynamiques de transformation de la région et ses capacités de changement et d'adaptation, il ne s'agit pas de dire que « tout va bien ». Ces évolutions ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'extension de nouvelles pandémies.

Pour nous, la question essentielle est de savoir : « Où et comment vont vivre les quelque 430 millions Africains de l'Ouest à l'horizon 2020 ? ». Cela veut dire plus de 100 millions d'habitants par rapport à aujourd'hui. Cette croissance démographique va se traduire par un accroissement des jeunes à la recherche d'emplois ; une urbanisation accrue ; des pressions sur le foncier et la sécurité alimentaire ; des besoins grandissants des populations en infrastructures socio-économiques ; des mouvements migratoires à la hausse... Autant de questions qui seront sources de tensions voire de conflits, et auxquelles les sociétés et les gouvernements de la région

devront apporter des réponses. Autant de problèmes qui ne trouveront de solutions que dans des approches liant le local, le national et le régional. Voilà pourquoi le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'est impliqué dans l'organisation de ce Forum, en partenariat avec le Club de Veille.

2. Quels sont les principaux objectifs de nos échanges au cours de ce Forum ?

En Afrique de l'Ouest comme ailleurs, les peuples veulent la paix et la démocratie. Chaque société doit s'appuyer sur ses acquis et ses atouts pour construire la paix ; et les femmes jouent un rôle prépondérant dans cette construction.

Pour consolider la paix et la démocratie dans un pays, il est nécessaire de comprendre les sociétés, leurs évolutions, leurs avancées et leurs défis, plutôt que d'en rester à une lecture superficielle trop souvent pessimiste. Ce Forum permettra de dégager des pistes de réflexion et d'actions sur ces questions.

Dans toutes les parties du monde, la construction de la paix et de la démocratie requiert une vigilance et une détermination constante car rien n'est jamais acquis. Les dynamiques de transformation sont à la fois porteuses d'espoir pour l'avenir mais aussi de tensions. L'Afrique ne fait pas exception.

Vous disposez d'une institution, la CEDEAO, très sollicitée pour la gestion des conflits et le maintien de la paix, qui célèbre cette année son trentième anniversaire. Nous aurons l'occasion pendant ce Forum de prendre la mesure des missions de cette institution et des instruments qu'elle met à votre disposition. Le Général Diarra commentera le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, déjà ratifié par 9 pays.

Dans votre région, les relations sociales forgées par l'histoire se renforcent par de nouvelles proximités, structurées par un réseau de villes en forte croissance. Les relations entre villes et campagnes se voient ainsi modifiées. Il convient de repenser l'aménagement du territoire en tenant compte de ces évolutions. Elles ne sont pas sans incidence sur les questions de stabilité de la région. D'où l'importance de décloisonner les acteurs, et de les mettre en réseau au niveau régional. C'est ce que veut promouvoir ce Forum.

Enfin, n'oublions pas – même si ce n'est pas l'objet aujourd'hui – que l'Afrique comme d'autres continents doit se positionner dans le nouveau contexte mondial. A cet effet, une plus grande cohésion à l'échelle régionale donnera plus de poids à l'Afrique.

3. Pourquoi vous avoir réunis, vous, représentants des partis politiques, des médias et de la société civile ?

Dans la consolidation de la paix et de la démocratie, chacun doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. En tant que représentants des partis politiques, des médias et de la société civile, vous constituez un socle indispensable. Comment envisager la démocratie sans pluralité politique, sans liberté de la presse et sans participation active de la société civile ?

Vous avez beaucoup d'expériences, de vécus et d'idées en commun à partager sur l'avenir de la région. Pour autant, vous n'êtes pas toujours en accord sur la manière de faire. Cette rencontre veut mettre en présence et en dialogue à l'échelle régionale les acteurs dans leur diversité et leurs différences.

Nous sommes ici non pas pour discuter de tel ou tel conflit dans la région mais pour mettre en commun votre vision et vos projets pour construire et consolider la paix et la démocratie dans la région. Ces efforts ne peuvent s'inscrire que dans un cadre de concertations et de négociations continues ; dans un cadre où il y a ni perdants ni gagnants, mais une volonté commune de compromis bénéfiques au plus grand nombre. Promouvoir l'unité en respectant la diversité et construire le consensus en acceptant l'alternance, voilà l'impératif !

4. Quel pourrait être le suivi de ce Forum ?

Je voudrais dès maintenant vous demander de penser au suivi de ce Forum.

Vous l'avez bien compris, nous ne voulons pas que ce Forum soit un événement sans suite sur les questions de paix et de démocratie.

Si vous avez accepté de participer à ce Forum c'est que vous aussi, vous pensez qu'il est possible d'avancer ensemble dans la construction et la consolidation de la paix et la démocratie dans la région. C'est dans cet esprit que nous vous demandons, chacun à votre niveau, de vous engager au-delà de ce Forum en vous impliquant davantage au niveau régional notamment.

A nous tous, maintenant d'identifier de nouvelles pistes d'action ancrées dans le vécu des sociétés ouest-africaines pour un meilleur avenir commun.

Nous serons à votre écoute pour le suivi de cette rencontre.

Je vous remercie.

Discours de M. John Igué, Président du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest

*Excellence Monsieur le Ministre d'Etat représentant le Président
de la République,
Excellence Monsieur le Président du Parlement de la CEDEAO,
Excellences, Messieurs les Présidents des Assemblées nationales,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Responsables des Institutions,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Honorables Députés,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants des
Organisations internationales,
Madame la Présidente du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE,
Chers collègues membres du Club de Veille pour la Paix
en Afrique de l'Ouest,
Mesdames, Messieurs les participants à ce Forum,
Mesdames et Messieurs,*

Au nom des organisateurs de cette manifestation, je tiens tout d'abord à adresser toute ma reconnaissance et ma gratitude au Président de la République du Bénin, Son Excellence Le Général Mathieu Kérékou et à son Gouvernement pour avoir accepté et facilité la tenue de ce Forum. Au nom de mes collègues, membres du Club de Veille, je tiens aussi à le remercier tout particulièrement pour avoir délégué le Ministre d'Etat pour ouvrir cette cérémonie.

Au nom de mes collègues, membres du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest, j'adresse également mes vifs remerciements et toute ma gratitude à tous les participants à cette manifestation pour avoir accepté de répondre présents aussi nombreux à notre appel.

En dépit des performances économiques que connaissent certains pays, en dépit aussi des efforts de paix que déploient la CEDEAO et les Institutions internationales de concert avec les pays, l'Afrique de l'Ouest est toujours malade de pauvreté, de crises politiques aiguës, des crises alimentaires liées aux aléas de la nature, de la pandémie du sida, de la persistance du paludisme... Ces crises menacent les efforts que déploient nos pays respectifs en faveur du développement et du bien-être des populations.

Si nous nous sommes réunis ici ce jour, c'est surtout pour réfléchir à la manière de faire face correctement aux crises sociopolitiques, notamment celles qui découlent du processus démocratique amorcé depuis 1990. L'organisation des élections et la fin de règne des hauts dignitaires se déroulent souvent dans une ambiance d'inquiétude par crainte de dérapages et des soubresauts violents.

Ainsi depuis 1990, plusieurs pays sont en conflits ouverts ou larvés. Environ une dizaine de pays ont traversé au moins une période de conflits ou de fortes tensions. D'après les données de 2003, les deux tiers de la population ouest-africaine, soit 65 %, vivent dans des pays sévèrement affectés par les conflits. Parmi les facteurs de ces conflits, figurent en bonne place, la faiblesse de la gouvernance démocratique, le chômage des jeunes, la manipulation des clivages sociaux, ethniques ou religieux et les dissensions transfrontalières.

C'est à partir des conséquences de l'une de ces crises qui a frappé l'un des piliers des Etats d'Afrique de l'Ouest que l'idée de la création du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest fut lancée dans cette même ville de Cotonou en décembre 2002. Celle-ci fut concrétisée en avril 2003 toujours à Cotonou et parachevée à Bamako en novembre de la même année.

En dépit des multiples initiatives en faveur de la paix en Afrique de l'Ouest, la création de notre organisation a été jugée nécessaire pour rapprocher quelque peu, les différents protagonistes des conflits dans la région et apporter ainsi une nouvelle démarche dans les différentes initiatives de médiation tentées ailleurs.

Le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest est une structure légère qui réunit de hautes personnalités africaines provenant de divers horizons : intellectuels, anciens responsables politiques, religieux, journalistes... Elle est prête à s'ouvrir à toutes les personnalités ici présentes afin de renforcer ses prérogatives.

La création du Club de Veille a pour objectif d'élargir et de renforcer de manière complémentaire un dispositif civil à caractère multiforme de veille et de prévention des conflits qui se propagent en Afrique de l'Ouest. Son action s'inscrit dans une perspective de synergie et d'appui à celles de la CEDEAO et de l'Union africaine.

En collaboration avec la CEDEAO, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE, le Club de Veille œuvre pour :

- la prévention des crises en scrutant de manière informée et documentée et en alertant sur les situations et zones à risque ;
- des actions citoyennes par des informations et des activités visant la préservation de la démocratie, la consolidation des dynamiques de paix aux niveaux local, national et régional ;
- la contribution à la promotion et au respect des principes et valeurs de bonne gouvernance au service des populations et du développement.

Pour concrétiser ces différentes actions, le Club de Veille s'est donné quatre principaux outils :

- l'organisation de forums des différents acteurs de la société afin de créer un cadre de concertation et de dialogue entre les responsables de la vie sociopolitique en Afrique ;
- la mission d'information dans des zones à risque. Plusieurs missions ont été réalisées en Côte d'Ivoire, en Casamance (Sénégal) et en Guinée-Bissau. D'autres seront entreprises incessamment en direction de la Guinée Conakry, du Togo et de toutes les zones qui sont en situation de conflits ou menacées ;
- la production des rapports annuels sur l'état de la paix et de la démocratie dans la région ;
- l'animation d'initiatives citoyennes, d'information, de sensibilisation et de mobilisation pour l'implication d'un plus grand nombre de citoyens dans la recherche de solutions pour une paix durable en Afrique de l'Ouest.

Le présent Forum dont l'initiative de sa convocation vient des membres du Club de Veille, répond à l'un de ces objectifs. En effet, malgré les nombreuses mutations qualitatives que connaît la région dans le domaine démographique, économique et socioculturel, des difficultés visibles se révèlent à travers de nombreux défis comme :

- la persistance des crises et des conflits et le risque de leur généralisation à l'ensemble de la région ;
- le chômage des jeunes dont le nombre avoisine 50 % de l'effectif de la population des Etats ;
- le développement très marqué de la pauvreté qui touche aujourd'hui, selon les pays, entre 50 et 65 % des habitants ;
- le cloisonnement excessif des différentes entités locales, nationales et régionales.

C'est pour vous inviter à apporter des éléments de solutions à ces défis, qu'il nous a paru opportun de vous réunir aujourd'hui, en tant qu'acteurs

de premier rang dans le devenir de notre région. Notre souhait est que la convocation d'un tel forum se transforme en une manifestation périodique à l'instar du Forum de Davos sur les questions économiques. Ainsi, chaque année que l'on voit des capitales africaines relayer l'initiative de Cotonou afin qu'une prise de conscience permanente se manifeste en faveur des zones à risque de la région.

Une des plus grandes faiblesses dans le comportement des responsables politiques africains face à leur destin, à leur pays et à la région, est fondamentalement celle de la quête de la sécurité personnelle. Cette quête doublée d'un besoin de paraître, est à la base de la confiscation du pouvoir à des fins personnelles, tribales et autocratiques. Elle pousse beaucoup d'acteurs politiques vers le népotisme et la gabegie. Il faudrait alerter tout le monde sur le risque que ces dérapages entraînent, notamment dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Pourtant l'Afrique a toujours été un continent de solidarité, de partage et de tolérance. Il faudrait renforcer ces héritages socioculturels autour des défis évoqués ci-dessus. Les liens historiques et culturels l'exigent, de même que notre avenir dans le concert des Nations du monde. Il ne faudrait pas que les incidences de la colonisation qui ont débouché sur la balkanisation de l'Afrique, nous voilent la face. Nous le savons tous, nos frontières sont artificielles, même si elles sont délimitées par des barrières naturelles. Les populations africaines ne parlent jamais de lignes de partage dans leur manière de désigner les barrières de séparation territoriales, mais plutôt des zones de contacts et de rencontres pour la mise en valeur des ressources communes et partagées. De même, nos ethnies et nos différents groupes socioculturels sont l'expression des mélanges de sang et de plusieurs cultures à la fois.

Il faudrait que l'on en prenne conscience pour renforcer nos bases historiques à travers nos profonds liens de parenté, quels que soient les pays dans lesquels l'histoire nous situe aujourd'hui. Le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE, se font le devoir de nous rappeler à cette nécessité, car la paix et la bonne gouvernance constituent les principaux piliers de développement.

Puissent vos débats de ces quatre jours permettre à l'Afrique de l'Ouest de transcender les barrières ethniques, religieuses, idéologiques et frontalières pour proposer des alternatives d'amitié, de solidarité et de paix durable, gage de la stabilité des Etats et des différentes Institutions régionales.

Je vous remercie.

**Allocution de M. Pierre Osho, Ministre
d'État chargé de la Défense nationale,
représentant S.E.M. Mathieu Kérékou,
Président de la République du Bénin**

*Madame la Présidente de la Cour constitutionnelle,
Excellence, Monsieur le Président du Parlement de la CEDEAO,
Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint de la CEDEAO,
Monsieur le Président du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest,
Monsieur le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Honorables Députés à l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique et consulaire,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales,
Distingués Participants,
Mesdames et Messieurs,*

Particulièrement attentifs et toujours réceptifs à toutes les actions et initiatives visant à promouvoir la renaissance, la prospérité et le rayonnement de notre grand et beau continent, l'Afrique, le Peuple béninois tout entier, ses Institutions républicaines, et ses dirigeants, s'honorent et se félicitent de l'ouverture à Cotonou, ce jour, mardi 28 juin 2005, du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

Aussi est-ce pour moi un réel plaisir d'adresser, au nom du Président de la République et de son Gouvernement, mes chaleureux souhaits de bienvenue à tous nos illustres hôtes venus d'Afrique et d'ailleurs pour prendre part à ce Forum ici chez nous, en terre africaine fraternelle et hospitalière du Bénin.

Je me fais également l'agréable devoir d'exprimer nos vifs et sincères remerciements aux organisateurs de cet important rassemblement régional pour le choix porté sur le Bénin pour accueillir ce prestigieux aréopage dont les travaux seront consacrés à une question d'importance majeure pour la vitalité de nos expériences démocratiques et le devenir de nos jeunes nations.

Votre présence à Cotonou est le témoignage combien réconfortant pour nous, de l'intérêt que vous accordez à mon pays qui n'est pas peu fier d'être l'initiateur en février 1990 de la Conférence des Forces Vives de la Nation,

processus original de changement démocratique consensuel et de transition pacifique vers un régime de démocratie pluraliste et d'économie libérale.

J'apprécie donc le choix porté sur le Bénin comme un hommage rendu au Peuple béninois tout entier, à son Président, le Général Mathieu Kérékou, et à ses Institutions républicaines.

*Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,*

Les années 1990 ont été pour plusieurs Etats africains, dans la plupart des régions du continent, la période d'un second réveil, d'une nouvelle grande espérance collective. Investissant l'arène politique, les différents peuples ont décidé d'instaurer au moyen d'une procédure pacifique et consensuelle, des systèmes politiques nouveaux, animés par des institutions de type nouveau, régulés par des normes nouvelles.

Distingués participants,

Quinze années après la mise en chantier de nos différentes expériences démocratiques, il est indéniable que, dans l'ensemble, des étapes significatives ont été franchies, et que des acquis appréciables ont été enregistrés, dans l'instauration de la démocratie, de son enracinement et de son renforcement. La liberté d'opinion, la liberté de presse, l'organisation régulière des élections, l'alternance au pouvoir, sont autant d'éléments qui font désormais partie intégrante du paysage politique de nos Etats. Selon une dynamique d'intensité variable, et à des rythmes tenant compte des spécificités historiques et socioculturelles de nos nations respectives, le processus de démocratisation est en marche. Non point certes sans tâtonnements, sans trébuchements ! Mais il est en marche.

Au total, malgré les avatars douloureux enregistrés çà et là par cette grande et exaltante entreprise de rénovation politique africaine, le fait démocratique a déjà marqué et continuera de marquer, de façon irréversiblement ascendante l'Afrique du 3ème millénaire.

Mais si forte et si profonde soit-elle, cette assurance ne saurait nous dispenser de porter un regard lucide et critique, autant sur le chemin déjà parcouru, que sur les réalités concrètes de nos pratiques actuelles, pour identifier les entraves et les obstacles de toutes natures, susceptibles de compromettre ou de retarder les grandes mutations qualitatives qui doivent placer l'Afrique sur les rails de la modernité et de la prospérité.

Un regard rétrospectif et introspectif sur l'évolution générale et l'état de nos démocraties permet de constater que malgré les progrès réalisés, celles-ci accusent encore une grande fragilité dans bien des domaines.

Le présent Forum consacre ses travaux à trois segments essentiels de nos systèmes démocratiques, et au niveau desquels se situent les sources de leurs écueils. Il s'agit des partis politiques, des médias et de la société civile.

Sans aucun doute, la démocratisation de l'Etat et de la Société, qui fait des individus les acteurs conscients et responsables de leur destinée, apparaît comme une démarche incontournable. Mais la jouissance de liberté qui ne se conjugue étroitement avec le respect des lois ne peut que conduire qu'à des dérives. Trop de liberté, tue la liberté.

Sur le front des partis politiques, la multiplication effervescente et sans retenue des initiatives organisationnelles a favorisé l'apparition d'un paysage politique très éclaté et atomisé. D'innombrables groupes se sont ainsi constitués sous l'appellation de « partis politiques », sans avoir les moyens d'exister et de fonctionner convenablement. Cette situation constitue un facteur de risque important, d'autant que ces groupes qui peuplent le paysage politique de nos Etats d'Afrique de l'Ouest sont en permanence dans une logique d'affrontement pour le partage des avantages matériels que procure l'Etat.

Le processus démocratique se trouve ainsi appauvri des débats idéologiques qui devraient sous-tendre l'action éducationnelle des partis politiques. La responsabilité des formations politiques est assez grande dans ce secteur, en considération de l'ampleur de l'analphabétisme.

L'absence du débat idéologique, c'est-à-dire de confrontation d'idées, du champ politique africain, est préjudiciable au processus démocratique. Ainsi, il est rare aujourd'hui de voir se succéder à la tête de nos Etats, différentes philosophies politiques, des programmes de société inspirés de visions ou d'orientations différentes, dans le cadre d'une authentique alternance politique.

Dans ces conditions, une nouvelle réflexion s'impose sur la nature, la place et le fonctionnement des partis politiques dans nos processus démocratiques.

La société civile est atteinte du même virus que les partis politiques, pour autant que, comme nous l'observons tous, elle est fortement atomisée et irrésistiblement attirée par les sirènes de la politique.

Nos processus démocratiques semblent jusqu'ici insuffisamment impulsés par leur société civile qui, dans la plupart de nos Etats, n'assume pas l'effectivité de son rôle d'arbitre du jeu politique. Souvent obnubilée par l'arène politique, la société civile se fait recruter par la classe politique, délaissant sa vocation citoyenne première, celle de participer activement à l'impulsion constructive d'une nation où les valeurs éthiques et morales doivent être cultivées et promues.

Quant aux médias, ils ne sont pas mieux lotis. Sans doute, leur multiplication est-elle signe de vitalité de la démocratie. Mais, un regard jeté sur la presse de la région permet de constater que ce secteur est malade de déviances et de dérives répétitives qui justifient une thérapie en profondeur pour être véritablement apte à jouer le rôle majeur qui est le sien dans une démocratie. On dit souvent, et avec raison, que tout système politique a la presse qu'il mérite. La démocratie a besoin pour son irréversibilité, d'une presse certes libre, mais aussi et surtout de journalistes techniquement compétents et moralement intègres, motivés par un haut esprit patriotique et un sens aigu de leur responsabilité, conscients de leur rôle privilégié d'éveilleurs et d'éclaireurs de la conscience citoyenne.

Dignes et fiers de la noble mission qui leur incombe, les professionnels des médias devraient être des promoteurs de l'excellence, perçus et respectés comme des serviteurs de la vérité, témoins objectifs et arbitres impartiaux des débats politiques, griots modernes de la légalité constitutionnelle et de l'ordre républicain.

Aujourd'hui, hélas, dans la plupart de nos pays, la presse offre le triste spectacle d'une entreprise opportuniste et corrosive qui s'écarte dangereusement du code d'éthique et de déontologie propre à ce noble métier. Alors, les repères étant perdus et les certitudes quotidiennement ébranlées, l'opinion est confuse et s'interroge sur l'empirisme brouillon, l'affairisme et la corruption qui gangrènent et pervertissent le monde de la presse. Si la presse perd si facilement son âme et ses nobles repères, c'est du fait non seulement de l'amateurisme de ses animateurs, mais surtout de son asservissement au pouvoir d'argent.

Les radios qui ont pour mission principale de favoriser l'accès des couches les plus défavorisées à l'information n'offrent généralement que des programmes dominés par la distraction abrutissante et lassante, reléguant au second rang, leur vocation de formation et d'éducation des masses.

Les chaînes de télévision, quant à elles, sont largement tributaires des chaînes d'envergure mondiale dont les programmes sont culturellement décalés pour ne pas dire totalement éloignés des préoccupations de nos populations.

*Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,*

Face à ce tableau peu reluisant, vous convenez avec moi que nos expériences démocratiques doivent être périodiquement investies de réflexions correctives nouvelles, condition essentielle de leur maturation et de leur développement harmonieux.

Ces réflexions que votre Forum engage ce jour au Bénin seront axées sur des thématiques significatives de notre volonté commune de promouvoir le renouveau de nos processus démocratiques. Dans ce cadre, je me permets de recommander à votre clairvoyante attention individuelle et collective, la problématique du renforcement de l'Etat dont la fonction et la mission doivent être pertinemment cernées, au regard de notre passé colonial aussi bien que les défis actuels de la mondialisation.

En effet, seuls les Etats sont en mesure de garantir les conditions nécessaires au bon déroulement du processus démocratique, gage de stabilité, d'unité et de paix. Dans cette optique, un Etat fort aura également besoin d'interlocuteurs forts en face ; il convient donc de travailler à l'émergence de formations politiques fortes, bénéficiant d'une taille critique et de moyens de formations aux bases solides et élargies transcendant le caractère ethnique ou régional. L'émergence de telles formations politiques est aujourd'hui une priorité pour restaurer et préserver la paix dans notre région.

L'initiative de ce Forum, que nous saluons une fois de plus, vient à point nommé pour engager le débat sur toutes ces questions, dans la perspective du renforcement de la construction régionale et pour nous permettre également de faire face, ensemble, à tous les défis et aux adversités les plus redoutables.

*Distingués participants,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,*

Je ne saurais terminer mon propos, sans saluer les efforts des partenaires au développement qui nous accompagnent dans la voie de la consolidation de

la démocratie et de la lutte pour sortir du sous-développement, conquérir le progrès et la modernité.

J'ai bon espoir qu'au cours de vos échanges, tous ces segments vitaux de la gouvernance démocratique seront soumis à la rigueur de vos réflexions et de vos analyses critiques, en vue de dégager une plate-forme consensuelle, rigoureuse et cohérente, des grandes actions à mener, et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives radieuses pour la démocratie et la paix en Afrique de l'Ouest.

C'est sur ces mots d'espoir, qu'au nom du Président de la République, je déclare ouvert, ce jour mardi 28 juin 2005 le Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

En avant pour le Renouveau démocratique africain !

Vive le Bénin !

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie.

Intervention du Professeur Ali Nouhoum Diallo, Président du Parlement de la CEDEAO

*Mesdames et Messieurs les Représentants du Club du Sahel et
de l'Afrique de l'Ouest/OCDE,*

*Mesdames et Messieurs les Représentants du Club de Veille
pour la Paix en Afrique de l'Ouest,*

Mesdames et Messieurs les Participants à ce Forum,

Je suis heureux d'être parmi vous ce matin, et vous remercie d'avoir associé le Parlement de la CEDEAO à la rencontre qui nous réunit aujourd'hui à Cotonou, au Bénin.

J'apprécie d'autant plus votre initiative que ce Forum élargi au composantes politiques, sociales diverses des pays de la région, se propose d'analyser des phénomènes graves comme les conflits, la gouvernance politique, etc. toutes choses qui agitent l'Afrique de l'Ouest depuis pratiquement plus de quinze ans.

Je voudrais donc encore croire que les intellectuels, les acteurs politiques, les opérateurs économiques, les représentants de la société civile, ont compris que les turbulences politiques et économiques, les conflits armés qui font la marque de cette partie de notre continent, ne peuvent pas être l'affaire des seules autorités de la région, mais la préoccupation de l'homme de la rue, du citoyen ordinaire sans arme et pourtant première victime de toute guerre.

Tout en vous adressant mes encouragements, il me paraît essentiel qu'une telle réflexion soit menée de façon approfondie, afin d'identifier réellement les causes de l'instabilité politique de l'Afrique en général, et l'Afrique de l'Ouest en particulier, car je suis convaincu que si c'est en temps de paix qu'on prépare mieux la guerre, c'est aussi en temps de guerre qu'on doit poser les jalons les plus solides pour la paix. Nulle autre région n'a besoin de ces jalons solides plus que l'Afrique de l'Ouest dont tous les pays ont à un moment ou à un autre, connu des coups d'état, ou ont été confrontés à la guerre civile. Autrement, autant est-il bon d'avoir d'habiles sapeurs pompiers, autant nous faut-il des vigiles alertes qui savent rapidement détecter les risques d'accrochages politiques, de confrontations et de guerres civiles.

C'est maintenant ou jamais, pendant que nous sortons à peine des guerres civiles de Sierra Leone et du Libéria, pendant que deux camps opposés se

font encore face dans une Côte d'Ivoire coupée en deux, que nous devons pouvoir nous asseoir et nous poser la question de savoir comment tout cela a pu arriver, comment des populations qui ont jusque-là vécu ensemble, ont pu prendre les armes les unes contre les autres et commettre les pires atrocités du monde. Quelle est la responsabilité de la classe politique africaine, de la société civile dans l'émergence de la situation que nous vivons ?

Mesdames et Messieurs les Participants,

C'est à vous de trouver les réponses à ces questions à travers un diagnostic clair, sans complaisance des situations troubles que les pays de la région ont connus.

Pour notre part, nous notons ça et là des situations paradoxales qui, nécessairement, doivent nous interpeller :

Les élections controversées : les résultats des élections restent toujours en Afrique un sujet de controverse, mais parfois en raison des règles du jeu, pas très transparentes, et ne garantissant donc pas à tous l'égalité des chances. C'est un phénomène fréquent en Afrique que les lendemains d'une victoire électorale soient souvent très douloureux ; où le vainqueur se trouve plutôt embarrassé, soit par son score sans appel, soit par des troubles politiques graves qui, quoiqu'on dise, restent le signe d'un échec politique, à savoir que les urnes n'ont pas réussi à départager les protagonistes. Autre question troublante : que valent réellement les élections en Afrique ?

Les clauses d'exclusion politique : il faut le dire, il existe en Afrique des clauses d'exclusion politiques, écrites ou non écrites, qui ne permettent pas souvent à tous les citoyens, indépendamment de leurs origines géographiques, religieuses ou ethniques, de se présenter aux élections, d'être électeurs ou éligibles. Les références à la résidence, à la nationalité, à la religion, aux origines ethniques ou géographiques, dès qu'elles sont inscrites dans la loi électorale, ou simplement cristallisées dans le subconscient d'une majorité de citoyens, deviennent des facteurs de blocages politiques et d'exclusion d'une catégorie de citoyens qui ne peuvent plus faire prévaloir leurs droits.

La révision constitutionnelle : la plupart des pays du continent sont sortis de la vague des conférences nationales avec des constitutions plus au moins consensuelles, et souvent contenant des dispositions limitant le nombre de mandats du magistrat suprême. Ces lois fondamentales sont aujourd'hui remaniées, parfois pour les améliorer, mais très souvent pour mettre en

cause des dispositions réclamées et obtenues lors de ces conférences nationales : c'est le cas de la limitation des mandats.

Les problèmes de l'alternance démocratique : lorsque les dispositions de la loi ou les pratiques politiques réduisent les chances de l'opposition d'accéder au pouvoir, toutes sortes de conflits dont les conflits armés peuvent surgir. L'opposition peut alors voir dans la guerre, le seul moyen pour elle d'accéder au pouvoir. L'alternance démocratique et pacifique, à mon sens, devrait être un des baromètres déterminant de la fiabilité de tout système démocratique.

La gouvernance économique : tout le temps que l'économie de nos Etats a été soumise à la domination des anciennes puissances coloniales d'abord, aux règles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ensuite, et que les dirigeants ont veillé au respect de celles-ci, tout était permis, sans tenir compte des autres équilibres politiques, économiques et sociaux. Dans un tel contexte, faire de l'opposition, c'est s'exclure soi-même, et exclure les cadres de son parti de la vie économique de son pays, et parfois, c'est même exclure sa région d'origine des bienfaits du développement économique et social. Cela donne à réfléchir à l'élite politique africaine forcément soucieuse de l'avenir de tout le continent, certes, mais aussi de celui du terroir d'origine.

Mesdames et Messieurs,

Il ne s'agit point de réinventer la démocratie et la bonne gouvernance, mais il nous faut trouver des mécanismes qui marchent, à même de résoudre les problèmes qui se posent à nous.

L'Afrique a fait un long chemin en condamnant la prise du pouvoir par des moyens autres que la voie des urnes ; des protocoles ont été adoptés dont celui sur la Démocratie et la Bonne gouvernance. Nous aurons l'occasion d'en reparler largement au cours de ce Forum ; mais force est de constater que aujourd'hui comme hier, le continent connaît de nombreux conflits armés et des pratiques politiques voisines de celles du Moyen Age.

Dieu merci, la qualité des acteurs de ce Forum interdit la censure, plus encore l'autocensure. Intellectuels de renom, acteurs politiques de premier plan, opérateurs économiques fûtés, représentants expérimentés du monde des ONG, à vous donc la parole pour nous éclairer et nous sortir des sentiers battus, grâce à des propositions hardies et des solutions qui garantissent à l'Afrique de l'Ouest des lendemains meilleurs.

Grand merci au CSAO et au Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest qui, par cette initiative, permettent à des femmes et des hommes qui, toute leur vie, se sont investis, matériellement et financièrement, physiquement et intellectuellement, moralement et spirituellement, pour que leur mère Patrie, l'Afrique, berceau de l'humanité, sorte de l'obscurantisme, aille vers la lumière, pardonne sans oublier, à tous ceux qui l'ont dominée, opprimée, exploitée et s'y sont livrés à de véritables crimes contre l'humanité, comme la traite négrière, assimilable à un génocide.

Plein succès à vos travaux !

Merci de votre aimable attention.

2. Rapport des travaux

Rapport du premier atelier sur les Partis politiques

Présidente : Dr. Rose Oko, National Democratic Party, Nigeria

Rapporteur : Mme Donata Gnisci, SCSAO

Ce rapport présente les grandes lignes et les propositions issues des travaux d'un de deux ateliers sur les partis politiques. Il n'est pas exhaustif, mais il illustre les principaux points soulevés par les participants en vue des discussions en plénière avec les représentants de la société civile et des médias.

Cet atelier a réuni environ quarante représentants des partis politiques de l'Afrique de l'Ouest pendant une journée. Tous les participants ont activement contribué aux discussions dans une atmosphère de franchise et de cordialité. Les débats ont porté sur les questions clés énoncées dans le document de travail sur les partis politiques de même que les questions abordées en plénière pendant la première journée.

Les questions-clés ciblaient le rôle et les responsabilités des partis politiques en matière de : démocratie, bonne gouvernance et développement durable ; prévention des conflits et consolidation de la paix ; coopération et intégration régionales. En outre, l'atelier a examiné la question suivante au cœur des débats du Forum : Comment les partis politiques peuvent-ils travailler ensemble avec la société civile et les médias en vue de consolider la démocratie et construire la paix ?

Les participants ont non seulement échangé leurs points de vue sur ces thèmes mais également partagé leurs expériences dans leurs pays respectifs.

Les éléments suivants ont émergé des débats :

1. Un consensus s'est dégagé autour de la nature étrangère du modèle de démocratie qui s'applique actuellement en Afrique. Ainsi, il s'avère nécessaire de trouver les voies et moyens pouvant permettre de placer la démocratie dans un contexte africain de manière à innover et à

« tropicaliser » les règles du jeu. La conception d'un modèle africain (ou ouest-africain) de démocratie nécessite un débat ouvert à tous les acteurs de la société, permettant d'identifier les valeurs communes et les principes fondamentaux. La question de savoir quels sont les principes et les valeurs propres à l'Afrique de l'Ouest aux niveaux national et régional devrait faire l'objet de discussions et d'analyses ultérieures.

2. Les partis politiques ont plusieurs rôles à jouer, notamment en matière de gouvernance politique. Ils sont en compétition dans la conquête du pouvoir. Ils défendent leurs visions politiques, proposent des projets de société et conçoivent des programmes. Lorsqu'ils accèdent au pouvoir, ils doivent en principe les mettre en œuvre sans exclure de la vie politique ou économique ceux qui n'ont pas voté pour eux, ni leurs adversaires politiques. En d'autres termes, les partis au pouvoir et ceux de l'opposition devraient travailler ensemble à l'avènement d'une démocratie inclusive qui permette la participation du plus grand nombre. Renforcer le rôle des partis dans l'éducation civique et la sensibilisation des citoyens à la politique paraît essentiel. A ce propos, toutefois, il a été souligné que les institutions publiques ont un rôle encore plus important à jouer, notamment pour rendre accessible à tous l'éducation civique.
3. Concernant la question de la démocratie et de la participation inclusive, le groupe a abordé le rôle des femmes et des jeunes dans la politique. Bien que ces deux catégories d'acteurs participent de plus en plus à la vie politique, leurs rôles sont souvent négligés. Par exemple, au cours des campagnes électorales, ils sont mobilisés en tant que militants politiques et contribuent de manière significative à la victoire de leurs partis ; néanmoins, après les élections, il est rare de les voir occuper un poste au sein du gouvernement. Une manière de résoudre ce problème serait de réserver aux femmes 30% des postes à pourvoir au sein du gouvernement. L'accent a également été mis sur les questions de dialogue entre générations, la transparence renforcée et la démocratie interne dans le fonctionnement des partis.
4. La transparence renforcée, la démocratie interne et l'engagement fort des dirigeants politiques à lutter contre le népotisme et la corruption sont des conditions nécessaires au processus de succession non seulement au sein des partis politiques, mais également pour le système politique dans son ensemble. La relève politique et l'alternance au pouvoir sont deux facteurs essentiels pouvant contribuer à la stabilité, à la sécurité et à la prévention des conflits liés aux questions de gouvernance. En particulier, ces facteurs illustrent la nécessité de faire une distinction entre les fonctions politiques et

administratives dans le secteur public. Les chefs d'Etat et les hauts dirigeants peuvent-ils, dans l'exercice de leurs fonctions et rôles institutionnels, être affiliés aux partis politiques? Quels acteurs publics peuvent être affiliés à un parti dans l'exercice de leurs fonctions et lesquels ne peuvent pas ?

5. L'alternance au pouvoir et la consolidation de la paix ne peuvent être réalisées que lorsque les différents partis se font confiance sur la scène politique. Les partis mêmes devraient tout mettre en œuvre pour que la concurrence politique se fasse dans un climat de paix. Les participants ont identifié deux niveaux d'intervention. Au sein de chaque parti politique, il convient d'éduquer les membres sur la nécessité de cultiver l'esprit de tolérance et de paix, et de les former sur tout le processus politique. Sur le plan politique, il convient de promouvoir et de renforcer un dialogue franc et sincère entre les partis. Un engagement ferme à renoncer à la violence comme moyen de réalisation des objectifs politiques devrait également être pris. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de mettre en place un cadre légal et une réglementation commune en vue de faciliter ce dialogue. S'inspirant de l'expérience de plusieurs pays ouest-africains, certains ont proposé d'élaborer des Chartes des partis politiques, des Chartes de l'opposition ou des Codes de bonne conduite. Ces instruments ont été appliqués dans plusieurs pays, avec un certain succès, pour réglementer le dialogue et la concurrence politiques, surtout avant et après les élections. La mise en place de principes régionaux pouvant guider l'élaboration de ces instruments nationaux pourrait être envisagée. Au cours de ces débats, les participants ont évoqué une autre question ayant trait à la formation de gouvernements d'unité nationale. Dans quelle circonstance la formation d'un tel gouvernement s'impose-t-elle le plus? Comment un tel gouvernement peut-il aider au renforcement de la démocratie en situation de paix ou en sortie de conflit ?
6. Le pluralisme et le respect de la diversité sont des facteurs primordiaux de démocratie. Ils constituent une avancée significative par rapport au système de parti unique dont les partis politiques doivent s'efforcer d'éliminer les avatars qui sont, entre autres : la personnalisation de la politique, l'exclusion politique, sociale et économique, l'absence de dialogue contradictoire entre le parti au pouvoir et l'opposition, la manipulation des médias publics. Cependant, la fragmentation excessive et la prolifération des partis politiques sont des éléments déstabilisateurs qui peuvent entraîner des conflits. Il importe de comprendre les bases (ex : ethniques, religieuses, économiques, etc.) sur lesquelles, et à quelle fin, plusieurs partis sont créés

dans des contextes spécifiques. De manière générale, l'on continue de se demander si le nombre des partis politiques devrait être régi par une loi. Si oui, sur quel critère devrait-on limiter la prolifération des partis? Comment les partis officiellement représentés au parlement peuvent-ils coexister avec les autres partis opérant au sein de la société? Comment s'assurer que les libertés fondamentales ne seront pas affectées une fois le nombre des partis politiques limité ?

7. Au cours des débats, les participants ont insisté sur la nécessité pour la société civile et les médias de jouer leurs rôles respectifs. Ces rôles sont certes différents, mais il n'en demeure pas moins qu'ils complètent ceux des partis politiques dans l'œuvre commune de construction d'une société paisible et démocratique. Les organisations de la société civile et les médias ont un rôle primordial à jouer en vue de réduire le fossé entre les dirigeants politiques et la population à la base. La pauvreté et l'analphabétisme généralisés rendent difficile la communication entre dirigeants et population ainsi qu'une identification réelle des besoins essentiels. Le dialogue entre ces trois catégories d'acteurs (partis politiques, médias et société civile) doit véritablement être encouragé non seulement au niveau régional, mais également au niveau national. A ce propos les propositions ci-dessous ont été faites.
8. Un consensus s'est dégagé sur la situation qui prévaut actuellement dans la région, et ses perspectives de développement. Les pays ouest-africains traversent une période de changement démographique, social, économique, politique et institutionnel profonde. Ainsi, le système sociopolitique basé sur la continuité avec l'histoire et la transformation, se trouve être mis à rude épreuve. Pour réaliser une transition apaisée, une coopération régionale serait utile aux acteurs confrontés aux mêmes problèmes. Les partis figurent parmi les acteurs de ce processus de transformation qui tireraient meilleur profit d'une collaboration plus étroite sur le plan régional. Une proposition a été faite visant à promouvoir, avec l'appui de la CEDEAO, l'échange d'expériences et d'informations entre les partis politiques de la région. Ceux-ci ont aujourd'hui la possibilité de collaborer étroitement à travers le Parlement de la CEDEAO. Une telle collaboration pourrait être renforcée davantage si ce Parlement passait du statut d'organe consultatif à celui d'organe législatif. Il a également été proposé de mettre en place des réseaux de partis politiques aux niveaux national et régional dans le but de forger une même vision politique pour toute l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, les participants sont tombés d'accord sur l'importance de faire de ce Forum un événement périodique, si possible avec l'appui de la CEDEAO. A cet effet, des propositions de suivi ont été avancées pour discussion en plénière. Ces propositions ont été adressées à l'endroit des organisateurs, des différents partenaires qui ont permis l'organisation de ce Forum, mais avant tout aux participants eux-mêmes. Elles visent, entre autres, à :

- ▶ Faire transparaître dans la Déclaration finale le souhait des participants à tenir régulièrement ce Forum régional ;
- ▶ Discuter de la possibilité d'inclure, à l'occasion des prochains Forums, des acteurs venant d'autres régions, particulièrement d'Afrique centrale ;
- ▶ S'assurer que les conclusions du Forum seront mises à la disposition des autorités des Etats d'Afrique de l'Ouest et veiller à qu'à l'avenir, ces Etats soient davantage impliqués ;
- ▶ Développer des stratégies de dissémination et de sensibilisation de manière à ce que les conclusions du Forum soient mises à la disposition des représentants des partis politiques, des médias et de la société civile de la région qui n'ont pas pu prendre part à ce Forum. Entre autres stratégies, il a été suggéré :
 - La constitution d'un groupe restreint de participants et d'organisateur devant sillonner les pays d'Afrique de l'Ouest pour disséminer les conclusions du Forum ;
 - La diffusion des conclusions du Forum à travers les médias des différents pays participants ;
- ▶ En relation avec l'événement régional, évaluer la faisabilité et l'intérêt existant à organiser un Forum sur les partis politiques, les médias et la société civile dans chacun des différents pays.

Rapport du second atelier sur les Partis politiques

Présidents : MM. Boubakar Moussa Ba, consultant, Mauritanie
et Mahamadou Issoufou, Parti nigérien
pour la démocratie et le socialisme, Niger

Rapporteur : M. Cheick Mohamadou Bassirou Sarr,
Ande Jëf - Parti africain pour la démocratie
et le socialisme, Sénégal

Le second atelier consacré aux partis politiques a retenu les conclusions suivantes condensées dans le présent rapport :

1. S'il est vrai que l'on peut dater des années 90 la démocratisation généralisée en Afrique, et en Afrique de l'Ouest en particulier, phénomène lié en partie aux transformations formidables survenues dans le monde, en Europe notamment avec la chute du mur de Berlin, l'éclatement du système soviétique et le discours de La Baule, l'on peut tout aussi bien affirmer que les peuples africains, par les luttes qu'ils ont menées des décennies durant, pour la libération nationale, pour l'indépendance nationale, l'alternance démocratique, ont posé les jalons irréversibles d'une Afrique en mouvement vers plus de démocratie.
2. La lutte pour plus de démocratie politique, s'accompagne dans chaque pays de la lutte pour plus de démocratie économique. Au lendemain des plans d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale dont l'échec est patent aujourd'hui, le relais est assuré pour de nouveaux plans, dits de réduction de la pauvreté, entraînant les masses rurales et urbaines dans une paupérisation sans cesse croissante. De sorte que la lutte pour la démocratie politique sera articulée, si elle veut être complète et pérenne à la lutte pour la démocratie économique.
3. Les peuples d'Afrique de l'Ouest, plus que jamais confrontés dans nombre de pays, à des conflits souvent liés aux joutes électorales, aspirent à plus de paix et à plus de démocratie. Dans un tel contexte, le Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile constitue une réponse juste et pertinente aux nombreuses questions soulevées et liées à la construction de la démocratie et de la paix. En interrogeant les expériences d'ici et d'ailleurs, il semble juste d'affirmer que seule la démocratie peut sauver

l'Afrique qui se doit d'adapter les valeurs universelles de la démocratie aux réalités concrètes de nos pays.

4. Nous devons réaffirmer avec force que notre objectif fondamental, c'est de construire la démocratie, construire la paix, construire le développement économique et social de notre continent, de notre région, de nos pays. Pour ce faire, et tout en comprenant que des conflits sont inévitables, nous devons œuvrer à renforcer nos capacités de prévention, de gestion et de résolution des conflits.
5. Les moyens dont nous disposons pour atteindre ces objectifs sont d'abord et avant tout les partis politiques, forces sociales supposées les mieux organisées, les plus conscientes et tendues vers la conquête du pouvoir. Ces instruments indispensables doivent dans leur création comme dans leurs actions quotidiennes, se doter de projets de société, de programmes, loin des préoccupations identitaires (ethniques, religieuses, régionalistes, sexistes ou autres), références que doivent bannir toutes les Constitutions. Les partis politiques doivent aussi pratiquer la démocratie interne, favoriser l'alternance en leur sein. Et sans prôner la limitation des partis dont la prolifération constitue une grande gêne à la régulation même du jeu démocratique, nous devons favoriser la sélection naturelle, en l'articulant à d'autres mécanismes législatifs, comme le financement des partis ou le mode de scrutin (avec la plus forte moyenne). En cela, la Charte des partis politiques du Bénin pourrait constituer une grande source d'inspiration.
6. La place des jeunes et des femmes revêt dans ce cadre un caractère particulier, car ils constituent les forces vives des partis comme de la société. Il semble indispensable de donner une plus grande place à l'encadrement des jeunes, à leur éducation politique et civique, en intégrant cette formation dans les cursus scolaires ; une manière d'impliquer de nouveaux citoyens, politiquement conscients et techniquement compétents. Dans le même ordre d'idées, les problèmes nouveaux que pose cette population juvénile, surtout en terme d'emploi, de santé, de formation et d'éducation, doivent être au centre des problématiques nouvelles posées et à résoudre par les élites politiques.
7. Les femmes quant à elles, souffrent de multiples discriminations qui entravent leur émancipation. C'est pourquoi, il reste indispensable, au vu de l'évolution de nos sociétés, d'œuvrer pour encourager leur promotion à des postes de décision électifs ou nominatifs, pour la parité, tout au

moins à travers la discrimination positive, de même que pour une politique volontariste de revalorisation de la femme.

8. La conquête du pouvoir reste la préoccupation de toute formation politique. Nous devons réaffirmer sans ambages, notre choix pour une conquête démocratique, pacifique du pouvoir par des voies électives. Sous ce rapport et compte tenu de l'expérience dans notre région, nous recommandons fortement :
 - la mise en place d'organismes indépendants d'organisation des élections ;
 - la gestion consensuelle du fichier électoral par les différentes parties ;
 - la sécurisation du processus électoral, des candidats et des électeurs sur toute l'étendue du territoire ;
 - l'accès libre aux médias publics ;
 - l'installation de cours (constitutionnelles ou spéciales) réellement indépendantes ;
 - le recours à des observateurs électoraux qui suivent le processus électoral d'amont en aval ;
 - le bannissement de l'achat des consciences.
9. Une fois conquis, l'exercice du pouvoir doit obéir aux normes démocratiques et républicaines, au respect des lois et des Constitutions. Il doit s'exercer dans la transparence, la tolérance, la séparation des pouvoirs... et cela en rapport avec la bonne gouvernance démocratique et économique, et en garantissant la sécurité de tous les acteurs.
10. Le rôle des armées, pour ne pas dire leur irruption dans le champ politique, reste d'une brûlante actualité. Devrait-on comme cela se fait dans certains pays, promouvoir des armées professionnelles et de métier à l'écart des compétitions électorales ? Une majorité au sein du groupe s'est dégagée pour soutenir l'idée que les armées doivent être républicaines et non fondées sur des bases ethniques ou régionalistes.
11. Sur les cas spécifiques du Togo, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire, l'atelier a préconisé une information plus systématique des partis pour leur sensibilisation.
12. Les partis politiques, au vu de l'intérêt que représente pour eux le présent Forum, recommandent : la convocation annuelle de cette tribune pour une revue et un bilan à date de toutes les décisions et recommandations préconisées, avec tous les autres acteurs que sont, la société civile et les médias. Ils recommandent fortement d'étudier l'expérience menée au Niger sur la mise en place du Conseil national du Dialogue politique.

13. Ils préconisent la poursuite et la démultiplication du Forum au niveau des différents pays. Les partis proposent au Forum d'adresser une motion de félicitations aux organisateurs et une motion de remerciements et de reconnaissance aux autorités béninoises.
14. Relativement à l'intégration africaine, les partis politiques recommandent à leurs gouvernements – pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de ratifier le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de la CEDEAO.

Rapport du premier atelier sur la Société civile

Président : M. Abdoul Gadiry Diallo, Organisation guinéenne de Défense des droits de l'homme, Guinée

Rapporteur : Mme Bintou Sanakoua, Collectif des femmes du Mali, Mali

Introduction

Après la désignation du Président en la personne de Monsieur Abdoul Gadiry Diallo, point focal du Forum en Guinée, et un tour de table pour la présentation des quarante-six participants à cet atelier, le Professeur John Igue, Président du Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest a fait une présentation succincte de son document introductif intitulé : « La société civile dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ». Le texte précise le concept de la société civile en insistant sur trois questions essentielles qui ont dominé la scène politique internationale et africaine ces quinze dernières années :

- La démocratisation participative ;
- Le libéralisme et ses avantages politiques ;
- L'avenir de l'Etat providence avec ses crises actuelles et la nécessité d'inventer un nouveau mode de gouvernance.

Le document de travail s'articule autour de trois points :

- La typologie et le fonctionnement de la société civile ;
- Le rôle de la société civile dans le processus démocratique ;
- Les défis qui interpellent la société civile face aux crises récurrentes et pour une paix durable.

Méthodologie

Le groupe a débattu librement et longuement de tous les points abordés dans le texte, et au-delà. A l'issue des débats fructueux, l'atelier a fait les constats suivants :

- La faiblesse institutionnelle des organisations de la société civile (OSC) qui les expose à toutes les formes de sollicitations intéressées, par l'Etat et les forces politiques ;
- Le manque d'autonomie financière qui contribue à réduire l'espace de liberté des OSC ;

- La tendance des responsables des OSC à confisquer le pouvoir décisionnel au niveau d'un groupe. Les principes démocratiques faisant souvent défaut ; la transparence dans la gestion étant souvent bafoués ;
- La faiblesse des échanges entre OSC ayant des objectifs communs tant au niveau national qu'au niveau régional ;
- La création par les cadres de l'Etat, d'associations dans le but de capter des financements destinés aux OSC ;
- Le manque d'harmonisation qui engendre la dispersion des efforts des OSC ayant des actions et objectifs communs et particulièrement celles travaillant dans la prévention et le règlement des conflits ;
- Le dynamisme et la forte implication des femmes et des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits en Afrique de l'Ouest qui ont permis l'instauration d'un dialogue entre des forces politiques en conflit.

En réponse à ces constats, l'atelier a indiqué qu'il convient de :

- Préciser ce que c'est qu'une OSC et définir les conditions de mise en place d'un code d'éthique et de déontologie pour les acteurs de la société civile ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des OSC ;
- Faire du respect de la démocratie et de la bonne gouvernance des modes de fonctionnement des OSC pour être des contre-pouvoirs crédibles ;
- Créer les conditions d'une étroite collaboration entre le FOSCAO (Forum des OSC de l'Afrique de l'Ouest), le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans la recherche de la paix et de la sécurité dans la région ;
- Répertoire et formaliser les mécanismes endogènes de prévention et de règlement des conflits par la mise à contribution des chefs traditionnels, des sages, des chefs religieux et des communicateurs traditionnels ;
- Préciser que si la paix signifie beaucoup plus que l'absence de guerre, les OSC oeuvrant dans la prévention et le règlement des conflits devraient coordonner leurs actions en vue d'aboutir à un climat de paix et de sécurité ;
- Engager un lobbying pour une éducation à la culture de la paix et de la démocratie depuis l'enfance et l'école primaire ;
- Engager des politiques volontaristes en matière d'alphabétisation des populations.

Enfin, l'atelier a proposé la création des cadres de suivi du Forum au niveau de chaque pays, l'organisation périodique de ce forum régional avec indication de cette périodicité.

Rapport du second atelier sur la Société civile

Présidente : Mme Penda Mbow, Mouvement Citoyen, Sénégal

Rapporteur : M. Bakary Fofana, Centre du Commerce International pour le Développement, Guinée

Environ 45 personnes ont participé aux travaux qui ont porté sur les trois principaux thèmes énoncés dans le document introductif, « La société civile dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l’Ouest », soit : 1) la typologie de la société civile et son fonctionnement ; 2) son rôle dans le processus démocratique actuel ; 3) la société civile face aux défis des crises récurrentes et d’une paix durable.

La typologie de la société civile et son fonctionnement

Avant d’aborder ces questions, il a été proposé d’harmoniser la conception des uns et des autres sur la notion la société civile. Plutôt que d’apporter une définition précise, les discussions ont davantage permis d’en identifier les différentes composantes.

La société civile est constituée d’organisations traditionnelles ou modernes non liées à des partis politiques, non partisans, non étatiques, non gouvernementales, à but lucratif ou non, qui oeuvrent pour le développement social, économique, pour une société démocratique dans un climat de paix.

Les débats ont également mis en évidence l’importance des organisations du secteur privé dans cet espace et ont insisté sur la prise en compte des organisations traditionnelles comme membres à part entière de la société civile.

Pour ce qui est de la représentativité, la société civile se reconnaît dans les résultats de son travail par rapport aux priorités des populations.

Concernant son fonctionnement, la société civile doit :

- Etre à la fois dans une dynamique d’action de développement et de contestation ;
- Avoir un fonctionnement transparent ;

- Créer des synergies entre ses différentes composantes, afin d'être plus efficaces ;
- Se renforcer et développer sa capacité d'analyse des enjeux pour mieux évaluer les politiques ;
- Adopter une approche participative avec les acteurs pour lesquels elle intervient ;
- Etablir un code d'éthique et de déontologie ;
- Rejeter le sectarisme et l'extrémisme dans son fonctionnement.

Le rôle de la société civile dans le processus démocratique actuel

L'un des premiers constats est la faillite du système politique et économique face aux problèmes et priorités des populations. Les principes qui fondent la démocratie, sont mal appréhendés. L'accent est davantage mis sur l'accès au pouvoir que sur la construction d'une véritable dynamique de la culture démocratique. La faiblesse de l'Etat fragilise à la fois la société dans son ensemble et les capacités d'élaboration d'un véritable projet de société mobilisateur ; ce qui favorise la mise en place de politiques de développement non endogènes. La profusion des concepts et leur consommation effrénée embrouillent et obscurcissent l'espace de réflexion et d'élaboration d'alternatives endogènes.

L'une des conséquences de cette situation est la fragmentation sociale, la perte d'identité et la recherche d'une reconstruction de la société dans un environnement marqué par le poids de l'universel. Les débats ont relevé la problématique de la crise de la famille qui devrait être la base de la définition d'une nouvelle identité culturelle, politique, économique. D'où l'importance de revisiter notre histoire politique, nos traditions et nos références ; la question majeure étant l'articulation du local africain au global. Ce qui représente un défi pour la société civile.

Une autre conséquence pour la société civile nous renvoie à la question de gestion des ressources à la fois humaines et financières, à la définition et au partage d'une vision fondée sur des valeurs propres aux populations.

Plusieurs questions ont été soulevées, dont le problème de l'instrumentalisation des médias par les politiques, la nécessité de définir ou plutôt de redéfinir la démocratie, etc.

Concernant le rôle de la société civile, trois éléments fondamentaux ont été retenus : l'engagement, l'organisation et la participation.

De cette analyse et autres, les travaux ont abouti à définir les rôles suivant dans le processus démocratique en cours. La société civile doit :

- Servir d'interface entre l'Etat, les politiques et la population ;
- Etre un groupe de pression ;
- Promouvoir des valeurs et une conscience citoyenne ;
- Lutter contre la corruption ;
- Promouvoir la vérité ;
- Eduquer la jeunesse et lui inculquer une conscience historique ;
- Promouvoir le respect de la différence et de la tolérance ;
- Agir lorsque l'Etat est en panne ;
- Jouer le rôle de médiateur ;
- Mener des actions de plaidoyer ;
- Promouvoir la sécurité humaine ;
- Veiller à la restauration des valeurs en politique ;
- Améliorer le statut social des citoyens ;
- Appuyer les femmes à accéder à des postes de responsabilité ;
- Promouvoir le dialogue ;
- Traduire les constitutions africaines dans les langues nationales ;
- Faire de la formation et informer ;
- Africaniser des concepts occidentaux ;
- S'engager dans l'observation du processus électoral ;
- Contribuer à l'avènement d'une citoyenneté vraiment effective ;
- Promouvoir l'éthique et la morale en politique ;
- Eveiller les consciences altruistes des Africains pour le développement ;
- Combattre l'instrumentalisation par la classe politique de la jeunesse, des femmes et d'autres organisations de la société civile ;
- Promouvoir le bien-être social et économique.

Recommandations

- Le développement de la coopération entre les médias et la société civile ;
- Le renforcement des capacités et la définition des responsabilités des professionnels des médias ;
- La multiplication des espaces de dialogue au niveau national ;
- La formation des responsables politiques sur les droits et devoirs du citoyen, et sur le code électoral ;

- La définition d'un programme crédible de promotion de la jeunesse et des femmes par les partis politiques ;
- Les espaces politiques à la base ne doivent pas exclure la société civile, ce qui implique l'existence de candidatures indépendantes.

La société civile face aux défis des crises récurrentes et d'une paix durable

Les débats ont révélé plusieurs causes aux crises dans la région ouest-africaine. Entre autres : la répartition des richesses ; l'instrumentalisation du tribalisme ; l'impunité ; les égoïsmes nationaux ; le non-respect des règles de droit ; l'influence externe, etc.

En terme de prévention des conflits, il est important de :

- Promouvoir l'éducation civique des populations ;
- Agir en tant que défenseur des constitutions nationales ;
- Œuvrer pour la dépolitisation de l'espace scolaire ;
- Mettre l'accent sur l'éducation des jeunes ;
- Mettre en réseau les organisations travaillant pour la promotion de la paix dans la région ;
- Introduire les aspects de prévention des conflits dans les systèmes éducatifs des pays de la CEDEAO ;
- Développer une culture de la tolérance religieuse et interethnique.

En terme de résolution de crises, il est important de :

- Intégrer des dynamiques traditionnelles dans la résolution ;
- Mettre en place des mécanismes d'intervention par la société civile ;
- Impliquer des réseaux de la société civile travaillant pour la promotion de la paix.

En terme de consolidation de la paix, il est important de :

- Réviser le système d'éducation et de formation ;
- Promouvoir le dialogue et la multiplication des espaces de dialogue ;
- Éviter les extrémismes religieux ;
- Promouvoir les droits économiques et culturels ;
- Construire une institution de justice crédible ;
- Renforcer l'intégration régionale ;
- Renforcer les capacités de la société civile ;
- Promouvoir l'histoire commune des populations ;
- Promouvoir les valeurs endogènes.

Recommandations générales

Au niveau de la CEDEAO

- Élaboration par les autorités politiques d'un projet de société pour l'Afrique de l'Ouest ;
- Création d'une structure indépendante pour la supervision des élections en Afrique de l'Ouest ;
- Le retour de la Mauritanie au sein de la CEDEAO ;
- Institutionnalisation du présent Forum ;
- Plus grande articulation entre les espaces existants de concertation de la société civile : Forum social ouest-africain, Forum de la Société civile de la CEDEAO et Forum Société civile, Partis politiques, Médias ;
- Mise en forme d'une plateforme de plaidoyer auprès de la CEDEAO ;
- Promotion de l'idée de l'intégration ouest-africaine auprès des populations à la base ;
- Mise en place rapide d'une politique de gestion de l'émigration des jeunes de l'Afrique de l'Ouest vers d'autres continents ;
- Au même titre que la politique agricole commune, élaboration par la CEDEAO de politiques sectorielles dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

Espaces de concertation

- Appuyer le processus de consolidation du Forum social ouest-africain ;
- Construire un site Web interactif à l'intention de la société civile ouest-africaine ;
- Mettre en place un mécanisme de mise en œuvre et de suivi des recommandations issues du présent Forum aux niveaux régional et national.

Financement de la société civile

A la suite de débats très riches, les participants ont reconnu le droit à l'accès au financement public de la région pour des actions de développement au profit des populations.

Report de l'atelier sur les Médias

Présidente : Mme Diana Senghor, Institut Panos Afrique de l'Ouest, Sénégal

Rapporteur : Mme Suzanne Kala-Lobé, Journaliste, Cameroun

Avec près d'une quarantaine de journalistes, exerçant pour l'essentiel dans les médias publics (notamment radios et télévisions), en présence aussi de journalistes de la presse privée (tous médias confondus), avec cependant un nombre faible de femmes, l'atelier s'est appesanti sur « les rôles et responsabilités des médias dans la construction de la démocratie et de la paix » en insistant sur l'idée suivante : quinze ans après le déclenchement de la libéralisation des systèmes politiques en Afrique, quels sont les enjeux et les défis que doivent relever les médias ?

La discussion a été introduite par les principales questions soulevées dans le papier introductif, à savoir, quel serait le cadre institutionnel qui pourrait garantir la viabilité des entreprises de presse ? Comment assurer la concertation avec les autres acteurs et quels rapports entretenir avec ceux-ci ? Quel serait le statut des journalistes ? Comment les médias publics doivent-ils se transformer pour servir l'intérêt général ?

Ces questions ont été amenées par un diagnostic sans complaisance sur l'état de la presse, la multiplicité des titres, la précarité des journalistes, les incidences de cette précarité tant sur la qualité du traitement de l'information que sur la crédibilité même du traitement de cette information. Enfin, parmi la liste des maux qui minent la presse, l'atelier s'est attardé sur les faiblesses et la fragilité d'une presse qui naît dans les conditions difficiles de démocratisation en Afrique de l'Ouest. Un espace lui-même secoué par les profondes mutations à l'oeuvre au sein des différents Etats, où toutes les difficultés rejaillissent naturellement sur ce secteur en pleine construction.

L'atelier avait à répondre à la problématique suivante : quels peuvent être le rôle et les responsabilités des médias dans la construction de la démocratie et de la paix ? La discussion avait pour objectif de recentrer une telle problématique, à partir de la réalité et du moment où elle était posée ; une manière de s'interroger sur la qualité du rôle des médias dans le processus démocratique. Et pour mieux mesurer le poids et les incidences, un diagnostic a été fait sur : les moyens de la production de l'information,

son traitement, ses circuits de production, ses contenus ; les problèmes de sa diffusion, sa langue ou ses langues de production, la manière d'articuler l'information locale à l'information régionale, la capacité de régulation, et les conditions économiques et culturels de la viabilisation des entreprises de presse. Enfin, l'atelier a structuré ce qu'il lui semble indispensable à faire dans l'espace CEDEAO, pour renforcer selon les termes consacrés « les capacités des médias », outils indispensables à la démocratie.

Le rapport s'articule en deux temps : les points essentiels de la discussion et les recommandations avec leur explicitation.

Les débats

Plusieurs questions ont été discutées :

- ▶ Le rôle de l'Etat, tour à tour jugé responsable de l'atomisation de la presse et à qui il est demandé d'assumer son rôle régalien et d'arbitrage ;
- ▶ Les conditions d'une profession déjà clochardisée, misérable et pauvre, exposée aux grandes tentations, cédant parfois à la corruption, corrompant de fait la qualité même du traitement de l'information ;
- ▶ Les relations des médias avec le public ; sur le statut même de l'information et les formats de celle-ci ; sur l'exclusion, voire le renforcement de la marginalisation de certaines catégories sociales ;
- ▶ Les relations ambiguës entre les partis politiques, la société civile et les médias (à la fois partenaires, adversaires et concurrents) ;
- ▶ Le rôle des journalistes en temps de guerre et la difficulté de la production d'une information « juste et vraie » quelles que soient les situations, de guerre ou de paix.

Revenant au rôle des médias, les entraves, les contraintes et les limites de l'exercice du métier d'informer ont été soulignées : la fragilité des entreprises de presse, l'absence souvent de conventions collectives, de règlement intérieur, de protection sociale des travailleurs, et naturellement le manque de formation des jeunes sur le terrain. Observant que les cadres juridiques (les lois sur la communication) dans l'espace CEDEAO sont loin d'être harmonisés, et que la circulation de l'information ne se fait pas de manière dynamique et n'est pas suffisamment centrée sur les problèmes essentiels du public, l'atelier a insisté sur les nouvelles conditions qui peuvent améliorer considérablement la qualité du rôle des médias dans la construction de la paix et la consolidation de la démocratie.

Propositions et recommandations

Ce qui guide l'ensemble de ces propositions, c'est la nécessité d'une presse forte, libre et indépendante, ayant les moyens de son autonomie, capable de construire une information juste et vraie, et favorisant le rééquilibrage entre les exclus, les marginalisés et les autres acteurs. Une presse qui n'a pas peur de déranger la société en osant soulever le voile et traiter des sujets que l'on laisse trop souvent sous silence ; une presse toujours disposée à jouer son rôle citoyen dans la construction d'un espace régional pacifié, en définissant bien son rôle et son positionnement.

Il y a à cela des conditions sine qua non à remplir :

1. La formation des journalistes ;
2. La mise en place de conditions d'exercice du métier d'informer ;
3. L'établissement de cadres juridiques et économiques ;
4. Le renforcement de toutes les manières possibles de la coopération régionale et surtout le réflexe de décloisonnement.

La montée en puissance des médias (presse écrite et audiovisuelle) souligne l'importance qu'il y a à soutenir dans tout l'espace CEDEAO, la pluralité, la diversité et la diversification de la presse. Ce qui signifie la nécessité de clarifier le cadre institutionnel et juridique à travers l'harmonisation des lois sur la communication (liberté de presse, accès aux informations publiques, pluralisme dans les rôles et les supports...).

Pour renforcer les capacités de la presse, de centres de formation régionaux doivent être créés, avec une adaptation des contenus de la formation et le rythme de celle-ci, en fonction des besoins réels de la presse africaine.

On doit aussi inventer des mécanismes nouveaux de formation des professionnels, adaptés en temps et en moyens aux exigences du moment : par exemple, l'accueil de journalistes chevronnés dans des médias ; l'encadrement de jeunes recrues par des professionnels ; le développement des médias écoles ; la réforme des centres de formation, etc.

Les participants ont également fait les propositions suivantes :

- Utiliser les langues régionales de grande communication, et former les journalistes dans ces langues ;
- Créer des agences de presse régionales pour alimenter les médias de chaque pays, en informations africaines, et renforcer la Pana ;
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour la promotion d'une information régionale ;

- ▶ Encourager la couverture des conflits ou autres événements par des journalistes d'autres pays que ceux en conflits ;
- ▶ Rédiger au niveau régional un protocole sur le renforcement des capacités de la presse africaine et sur la protection des journalistes dans l'exercice de leur fonction ;
- ▶ Demander aux médias de s'engager pour être les garants de la pluralité de l'information, en donnant une place égale et juste aux différents acteurs sociaux : société civile et partis politiques, sans être des partenaires inféodés à ceux-ci ;
- ▶ Créer un lieu de rencontres et d'échanges entre journalistes chevronnés et jeunes recrues pour améliorer la qualité du traitement et l'esprit de responsabilité ;
- ▶ Renforcer les capacités des organes d'autorégulation et accroître la légitimité des organes de régulation : en garantissant leur représentativité, en respectant l'esprit de la pluralité politique, sociologique, etc.
- ▶ Rendre viables les entreprises de presse, en imposant à tout entrepreneur privé des critères précis : capital, local, conditions de travail des salariés, nombres, et augmenter l'aide publique sans autre condition que la représentativité, le poids et la régularité des médias ;
- ▶ Élargir les règles aux radios communautaires afin qu'elles puissent faire l'information générale ;
- ▶ Signer des conventions collectives garantissant les droits de professionnels des médias.

Les relations entre les médias, la société civile, les partis politiques

Ces trois groupes ont en commun d'exercer sur l'opinion un pouvoir de persuasion. Ils sont bien souvent en concurrence, les OSC en créant leur propre radio ou les partis politiques, leur organe de presse. Les médias sont par ailleurs exposés aux desideratas des partis politiques ; ceux-ci cherchant à les manipuler. A leur tour, certains médias abusent de leur pouvoir en monnayant parfois leurs services. Ces aspects portent naturellement préjudice à la transparence démocratique... Difficiles à éviter, ils peuvent être contenus si chacun joue son rôle avec responsabilité. Ces rapports sont donc des rapports concurrents et de partenariat. La concurrence peut être saine ; le partenariat fécond. Tout dépend des rapports de force !

Conclusion

La richesse d'un débat, le temps passé à se comprendre ne peut jamais être reflété dans un rapport aussi exhaustif soit-il. Celui-ci s'est contenté de dire combien chacun croit à un rôle des médias dans la construction démocratique, comment tous sont assurés que seul la professionnalisation de ceux-ci renforcera leur capacité, mais surtout que tout dépend de nous : par notre seule détermination à changer et à peser de tout notre poids dans le processus, en toute responsabilité, même s'il n'est pas toujours facile en temps de guerre de faire preuve de suffisamment de discernement. Tous les participants ont conscience que l'enjeu régional est le défi majeur dans la construction de la démocratie et de la paix, pour dépasser enfin, les frontières, pour faire sauter des barrières qui ont déjà trop coûté en vies humaines.

3. Conclusion du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile

▮ Synthèse finale des travaux

A travers leurs échanges et leurs recommandations, les trois groupes d'acteurs participant au Forum (partis politiques, organisations de la société civile et médias) ont chacun affirmé leur rôle dans le processus démocratique en œuvre en Afrique de l'Ouest. Chaque groupe s'est efforcé de décrire la situation et les caractéristiques communes aux divers pays de la région, par delà des différences entre les contextes politiques actuels.

Ils ont analysé leur contribution à la vie civique démocratique et leurs capacités à promouvoir, à maintenir ou rétablir la paix civile. Ils ont exposé leur situation par rapport au pouvoir (civil et militaire) et par rapport à l'Etat. Ils ont formulé leur positionnement vis-à-vis des concitoyens et des populations. Ils ont identifié leur mode d'ancrage dans leur société. Ils ont repéré les possibilités de divergence ou de conflictualité entre les pratiques et les objectifs des uns et des autres. Ils ont manifesté la volonté de renforcer les synergies et les passerelles entre eux dans un esprit de partenariat et de complémentarité. Le Forum a ainsi permis à chaque groupe d'exprimer ce qu'il attend du pouvoir et des autres groupes, quels droits doivent lui être garantis et quels devoirs chacun est prêt à s'imposer.

Les trois groupes d'acteurs se sont explicitement référés au modèle démocratique des sociétés occidentales, mais chacun s'est interrogé sur l'enracinement de ce modèle dans la tradition et les valeurs des cultures africaines. Cette question, par ailleurs, a relancé le débat sur les effets de la mondialisation sur la démocratisation et le développement économique en Afrique ; le dialogue entre le « local africain » et le « global mondial » étant une préoccupation permanente des acteurs sociopolitiques de la région.

Des discussions sont ressortis les défis communs aux trois groupes d'acteurs dans l'exercice de leurs diverses fonctions d'organisation, de gestion et de participation aux différents aspects de la vie publique.

Ces défis ont trait au :

- i. Besoin de réglementations adaptées et harmonisées aux échelles locale, nationale et régionale ;
- ii. Renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et humaines ;
- iii. Transfert des connaissances, des expériences, de responsabilités et de pouvoir au sein des institutions, notamment entre générations ;
- iv. Développement de systèmes de financement viables et transparents, qui aident à lutter contre les mauvaises pratiques et la corruption ;
- v. A l'approfondissement du dialogue et de la coopération avec les autres acteurs publics ;
- vi. A leur contribution à la gestion pacifique des conflits sociaux et/ou politiques, et à la prévention des conflits violents en général.

Au-delà de ces défis transversaux, des situations spécifiques à chaque catégorie d'acteurs se dégagent.

Société civile

Globalement, même si les participants au Forum ont porté une appréciation contrastée sur les organisations de la société civile, leur rôle dans le processus démocratique a été reconnu et réaffirmé. Elles trouvent leur légitimité dans leurs performances et les effets de leur engagement.

De nombreuses questions ont été posées, sans complaisance, par les organisations de la société civile elles-mêmes, sur leur représentativité, leurs domaines d'intervention innombrables (la « nébuleuse »). La critique de leur fonctionnement a été exposée : fragilité des financements et risques de récupération, fragmentation, dispersion, opacité, et instrumentalisation de toutes sortes.

Pour autant, l'accent a été mis sur la capacité spécifique de ces organisations à contribuer à la démocratisation des sociétés à plusieurs niveaux, notamment :

- ▶ Par rapport au pouvoir politique, les organisations de la société civile sont des contre-pouvoirs indispensables à la vie démocratique lorsqu'elles jouent leur rôle d'alerte, de critique, et de porte-parole de groupes sociaux que les dirigeants et les partis politiques peuvent oublier ;
- ▶ Par leur proximité aux communautés de base, les organisations de la société civile sont ancrées dans la réalité sociale en mouvement. Elles sont un acteur singulier d'éducation civique, indispensable à la vie démocratique. De ce

fait, elles sont capables de contributions efficaces aux processus de paix et de réconciliation, en sachant notamment faire appel à toutes les autorités traditionnelles et en dépassant les frontières nationales. Les organisations de la société civile contribuent donc à réduire un déficit démocratique que les élites politiques, instruites et occidentalisées, ne peuvent combler.

Par ailleurs, les OSC assurent souvent des fonctions de solidarité sociale que l'Etat n'est pas (ou n'est plus) en mesure d'exercer. Celui-ci délègue parfois aux organisations de la société civile ses missions dans la lutte contre la pauvreté. D'autres fois, ces organisations sont amenées à remplir des fonctions étatiques (protection, sécurité) ou à fournir des services de base (santé, éducation) notamment en situation de conflit, en sortie de crise ou en faveur de groupes vulnérables (populations déplacées, migrants, minorités ethniques, enfants, etc.). De ce fait, la question se pose de l'accès de ces organisations aux financements publics.

La contribution des OSC à la vie démocratique est considérée comme incontournable. Toutefois, le dialogue avec les partis et les pouvoirs est ambivalent, comme illustré par le débat, non tranché, sur la présentation de candidatures indépendantes issues de la société civiles, aux élections politiques.

Le Forum recommande la pleine reconnaissance des acteurs de la société civile dans le dialogue civique et l'élaboration des projets de société que les partis politiques intègrent à leurs programmes.

En particulier, deux types d'organisation ont été reconnus pour leur rôle d'innovation sociale :

- i. Les associations de lutte pour les droits des femmes, droits au respect de leur personne, droits civiques, participation à la vie politique ;
- ii. Les nouveaux mouvements de jeunes dans leurs aspirations à la paix, à une vie responsable, à l'éducation et au changement social.

Le Forum recommande une prise en compte réelle de la voix et des initiatives des mouvements de jeunes et des femmes, de leur volonté de transformation de la société et de construction de la paix civile.

Partis politiques

Les échanges sur le rôle des partis politiques dans la vie démocratique et la paix civile ont donné lieu à plusieurs approches.

► **Une approche philosophique** sur la pertinence pour l'Afrique du modèle démocratique occidental. Le Forum a été enrichi par des messages sur les valeurs issues de la tradition et sur le recours aux autorités traditionnelles pour la restauration de la paix. Diverses questions doivent être présentées parallèlement : comment concilier la modernité démocratique et l'ancrage dans le socle culturel des sociétés ouest-africaines ? Quelle est la place actuelle des autorités traditionnelles dans les systèmes politiques national et local ? Comment adapter le système de représentation politique se fondant sur les partis, aux groupes sociaux en changement ? Comment assurer le renouvellement de la classe politique ? Quel est le rôle de l'intelligentsia ? Quel est l'accès des populations non alphabétisées au politique ?

► **Une approche politique** fondée sur deux messages majeurs qui ont fait l'unanimité :

- i. La vie démocratique repose sur le respect de la Constitution et de l'Etat de droit ;
- ii. Le refus de la prise de pouvoir par la force est le fondement de la démocratie. Il est admis que l'objectif de tout parti politique est la « conquête du pouvoir ». Le système des partis est organisé à cet effet. Le Forum a affirmé l'importance d'un vrai débat idéologique entre les partis politiques, mais il a également rappelé les risques pour la démocratie d'accepter que ces derniers aient une base ethnique, régionale ou religieuse.

De ce fait, en démocratie, l'accès au pouvoir par les élections est un moment crucial. L'organisation d'élections légitimes suppose un état-civil actualisé, la constitution de listes électorales, la définition des circonscriptions, l'observation du vote et de son dépouillement. Cette ingénierie démocratique demande qu'une institution libre et impartiale assure la veille démocratique.

A partir d'élections légitimes, une vie démocratique pacifique repose sur l'alternance du pouvoir et le renouvellement périodique des dirigeants. La nécessité d'un statut et des droits pour l'opposition, ainsi que pour les hautes autorités ayant quitté le pouvoir (ex : anciens Chefs d'Etat), est reconnue et fait l'objet d'une recommandation pressante du Forum.

La multiplication des partis particulièrement à l'approche des élections, a été évoquée comme un écueil du système. Les raisons sous-tendant la création de certains partis et leur représentativité interpellent. Toutefois, limiter leur nombre par la loi est une solution qui ne fait pas l'unanimité. Favoriser la sélection naturelle entre partis par d'autres mesures en fonction des contextes, semble plus convenable.

- ▶ **Une approche sociale** sur les relations entre les partis et les autres acteurs sociopolitiques, institutionnels. La représentation démocratique par le système des partis est préférée à tout autre système d'autorité. Cependant, des analyses critiques ont été avancées quant aux relations que les partis entretiennent avec les autres acteurs invités au Forum. Par exemple, la capacité des partis à instrumentaliser les organisations de la société civile ou à manipuler les populations a été dénoncée.

Le rôle de l'armée dans la société a fait l'objet de questions sur l'insertion de ce corps dans la vie démocratique. Le Forum a ouvert le débat sur le droit de vote aux militaires. L'unanimité s'est faite pour affirmer que la vie démocratique, c'est le pouvoir aux civils par les élections. Toutefois, il a été suggéré d'intégrer ce débat (portant spécifiquement sur les critères, plus ou moins équitables, d'éligibilité) aux discussions plus larges sur le rôle des militaires dans les processus politique et décisionnel dans les pays ouest-africains.

- ▶ **Une approche géopolitique** sur les dimensions et les acteurs régionaux de la démocratie et de la paix. Le besoin d'un véritable débat d'idées au niveau régional en vue de forger des visions politiques pertinentes pour l'Afrique de l'Ouest a été mentionné. Le renforcement de la coopération entre partis ouest-africains – à commencer par la mise en commun des expériences au niveau national dans l'enracinement de la démocratie, le dialogue avec les autres acteurs, etc. – a été également suggéré.

Le Forum a soulevé la question de l'intégration régionale comme facteur de démocratisation et de paix en s'interrogeant sur le dépassement des nationalismes et le rôle de la CEDEAO.

En particulier, les enjeux du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, ratifié à ce jour par neuf pays (donc sur le point d'entrer en vigueur), ont été réaffirmés. La mise en œuvre du Protocole élargie à l'ensemble des pays ouest-africains est une recommandation urgente issue du Forum.

Ces chantiers de réflexion devront être poursuivis.

Médias

Quinze ans après l'ouverture démocratique opérée en Afrique de l'Ouest, les participants au Forum affirment que des médias forts, libres et viables peuvent jouer un rôle déterminant dans la construction de la paix et de la démocratie dans la région, en dépit des obstacles et des insuffisances qui demeurent : principalement les entraves à la liberté d'exercer librement le métier de journaliste. Ils ont également souligné les risques de manquement aux règles déontologiques en particulier dans les contextes de crise.

Ils ont constaté que l'information n'est plus du seul ressort des journalistes et des organes de presse ; tous les autres acteurs de la société sont aujourd'hui en mesure de diffuser de l'information.

Le pluralisme de l'information est le propre de toute démocratie. C'est pourquoi compte tenu de l'importance des médias dans le processus de consolidation de la démocratie et de construction de la paix, les participants au Forum ont formulé un certain nombre de recommandations pour soutenir la pluralité et la diversité des médias et renforcer le rôle, le statut et la protection des journalistes. Ces recommandations sont intégrées à la Déclaration finale du Forum.

Constatant le manque de formation des journalistes, les participants ont recommandé la création d'un centre régional de formation adaptée aux réalités nouvelles du contexte de l'Afrique de l'Ouest (changement rapide des sociétés ; insertion de la région dans les échanges mondiaux et enjeux de la globalisation ; processus d'intégration régionale ; dynamiques des conflits ; émergences de nouveaux acteurs...); ces nouveaux mécanismes de formation devant viser, en particulier, les jeunes journalistes professionnels peu expérimentés. Par ailleurs, ils ont insisté sur la nécessité de faire connaître ou de rappeler les règles déontologiques qui régissent la profession auprès de tous les journalistes de la région.

Il est observé que la plupart des journalistes de la région sont de généralistes alors que le besoin est important en professionnels spécialisés en politique, économie, questions de société, divulgation scientifique, etc.

Malgré des avancées significatives dont la multiplication des organes de presse, l'information n'est toujours pas accessible au plus grand nombre, notamment aux populations les plus isolées et les plus défavorisées. Plusieurs suggestions ont été faites pour combler ce déficit, parmi lesquelles :

- ▶ L'utilisation des langues régionales de communication et la formation des journalistes dans ces langues ;
- ▶ La création d'une agence de presse au niveau régional et/ou le soutien de celles déjà existantes ;
- ▶ Le renforcement de l'utilisation des NTIC pour la promotion de l'information régionale ;
- ▶ L'ouverture de nouvelles ondes radiophoniques, notamment de radios communautaires et de télévisions privées pour la diffusion d'une information de qualité accessible à un plus large public non alphabétisé ;
- ▶ La rédaction au niveau régional d'un protocole sur le renforcement des capacités de la presse africaine et sur la protection des journalistes dans l'exercice de leur fonction.

Ainsi, par delà la diversité des approches des trois groupes d'acteurs, une même atmosphère de dialogue a permis de dépasser les controverses, d'ouvrir les débats et de faire ressentir la solidarité des sociétés ouest-africaines dans leur volonté de paix et de démocratisation.

Les recommandations issues du Forum manifestent ces convergences.

Allocution de Clôture

Son Excellence M. Valentin A. Houdé, Ministre chargé des relations avec les Institutions, la société civile et les Bénois de l'extérieur

*Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
Excellence Monsieur Mahamat Choua Lol, Ancien Chef d'Etat de la République
du Tchad,*

*Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Honorables Députés à l'Assemblée nationale,*

*Excellences Messieurs les Anciens Premiers Ministres,
Excellences Mesdames et Messieurs les Anciens Ministres,*

*Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique et
consulaire,*

*Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales,
Excellence Monsieur le Président du Parlement de la CEDEAO,*

*Madame la Présidente du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/l'OCDE,
Distingués Participants,*

Mesdames et Messieurs,

Il me choit l'honneur, au nom du Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, le Général Mathieu Kérékou, de procéder ce jour, vendredi 1er juillet 2005, à la clôture des travaux du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest, Forum ouvert dans cette même salle du Palais des Congrès, le mardi 28 juin 2005 et qui a enregistré la participation d'éminents acteurs provenant de 18 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Après l'état des lieux, brillamment présenté par le Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale, Représentant le Président de la République à la cérémonie d'ouverture du Forum, que retenir de l'assise de Cotonou ?

Distingués Participants,

Vous avez recommandé notamment au cours de ce Forum que :

- ▶ Les valeurs universelles de la démocratie tiennent compte des contextes socioculturels africains pour leur enracinement et leur appropriation ;
- ▶ Le respect de la Constitution adoptée démocratiquement constitue la règle à suivre ;
- ▶ Des mesures (codes électoraux, cadres permanents de concertation, statuts de l'opposition, statuts des anciens Chefs d'Etat) soient adoptées

pour mettre en confiance et sécuriser les acteurs de la vie politique afin de stabiliser et enraciner la démocratie ;

- ▶ La mise en place de structures autonomes pour l'organisation transparente et régulière des élections soit généralisée ;
- ▶ La promotion de la liberté de presse par la formation des journalistes, leur protection contre les pratiques liberticides dans le respect de la légalité et de la déontologie et par le pluralisme des médias soit une réalité ;
- ▶ La société civile soit reconnue dans le cadre du processus de consultation et de concertation inhérent à la vie démocratique ;
- ▶ Une plus grande place soit donnée à l'éducation civique et politique des jeunes en y associant les systèmes formels et non formels d'éducation.

La pertinence des conclusions auxquelles vos travaux ont abouti témoigne de votre engagement à contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie dans notre région, voire en Afrique toute entière et sans laquelle aucun développement durable n'est possible.

Aussi, voudrais-je, au nom du Gouvernement du Bénin et de son Chef, le Général Mathieu Kérékou, vous remercier vivement pour le travail immense que vous avez abattu en si peu de jours.

Mes remerciements vont également aux organisateurs de ce Forum inédit : le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE et le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest.

*Distingués Participants,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,*

Malgré votre agenda très chargé, j'ose croire que vous avez passé de bons moments à Cotonou et que vous garderez un bon souvenir de votre séjour au Bénin. C'est sur ces mots empreints de la chaleur africaine et persuadé que ce Forum fera date dans l'histoire de notre continent, qu'au nom du Président de la République, je déclare clos, ce jour, vendredi 1er juillet 2005, les travaux du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest et vous souhaite bon retour dans vos familles respectives.

Vive la Démocratie,
Vive la Coopération Internationale,
Vive l'Afrique,
Vive le Bénin,
Je vous remercie.

IV. Liste des participants

Modalités et critères de sélection des participants

Considérant le nombre, les différentes provenances géographiques et la diversité des participants, le Comité de pilotage du Forum (constitué par des représentants du Secrétariat Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et du Club de Veille) a recherché dans la sélection à ce que les groupes les plus représentatifs de la région soient invités, sachant par exemple que l'on dénombre plus de 900 partis politiques en Afrique de l'Ouest.

La sélection a été effectuée par le Comité de pilotage de novembre 2004 à avril 2005. Des personnes cibles ont été identifiées respectivement pour les partis politiques par le CSAO, et pour la société civile et les médias par le Club de Veille. Ces propositions ont été ensuite discutées et validées lors d'une réunion préparatoire en avril 2005.

Plusieurs sources d'informations ont été croisées afin d'éclairer les choix et d'assurer l'équité de la sélection : recours aux personnes ressources dans les pays et aux correspondants locaux du SCSAO ; consultations des partenaires à plusieurs niveaux ; recherches par Internet sur des sites spécialisés ; etc.

La sélection s'est fondée sur des critères précis établis au préalable. Dans chaque pays ont été retenus :

Partis politiques : deux délégués représentant les deux premiers partis politiques au pouvoir et les deux premiers issus de l'opposition (soit quatre personnes) ;

Société civile : quatre représentants issus du leadership féminin, de la jeunesse, d'organisation syndicale ou patronale et d'ONG, et/ou un leader d'opinion ;

Médias : deux représentants dont un issu des médias publics et un des médias indépendants ou proches de l'opposition.

Participants issus des Partis politiques, des Médias et de la Société civile

■ BENIN

Partis politiques

M. Alain ADIHOU

Ministre de l'Enseignement Technique
Président
Union pour le Bénin du Futur (UBF)
Cotonou, Bénin

M. Raphaël C. AHLONSOU

Secrétaire Général Adjoint
Alliances Forces du Progrès (AFP)
Cotonou, Bénin

M. Moïse BOSSOU

Représentant Me Adrien Houngbédji,
Président du Parti du Renouveau
Démocratique (PRD)
Porto Novo, Bénin

M. Séfou FAGBOHOUN

Président
Mouvement Africain pour le Développement
et le Progrès (MADEP)
Porto Novo, Bénin

Me Abraham ZINZINDOHOUE

Député, Avocat
Partie de la Renaissance du Bénin (RB)
Cotonou, Bénin

Médias

M. Akuété ASSÉVI

Directeur de Publication
La Nation
Cotonou, Bénin

M. Ismaël SOUMANOU

PDG
Groupe La Gazette du Golfe
Cotonou, Bénin

Société civile

M. Adrien AHANHANZO GLELE

Transparency International
Cotonou, Bénin

M. Jacques Djima BONOU

Secrétaire général
Fédération des Unions de Producteurs du
Bénin (FUPRO)
Bohicon, Bénin

M. Daniel EDAH

Directeur Exécutif Africa Peace
Centre Africa Peace
Cotonou, Bénin

M. Ousmane OROU TOKO

SOS Civisme
Cotonou, Bénin

Autres participants

M. Lambert ADOTE

Journaliste indépendant
Cotonou, Bénin

Mme Edith AHOUANDJINOU

Rép. VILTA-PEACE Internationale (Société civile)
Cotonou, Bénin

M. A. Gaspard AKUNDE

Président
Mission des Jeunes pour la Prévention et la
Gestion des Conflits (MJPGC)
Cotonou, Bénin

M. Babatoundé François CHALLA

Président, ONG « Le Réveil »
Cotonou, Bénin

M. Modeste William DEHOTIN

Académie Alioune Blondin Bèye pour la Paix
(ABBAP)
Cotonou, Bénin

M. Jean DETONGNON

Rassemblement pour le Démocratie et la
Panaficanisme (RDP)
Cotonou, Bénin

Mme Jeanette Maowtin EGBEWOLE

Femme et Vie
Cotonou, Bénin

M. Erick GANDHAO

Initiative Panafricaine pour le Développement
International (IPADI)
Cotonou, Bénin

M. Anatole GOUTANDY

Journal L'Avenir, Cerda (ONG)
Cotonou, Bénin

M. Ghislain HOVinsa

Salon des Communes du Bénin
Bénin

M. Armand KELOMEY

VILTA-PEACE Internationale
Cotonou, Bénin

M. Benjamin LISSAVI

Journaliste
L'Oeil du Peuple
Cotonou, Bénin

Mme Marie-Eléonore N'KOUE

Conseiller Technique
Ministère chargé des relations
avec les Institutions
La Société civile et les Béninois
de l'Extérieur
Cotonou, Bénin

M. Ramanou RAFATH

Africa Needs
Cotonou, Bénin

M. Francis DA SILVA

Vice-Président IPD
Cotonou, Bénin

M. Cocou Honoré SODEGLA

VILTA-PEACE Internationale

M. Martin TOMAVO

Alliance Etoile
Cotonou, Bénin

■ **BURKINA FASO**

Partis politiques

M. Dieudonné BONANET

Secrétaire adjoint aux relations
extérieures
Congrès pour la Démocratie et le Progrès
Ouagadougou, Burkina Faso

M. Ali LANKOANDE

Président national
Parti pour la Démocratie et le Progrès/Parti
Socialiste (PDP/PS)
Ouagadougou, Burkina Faso

M. Etienne OUÉDRAGO

Secrétaire national aux relations
extérieures
ADF/RDA
Ouagadougou, Burkina Faso

M. Salifou OUEDRAOGO

Député à l'Assemblée nationale
Union nationale pour la Démocratie et le
Développement (UNDD)
Ouagadougou, Burkina Faso

Médias

Mme Mafarma SANOGO

Journaliste APAC Burkina
Ministère de l'Information
Ouagadougou, Burkina Faso

Société civile

M. Patrick BASSOLE

Secrétaire à l'information
Jeunesse unie pour une Nouvelle Afrique
Ouagadougou, Burkina Faso

Mme Clarisse MERINDOL

Juriste spécialiste en droits de l'Homme
Ministère de la Promotion des Droits de
l'Homme
Ouagadougou, Burkina Faso

Abbé Joseph Mukassa SOME

Secrétaire exécutif national de l'Organisation
Catholique pour le Développement et la
Solidarité (OCADES)
Ouagadougou, Burkina Faso

Mme Cécile SOW

Secrétaire générale du Conseil
d'administration
Coalition Burkinabé pour les Droits
de la Femme (CBDF)
Ouagadougou, Burkina Faso

■ **CAMEROUN**

Partis politiques

M. Adamou NDAM NJOYA

Président national
Union démocratique du Cameroun (UDC)
Yaoundé, Cameroun

Médias

M. David NDACHI TAGNE

Journaliste Correspondant RFI/AFP
Cameroon Tribune/CRAC
Yaoundé, Cameroun

Mme Suzanne KALA-LOBE

Journaliste
Nouvelle Expression
Douala, Cameroun

Société civile

M. Martin ABEGA

Secrétaire exécutif
Groupement Inter-Patronal du Cameroun
Douala, Cameroun

M. Pie KATIHABWA

Chargé de l'Information et
de la Communication
BASC/Caritas Cameroun
Yaoundé, Cameroun

M. Séverin KWAYEP NGUEDJIO

Coordinateur de Campagne Solidarité
alimentaire
SAILD/ACDIC
Yaoundé, Cameroun

M. Bille SIKE

Responsable d'Antenne
Association de Lutte contre les Violences
faites aux Femmes
Maroua, Cameroun

■ CAP VERT

Médias

M. Alfredo CARVALHO SANTOS

Directeur Journal Horizonte
Entreprise de Production et Divulgation
d'Information, Inforpress-SA
Praia, Cap Vert

Société civile

M. Jorge Carlos FONSECA

Directeur de Droit et Citoyenneté
Président de la Fondation Droit et Justice
Ancien Ministre des Affaires étrangères
Praia, Cap Vert

■ CÔTE D'IVOIRE

Partis politiques

M. Bernard EHUI

Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI/RDA)
Abidjan, Côte d'Ivoire

Mme Henriette DIABATÉ DAGRI

Ministre d'Etat chargé de la Justice
Secrétaire générale
Rassemblement des Républicains (RDR)
Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Pascal Affi N'GUESSAN

Président
Front Populaire Ivoirien (FPI)
Abidjan, Côte d'Ivoire

Dr. Fatoumata TRAORE

Secrétaire nationale chargée
de l'identification
Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire
Bouaké, Côte d'Ivoire

Médias

M. Imboua DEGNY MAIXENT

Radio Télévision Ivoirienne (RTI)
Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Augustin KOUYO

Quotidien Notre Voie
Abidjan, Côte d'Ivoire

Société civile

M. André BOGUI

Président
ONG Paix Assistance et Solidarité
Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Nanan DODO N'DEPO DIDACE

Secrétaire général
Conseil Supérieur des Rois
et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire
Abidjan, Côte d'Ivoire

Mme Thérèse N'DRI-YOMAN

Professeur agrégée de médecine
ACONDA – VIH/SIDA
Abidjan, Côte d'Ivoire

M. Diakalia OUATTARA

Secrétaire général adjoint
Forum national sur la Dette et la Pauvreté
Abidjan, Côte d'Ivoire

■ GAMBIE

Partis politiques

Mr. Adama CHAM

Deputy Secretary General
Alliance for Patriotic Reorientation &
Construction
APRC Political Bureau
Banjul, The Gambia

Mr. Sidia S. JATTA

Member of National Assembly
Banjul, The Gambia

Médias

Mr. Sering FYE

Manager Programmes
Gambia Radio and Television Services
Banjul, The Gambia

Société civile

Mr. Kalleh FABAARY

Secretary General
Youth Ambassadors of Peace
Serrekunda, The Gambia

Mr. Jaiteh LUNTANG

Village Head (Alkolo)
Civil Society
Bakau Banjul, The Gambia

Mr. Yaya Masire SANYANG

Country Director Action Aid, The Gambia
Serrekunda, The Gambia

■ GHANA

Partis politiques

Dr. Edmund N. DELLE

Chairman
Convention People's Party (CPP)
Accra, Ghana

Mr. Richard Oblitei SOLOMON

New Patriotic Party (NPP)
Accra, Ghana

Dr. Edward N. MAHAMA

Leader
People's National Convention (PNC)
Accra, Ghana

Mr. Bede A. ZIEDENG

General Secretary
National Democratic Congress (NDC)
Accra, Ghana

Médias

Mr. Kofi BUCKNOR

Director of Television
Ghana Broadcasting Corporation
Accra, Ghana

Mr. A.B.A FUSEINI

Graphic Communications Group Ltd
Graphic Road
Accra, Ghana

Société civile

Mr. Justice BLAY

Community Development Officer
Women in Law and Development in Africa
Takoradi, Ghana

Mr. David DORKENOO

Adviser to the President of OTUWA
Organisation of Trade Unions of West Africa
c/o Ghana TUC
Accra, Ghana

Mr. Constant GNACADJA

West Africa Network for Peacebuilding
(WANEP)
Accra, Ghana

Ms. Janet KWAMI

Board member
Ghana National Youth Council / School of
Communication Studies
Accra, Ghana

■ GUINÉE

Partis politiques

M. Ousmane BAH

Président
Union pour le Progrès et le Renouveau (UPR)
Conakry, Guinée

Dr. Sékou KONATE

Secrétaire général
Parti de l'Unité et du Progrès (PUP)
Conakry, Guinée

M. Lanciné OUSMANE CISSE

Secrétaire politique
Parti Démocratique de Guinée (PDG/RDA)
Conakry, Guinée

Dr. Ibrahima Sory SOW

Secrétaire aux relations extérieures du BPN
Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG)
Conakry, Guinée

Médias

M. Talhatou Tafsir DIALLO

Chef de Service RKS 94.9
Radio Télévision Guinéenne (RTG)
Conakry, Guinée

M. Hassane KABA

Directeur de Publication
Journal l'Indépendant
Commune du Kaloum
Conakry, Guinée

Société civile

M. Bakary FOFANA

Directeur Centre du Commerce international
pour le Développement (CECIDÉ)
Conakry, Guinée

M. Thierno Maadjou SOW

Président
Organisation guinéenne de défense des Droits
de l'Homme et du Citoyen (OGDH)
Conakry, Guinée

M. Mohamed TOURE

Président
Parlement des Jeunes de l'Union du Fleuve
Mano pour la Paix
Maison des Jeunes du Kaloum
Conakry, Guinée

■ GUINÉE BISSAU

Partis politiques

M. Antonio Inacio Gomes CORREIA

Membre du Bureau politique du PAIGC
Parti Africain pour l'Indépendance de la
Guinée et du Cap Vert
Bissau, Guinée-Bissau

M. Basilio VAILU

Membre du Conseil national du PUSD
Parti Uni Social Démocratique (PUSD)
Bissau, Guinée-Bissau

Médias

M. Mamudo DJAU

Chef du Cabinet du Ministre de la Présidence
Bissau, Guinée-Bissau

Société civile

M. Sabana EMBALO

Président du Mouvement de la Société civile
Union Nationale des Travailleurs de Guinée
Bissau
Bissau, Guinée-Bissau

■ LIBERIA

Partis politiques

Mr. Victor BADIO

Assistant Secretary General
Unity Party
Monrovia, Liberia

Mr. Sei Wonkemie GAHN

National Vice Chairman
Liberia Action Party (LAP)
Monrovia, Liberia

Mr. Richard S. PANTON

Secretary General
Liberian People's Party (LPP)
Monrovia, Liberia

Mr. Thomas Romeo QUIOH

Vice-Chairman
United People's Party (UPP)
Monrovia, Liberia

Médias

Mr. Sherman C. SEEQUOH

Analyst Newspaper
Associate Editor

Société civile

Ms. Lindora HOWARD

Program Assistant
Women in Peacebuilding Network (WIPNET)
Liberia

Mr. Rev. Christopher W. TOE

Secretary General
Inter Religious Council of Liberia
Liberia

Mr. Zawolo Z. ZUAGELE

Parliamentarian
Capitol Hill
Monrovia, Liberia

■ MALI

Partis politiques

Mme Diop Binta DIALLO

Congrès National pour l'Initiative et la
Démocratie (CNID)
Bamako, Mali

M. Djiguiba KEITA

PARENA
Bamako, Mali

M. Dioncounda TRAORÉ

Président
ADEMA / Parti Africain pour la
Solidarité et la Justice
PASJ
Bamako, Mali

Dr. Bokary TRETÀ

Secrétaire général
Rassemblement pour le Mali (RPM)
Bamako, Mali

Médias

M. Manga DEMBELÉ

Directeur TV (ORTM)
Bamako, Mali

M. Mamadou Lamine DOUMBIA

Directeur délégué de la Rédaction
Quotidien L'Indépendant
Bamako, Mali

Société civile

Mme Mariam Diallo CISSOKHO

Kayes, Mali

M. Boly FARILY

Association des Organisations Professionnelles
des Producteurs (AOPP)
Mali

Mme Bintou SANAKOUA

Collectif des Femmes du Mali (COFEM)
Bamako, Mali

M. Safouné TOGO

Etudiant
Association des Elèves et Etudiants du Mali
(AEEM)
Bamako, Mali

■ MAURITANIE

Partis politiques

M. Ahmed Ould DADDAH

Président
Rassemblement des Forces Démocratiques
(RFD)
Nouakchott, Mauritanie

M. Boidiel Ould HOUMEID

Secrétaire exécutif chargé des Affaires sociales
Parti Républicain Démocratique et social
(PRDS)
Nouakchott, Mauritanie

M. Ahmed Ould SIDI-BABA

Président
Rassemblement pour la Démocratie et l'Unité
(RDU)
Nouakchott, Mauritanie

M. Mohamed Ould MAOULOUD

Président
Union des Forces de Progrès (UFP)
Nouakchott, Mauritanie

Médias

Mme Hindou Mint Mohamed ANINA

Rédactrice en chef Le Calame
Mauritanie

Société civile

Mme Fatma Mint KHOUBAH

Présidente
Réseau mauritanien pour la promotion des
Droits de la Femme (RMPDF)
Nouakchott, Mauritanie

M. Mohamed Abdel Selam

Ould MOHAMDI

Faculté des Sciences et Techniques
Nouakchott, Mauritanie

M. Abdoulaye SY

Membre du Bureau exécutif
Association mauritanienne des Droits de
l'Homme (AMDH)
Nouakchott, Mauritanie

Mme Lalla Aïcha Gongo Jigui SY

Militante syndicale affiliée à la CGTM
Confédération Générale des Travailleurs de
Mauritanie (CGTM)
Nouakchott, Mauritanie

■ NIGER

Partis politiques

M. Albadé ABOUBA

Ministre d'Etat conseiller en Sécurité à la
Présidence
MNSD-NASSARA
Niamey, Niger

M. Amadou CHEIFFOU

Président
Parti Rassemblement Social Démocrate
– Gaskiya (RSD)
Niamey, Niger

M. Mahamadou ISSOUFOU

Président
Parti Nigérien pour la Démocratie et le
Socialisme (PNDS)
Niamey, Niger

M. Amadou LAOUAL

Vice-Président du Bureau politique national
Convention Démocratique et Sociale
(CDS-RAHAMA)
Niamey, Niger

Médias

Mme Fadimou MOUMOUNI

Journaliste
DRTN Télé-Sahel
Niamey, Niger

M. Aissami Tata Moussa TCHANGARI

Secrétaire général
Alternative Espaces Citoyens
Niamey, Niger

Société civile

M. Djibo BAGNA

Secrétaire général CNPFP/N (membre ROPPA)
Niamey, Niger

Mme Nafissa FASSOUMA BOUBACAR

Secrétaire général
Réseau des Femmes Entrepreneurs et Artisans
Niamey, Niger

M. Souleymane Inna MOUSSA

Jeune Défenseur des Droits de l'Homme
(JDDH)
Association Nigérienne pour la Défense des
Droits de l'Homme (ANDDH)
Niamey, Niger

■ NIGERIA

Partis politiques

Mr. Paul Yao AHIAVE

Pan African Strategic and Policy Research
Group, PANAFSTRAG
Lagos, Nigeria

Dr. Goddy IDAMINABO

National Secretary
United Nigeria Peoples Party (UNPP)
Abuja, Nigeria

Mrs. Rose OKOJI OKO

Chairperson Board of Trustees
National Democratic Party
Abuja, Nigeria

Senator Uti Joshua YOHANNA

National Secretary
Alliance for Democracy (AD)
Abuja, Nigeria

Médias

Mr. Debo ADESINA

The Guardian
Lagos, Nigeria

Mr. Yakubu Ibn MOHAMMED

Nigerian Television Authority (NTA)
Abuja, Nigeria

Société civile

Dr. Olaseinde Makanjuola ARIGBEDE

Union of Small and Medium Scale Farmers of
Nigeria (USMEFAN)
Ibadan (Oyo State) Nigeria

Mr. Eshiet ESHIET

West African Human Rights Forum
Lagos, Nigeria

Mrs. Zainab MAINA

President/Founder, Women for Peace Initiative
Abuja, Nigeria

Mr. Adeoba OJEKUNLE

Africa Leadership Forum
Ota (Ogun State), Nigeria

Mr. Paul Ikem ONYEKA

Communication & Research Assistant
Social Equity and Development Organization
of Nigeria
All Africa Students Union
Lagos, Nigeria

■ SENEGAL

Partis politiques

M. Mamadou LY

Secrétaire national chargé de l'Administration
et de la Permanence
Alliance des Forces du Progrès (AFP)
Dakar, Sénégal

M. Cheick Bassirou SARR

Ande Jëf – Parti africain pour la Démocratie et
le Socialisme (AJ/PADS)
Dakar, Sénégal

M. Cheikh SECK

Parti socialiste
Secrétaire général
Mouvement National des Jeunes Socialistes
Dakar, Sénégal

M. Aliou SOW

Ministre de la Jeunesse
Parti Démocratique Sénégalais (PDS)
Dakar, Sénégal

Médias

M. Badara DIOUF

Quotidien national Le Soleil
Dakar, Sénégal

Société civile

M. Mamadou CISSOKHO

CNCR
Dakar, Sénégal

M. Babacar DIOP dit Buuba

Président
CONGAD,
Dakar, Sénégal

Mme Penda MBOW

Présidente
Mouvement Citoyen
Dakar, Sénégal

M. Mody NDIAYE

Commissaire national
Mouvement des Eclaireurs et Eclaireuses du
Sénégal (EEDS)
Diourbel, Sénégal

■ SIERRA LEONE

Partis politiques

Dr. Zainab KAMARA

Honorable Member
Sierra Leone Parliament
Freetown, Sierra Leone

Mr. Alie Salieu SANKOH

All Peoples Congress Party (APC)
Freetown, Sierra Leone

Médias

Mr. Sayoh KAMARA

Editor
Awareness Newspaper
Freetown, Sierra Leone

Société civile

Mr. Al Sankoh Conteh ISHMEAL

President
National Youth Coalition (NYC)
Freetown, Sierra Leone

Mrs. Iyasha JOSIAH

National Coordinator,
Civil Society Movement
Sierra Leone Association of NGOs (SLANGO)
Freetown, Sierra Leone

Mr. Murray E.S. LAMIN

National Secretary General
National Association of Farmers of Sierra
Leone (NAFSL)
Freetown, Sierra Leone

■ TCHAD

Partis politiques

M. Nouradine Delwa Kassiré COUMAKOYE

Président national, Ancien Premier ministre
Rassemblement national pour la Démocratie
et le Progrès (VIVA/RNDP)
N'Djaména, Tchad

M. Mahamat Choua LOL

Président, Rassemblement pour la Démocratie
et le Progrès (RDP)
Ancien Président de la République
N'Djaména, Tchad

M. Ngarléjy YORONGAR

Coordonnateur exécutif fédéral, Parti
Fédération et Action pour la République
(PFAR)
N'Djaména, Tchad

Société civile

M. Adjia François DJONDANG

Secrétaire général adjoint
Union des Syndicats du Tchad
N'Djaména, Tchad

M. Seknewna Lema GANGBAINA

Formateur
Institut Africain pour le Développement
Economique et Social
(INADES-FORMATION)
N'Djaména, Tchad

Mlle Kirobo Kadja MBOGO

Chargée de la promotion féminine
Centre d'Appui au Développement de la
Jeunesse Tchadienne (CADEJET)
N'Djaména, Tchad

Mme Geneviève TOUDJINGAR NAKIRI

Présidente
Cellule de Liaison et d'Information des
Associations féminines
N'Djaména, Tchad

■ TOGO

Partis politiques

Me Yawovi AGBOYIBO

Président
Comité d'Action pour le Renouveau (CAR)
Lomé, Togo

M. Roger T. DANIOUÉ

Rassemblement du Peuple Togolais (RPT)
Lomé, Togo

M. Jean-Pierre FABRE

Secrétaire général
Union des Forces de Changement (UFC)
Lomé, Togo

M. Maurice Dahuku PERE

Président
Pacte Socialiste pour le Renouveau (PSR)
Lomé, Togo

M. Badjow TCHAM

Rassemblement du Peuple Togolais (RPT)
Lomé, Togo

Médias

M. Lucien Mensah DJOSSOU

Le Combat du Peuple
Lomé, Togo

M. Abdallah TEFRIDJ

Lomé, Togo

Société civile

Mme Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON

WILDAF-West Africa
Lomé, Togo

M. André Kangni AFANOU

West African Youth Network
Lomé, Togo

M. Kokou AMEGADZE

Chargé de l'Information et de la Communication
Les Amis de la Terre
Lomé, Togo

Père Gustave SANVEE

Organisation de la Charité pour un
Développement Intégral (OCDI)
Lomé, Togo

INVITÉS SPÉCIAUX

CEDEAO.....

Dr. Remi AJIBEWA

Dpt. Des Affaires Politiques
CEDEAO/ECOWAS
Abuja, Nigeria

Prof. Ali Nouhoum DIALLO

Président du Parlement de la CEDEAO
Abuja, Nigeria

Général Cheick Oumar DIARRA

Secrétaire exécutif adjoint
CEDEAO/ECOWAS
Abuja, Nigeria

Dr. Adrienne Yandé DIOP

Directrice de la Communication
CEDEAO/ECOWAS
Abuja, Nigeria

Hon. Assan SEÏBOU

Premier Secrétaire Parlementaire
CEDEAO/ECOWAS
Cotonou, Bénin

AUTRES INVITÉS

M. Boubakar Moussa BA

Consultant
Nouakchott, Mauritanie

Prof. Abdoulaye BATHILY

(keynote speaker/ Conférencier principal)
Député à l'Assemblée nationale
Dakar, Sénégal

M. Guy Michel BOLUVI

Journaliste, Sud Communication
Niamey, Niger

Mme Seynabou MALE

Coordinatrice
Comité de Solidarité des Femmes pour la Paix
en Casamance
USOFORAL
Ziguinchor, Sénégal

Mme Diana SENGHOR

Directrice
Institut Panos Afrique de l'Ouest
Dakar, Sénégal

PERSONNES RESSOURCES

M. Abdoul Gadiry DIALLO

Trésorier
Organisation Guinéenne de défense des Droits
de l'Homme (OGDH)
Conakry, Guinée

M. Sanatcho HAYANGOU-DANGUIGUE

Directeur de Cabinet Ministre de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche
Scientifique et de la Formation Professionnelle
N'djaména, Tchad

Mrs. Fatou KINTEH

National Expert-Social Protection
FASE Project, UNDP
Banjul, The Gambia

Dr. Mariam Djibrilla MAIGA

Présidente
Fédération des Réseaux des Femmes
Africaines pour la Paix
Bamako, Mali

Mme Thérèse Keita MAI MANGA

Socio-économiste, Conseillère technique
Cabinet du Président de la République
Présidente de l'Organisation des Femmes pour
le Développement (OFEDSAA)
Niamey, Niger

Dr. Oumar NDONGO

Director Delco House
Freetown, Sierra Leone

Mme Salimata PORQUET

OFEP/Plate-forme de la Société Civile en Côte
d'Ivoire
Abidjan, Côte d'Ivoire

Mme Juliette Khady SOW

Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques
(IEPS)
Dakar, Sénégal

OBSERVATEURS

M. Jacques ADANDE

Diplomate
Cotonou, Bénin

M. Kodzo Gabriel ALAGAN

Coordonnateur adjoint de la Diaspora
togolaise au Bénin (DIASTIDE)
Cotonou, Bénin

M. Gabriel ALLOGNON

Parti du Renouveau Démocratique (PRD)
Porto Novo, Bénin

M. Jérôme CARLOS

Directeur Radio CAPP FM
Cotonou, Bénin

SEM. Christian DAZIANO

Ambassadeur de France au Bénin
Cotonou, Bénin

Mme Micheline DOFFAGNE

Attachée de la Coopération internationale
Chef du Service Afrique de l'Ouest
Bruxelles, Belgique

M. Roger GBÉGNONVI

Transparency International Bénin
Cotonou, Bénin

M. Symphorien GBONSOU

Aide et Action Bénin
Cotonou, Bénin

Mme Edith GOUIN

Agent de développement Afrique de l'Ouest
et du Centre (Direction générale de l'Afrique)
Agence canadienne de développement
international (ACDI)
Cotonou, Bénin

S.E.M. Pierre HELG

Ambassadeur de Suisse au Bénin
(en résidence à Abuja, Nigeria)

M. Jean HOUALAKOUE

Journaliste, Rédacteur en Chef
Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
(ORTB)
Cotonou, Bénin

M. Hamidou Baba KANE

Député de l'Assemblée nationale
Vice-président, Rassemblement des Forces
Démocratiques (RFD)
Nouakchott, Mauritanie

Mme Reiko KAWAMURA

Conseillère, Délégation permanente du Japon
auprès de l'OCDE
Paris, France

Mme Barbara KONZET

Coopération autrichienne
pour le Développement
Ouagadougou, Burkina Faso

M. François KATENDI

Journaliste
Marchés Tropicaux/Magazine Afriques
Paris, France

M. Edgard KPATINDÉ

Vice-Président
Institut de Prospective Africaine (IPA)
Créteil, France

M. Assogba Kossou B. LOTH

Président du Parti Rassemblement des
Citoyens pour la Vérité (RCV)
Cotonou, Bénin

M. René Valéry MONGBE

Député à l'Assemblée nationale du Bénin
Cotonou, Bénin

Mlle Virginie MORILLON

Volontaire internationale
LARES
Cotonou, Bénin

Pasteur Jean NADJO

CIDUSPAD-OSC
Cotonou, Bénin

M. Fernand NOUWLIBETO

Journaliste
Agence de presse Proximités
Cotonou, Bénin

S.E.M. A. van Ojik

Ambassadeur des Pays-Bas au Bénin
Cotonou, Bénin

Dr. Peter PIECK

Chargé de Programmes, GTZ
Allemagne

M. Epiphane QUENUM

Député, Porte-parole
Parti de la Renaissance du Bénin (RB)
Cotonou, Bénin

M. Mohamed Yahya Ould SIDI HAIBA

Conseiller chargé des Relations extérieures
Parti Républicain Démocratique et Social (PRDS)
Nouakchott, Mauritanie

Mlle Muriel SIGNOURET

Journaliste
L'Intelligent/Jeune Afrique
Paris, France

M. Moustapha SOUMARÉ

Représentant Résident au Bénin
Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)
Cotonou, Bénin

M. Abdoulaye THIAM

Grand Reporter, Le Soleil
Dakar, Sénégal

Mme Maréma Touré THIAM

Parti Démocratique Sénégalais (PDS)
Dakar, Sénégal

Prof. Daniel TAWÉNA

Secrétaire Général
Front d'Action pour le Renouveau
Démocratique (FARD/ALAFIA)
Cotonou, Bénin

Prof. Léonard WANTCHEKON

Associate Professor of Politics
New York University, USA

ORGANISATEURS

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/
OCDE.....

M. Massaër DIALLO

Responsable de l'Unité Gouvernance, Dynamique
des conflits, Paix et sécurité

Mme Soura DIOP

Assistante de programme

Mr. John ESHUN

National Correspondent of the SWAC
Accra, Ghana

Mme Donata GNISCI

Analyste des conflits, Politologue

M. Franck IGUE

Chargé de Communication

M. Normand LAUZON

Directeur

Mme Gabrielle LUTHY

Assistante administrative

Mrs. Sylvia NZEKWU

National Correspondent of the SWAC
Lagos, Nigeria

M. Benoît OUEDRAOGO

Correspondant national du CSAO
Ouagadougou, Burkina Faso

Mme Gwénola POSSEME-RAGEAU

Conseillère en Planification stratégique et
Relations extérieures

Mme Thérèse PUJOLLE

Présidente

Mme Sunhilt SCHUMACHER

Directrice adjointe

Mme Jamila YAHY

Assistante administrative

Club de Veille pour la Paix en Afrique de
l'Ouest

Mr. Prosper Nii Nortey ADDO

Kofi Annan International Peacekeeping Training
Centre
Accra, Ghana

Pasteur Kodjo Gerson BESSA

Eglise presbytérienne évangélique du Togo
Lomé, Togo

Mme Kadiata Malick DIALLO

Nouakchott, Mauritanie

M. Jean-Pierre ELONG MBASSI

Secrétaire général PDM
Cotonou, Bénin

M. John IGUE

Président
Club de Veille pour la Paix en Afrique de
l'Ouest
Cotonou, Bénin

M. Khalid IKHIRI

Président
Association Nigérienne des Droits
Humains
Niamey, Niger

Dr. Sedat JOBE

Ancien Ministre des Affaires étrangères de la
Gambie
Banjul, The Gambia

M. Tidjane Bah KOÏTA

Sénateur de Kaedi
Union Nationale pour la Démocratie et le
Développement (UNDD)
Nouakchott, Mauritanie

M. Mohamed Ould MAOULOU

Président
Union des Forces de Progrès (UFP)
Nouakchott, Mauritanie

Mme Nathalie MEDETOGNON

Assistante administrative

M. Chérif Elvalide SEYE

Directeur COMDEV
Dakar, Sénégal

M. Babacar TOURE

Président
Groupe Sud Communication
Dakar, Sénégal

Quinze ans après l'élan de dialogue et de mobilisation citoyenne des conférences nationales, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest conjointement avec le Club de Veille pour la Paix en Afrique de l'Ouest et la CEDEAO ont fait le pari de rassembler au niveau régional dans un même espace, un Forum réunissant des représentants de 72 partis politiques, 72 organisations de la société civile et 36 représentants des médias de dix-huit pays d'Afrique de l'Ouest.

En parvenant à mettre en dialogue près de 300 acteurs dans leur diversité complémentaire à l'occasion du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile à Cotonou, en juillet 2005, les organisateurs n'ont fait que répondre à une demande exprimée par les acteurs du terrain eux-mêmes : se mobiliser pour relever quelques-uns des défis de l'Afrique de l'Ouest en matière de prévention et résolution des crises et conflits ; de consolidation de la paix civile et promotion de la démocratie ; de libre circulation des personnes et des biens afin d'assurer un meilleur futur et une meilleure sécurité pour tous.

Ce Forum inédit dans la région a constitué une étape très importante - et reconnue comme telle - dans le décloisonnement des acteurs et l'amorce d'un dialogue fécond et d'une réflexion soutenue sur le rôle et les responsabilités de chacun dans la construction de la paix et la démocratie.



Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Seine Saint-Germain

4, boulevard des Iles, 92130 Issy-les-Moulineaux, France

Adresse postale : 2, rue André Pascal- 75016 Paris, France

Tel.: + 33 1 45 24 89 87 - Fax.: +33 1 45 24 90 31

Email : sahel.contact@oecd.org

Site web : www.oecd.org/sah